

SP121, INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE (2020-2021)



La sociologie peut se définir comme une discipline qui s'intéresse aux relations que les hommes établissent entre eux que ce soit de manière directe ou indirecte par l'intermédiaire des institutions, des coutumes et des règles, de l'art... Suivant la perspective de cette définition, ce cours a pour but d'initier les étudiants à la sociologie et d'un savoir qu'ils pourront utiliser afin d'interpréter les phénomènes sociaux et des recherches dans les sciences sociales, autrement dit d'apprendre l'étude scientifique de la société.

Fille de la modernité, la sociologie est née de la volonté de comprendre le social et d'agir sur lui. La sociologie naît d'un bouleversement, de la transition vers une société nouvelle au carrefour de trois révolutions: politique (la Révolution française), économique (la révolution industrielle) et intellectuelle (le triomphe du rationalisme, de la science et du positivisme). Ainsi le cours vise à effectuer cette étude scientifique de la société dans le cadre de la genèse de la modernité, faire la sociologie de la modernité.

Ainsi, après avoir discuté sur les sciences sociales, nous allons discuter la genèse et l'évolution de la sociologie comme discipline des sciences sociales à travers les textes des précurseurs de la discipline ainsi que les sociologues du 20^{ème} siècle. Dans le cadre d'une sociologie de la modernité, la stratification sociale, la condition humaine dans la ville moderne et les impacts des institutions sur la société seront analysés essentiellement à travers des théories élaborées par Karl Marx, Alexis de Tocqueville, Emile Durkheim, Max Weber, Georg Simmel, l'Ecole de Chicago, Norbert Elias, Erving Goffman, Howard Becker et Michel Foucault...

Doç. Dr. Hakan YÜCEL

Courrier électronique : hakanyucel1970@gmail.com

Blog : www.hakanyucel.net

Heure du cours : Lundi, de 15h.00 à 18h.00

Heures de bureau : Lundi, de 13h.00 à 14h.30

L'évaluation du cours : Les étudiants seront tenus de lire tous les textes du cours. Les étudiants désirant participer à l'examen final doivent d'être assidu (au moins les 70 % des cours).

Assiduité et participation au cours : % 10

L'examen partiel : % 40

L'examen final : % 50

Programme du cours

12 octobre : Présentation du cours

19 octobre – 26 octobre 2020 : Histoire -Anthropologie [Pages 5-24]

BLOCH Marc, *Le société féodale*, Albin Michel, 1939, p.603-612. [Pages 6-9]

MALINOWSKI Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique Occidental*, Gallimard, 1983 [Page 10].

HERITIER Françoise, « la différence des sexes, butoir ultime de la pensée » in HERITIER Françoise, *Masculin/Féminin, la pensée de la différence*, Odile Jacob, 1996, p. 19-27 [Pages 11-13].

LEVI-STRAUSS Claude, « Division sexuelle du travail et choix matrimoniaux » in *Famille, mariage, parenté*, Plon, 1983, p.79-84. [Pages 14-16]

2 novembre 2020 : Qu'est-ce que la sociologie [Pages 17-24]

COUET J.-F., DAVIE A., *Dictionnaire de l'essentiel en sociologie*, 4^{ème} édition, Eds. LIRIS, 2004, p.3-13 [Pages 14-20].

9 novembre - 23 novembre 2020 : La stratification sociale [Pages 25-48]

« La stratification sociale », in RIUTORT Philippe, *Premières leçons de sociologie*, PUF, 1996, p..85-94 [P.26-34].

« Solidarité mécanique et solidarité organique » in DURKHEIM Emile, *De la division du travail social* (1893), Paris, PUF, 1973, pp. 98-101 [P.35].

« Histoire et lutte de classes », MARX K., ENGELS F., *Manifeste du parti communiste* (1848), Paris, Gallimard, La Pléiade, « Œuvres », Economie I, 1965, pp. 161-163. [P.36].

« Les paysans parcellaires ne constituent pas une classe pour soi », in MARX K., *Le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*, Paris, Costes, 1928, pp.313-314 [P. 37].

« Qu'est-ce qu'une action capitaliste ? » et « Ascèse et investissement intramondain » in WEBER Max, *L'Ethique Protestante...* pp. 15-17 et 125-126 et p. 128. [P. 38].

DE TOCQUEVILLE Alexis, « maitres et serviteurs », in DE TOCQUEVILLE Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Garnier-Flammarion, 1981, p. 222-226 [Pages 39-42].

« Les Cols blancs », in MILLS C.W., *Les Cols blancs. Essai sur les classes moyennes américaines* (1951), trad. Française, Maspéro, 1966, p.191 et pp.244-245. [P.43].

« Structure et signification de l'habitat », *Sociologie de Nobeert Elias*, p. [Page 44].

BOUGLE Célestine, « Qu'est-ce qu'une caste ? », in BOUGLE Célestine, *Essai sur le régime des castes*, Alcan, 1935, p.3-11. [Pages 45-48]

30 novembre 2020 : Examen partiel !

7– 21 décembre 2020 : Société urbaine [P. 49-67]

MARTUCELLI Danilo, *Sociologie de la modernité*, p. 407-414 [P. 50-57]

« La ville » in WEBER Max, *Economie et société*, repris in *La ville*, Paris, Aubier, 1982, pp.37-38 [P. 58].

« Les fondements de l'opposition ville-campagne » in Marx K., ENGELS F., *L'idéologie allemande* (1885), Eds. Sociales, 1965, p.19 [P. 59].

« Densité matérielle et densité morale » in DURKHEIM E., *Les Règles de la méthode sociologique* (1895), PUF, 1985, p.113 [P.59].

PARK R.E., « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », pp.79-126 in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'Ecole de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, Editions du Champ Urbain, 1979, pp.79-82 [P.60-61].

« Les pierres de la cité » in HALBWACHS M., *La mémoire collective*, PUF, 1968, p.135-136 [P.62]

« Le voisinage » in PARK R.E., *La Ville, proposition de recherche sur le comportement humain en milieu urbain*, 1925, éd. 1979, p.87 [P.62].

« Trois types de personnalité » in THOMAS W.-I., ZNANIECKI F., *The Polish Peasant in Europe and America (1918-1921)*, New York, Dover Publications, 1958, t.2 traduit in BIRNBAUM P., CHAZEL F., *Théorie sociologique*, Paris, PUF, Thémis, 1975, pp. 45-46 [P.63].

« Le Ghetto de Louis Wirth [1928] », in FIJAKOW Yankel, *Sociologie de la ville*, Eds. La Découverte, Paris, 2002, p.51 [P.64].

« Le Droit à la Ville » in *SOCIOLOGUES, Les Grands Idées tout simplement*, Prisma, 2015, p. 106-107 [P.65-66]

28 décembre 2020 - 11 janvier 2021 : Le Pouvoir, L'Etat et les institutions sociales [Pages 67-96]

« Le pouvoir politique » in RIUTORT Philippe, *Premières leçons de sociologie*, PUF, 1996, p. 97-102 [Pages 68-73].

« L'institution totale », in CAMPENHOUDT Luc Van, MARQUIS Nicolas, *Cours de sociologie*, DUNOD, 2014, p. 35-36 [P. 74-75].

« la déviance » in RIUTORT Philippe, *Premières leçons de sociologie*, PUF, 1996, p. 77-84 [76 - 83].

ELIAS Norbert, « La relation de pouvoir », in ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie?*, éd. De L'Aube, 1981, p.108-110. [Pages 84-85]

« Du monopole de la violence à la maîtrise de soi » et « Intériorisation et anticipation » in HEINICH Nathalie, *La sociologie de Norbert Elias*, Eds de la Découverte, 2002. [Page 86]

DURKHEIM Emile, « Qu'est-ce que l'Etat ? », *Textes III*, p.173-174. [Page 87]

DURKHEIM Emile, « Une monstruosité sociologique », in DURKHEIM Emile, *Le suicide* (1897), Paris, PUF, Quadrige, 1983, p.448. [Page 88]

ALTHUSSER Louis « Les appareils idéologiques d'Etat » in ALTHUSSER Louis, « Idéologie et les appareils idéologiques d'Etat », *La Pensée*, no :151, mai-juin 1970, p.12-15. [Page 88]

WEBER Max, « Domination légale et bureaucratie », in WEBER Max, *Economie et société*, p.226. [Page 90]

DE TOCQUEVILLE Alexis, « L'égalitarisme et l'étatisme », in DETOCQUEVILLE Alexis, *De la Démocratie en Amérique*, I, II, Partie IV, chap.6, UGE, 10-18, 1963, p.361-362 (ou Flammarion, 2008, p.1069-1070), [Pages 90].

WEBER Max, « L'Activité politique », in WEBER Max, *Le savant et la politique*, pp. 111-112 et 162-163. [Page 91]

FOUCAULT Michel, « La folie n'existe que dans une société », entretien avec J. -P. Weber, *Le Monde*, no :5135, 1961, in *Dits et Ecrits, vol I*, Gallimard coll. « Quarto », p. 197. [Page 92]

GOFFMAN Erving, « Adaptation primaires, adaptations secondaires », in GOFFMAN Erving, *Asiles* (1961), Ed. de Minuit, 1968, p.245 et pp.267-268. [Page 93]

BECKER Howard, « La carrière du fumeur de marijuana », in *Outsiders* (1963), 1985, p.83-85. [Page 94]

SIMMEL Georg, « Les conflits soudent les groupes », in SIMMEL Georg, *Le Conflit*, Circé, 1992, p.122-125. [Pages 95-96]

LEXIQUE : Pages 97-111

Sites d'Internet conseillés

www.scienceshumaines.com

www.classiques.uqac.ca

www.persee.fr

www.cairn.info

BIBLIOGRAPHIE

BERGER Peter, *Invitation à la sociologie*, Editions la Découverte, 2006.

BRICHET Max, *Introduction à la sociologie*, Ellipses Edition, 2007.

CABIN Philippe & DORTIER Jean-François, *La Sociologie*, Sciences Humaines Editions, 2000.

COLLIOT-THELENE Catherine, *La sociologie de Max Weber*, Eds. La Découverte, Paris, 2006.

DEMEULENAERE Pierre, *Histoire de la théorie sociologique*, Hachette Livre, 1997.

DEVINAT Annie, *Les grands courants de la pensée sociologique par les textes*, tome.1 et tome II Hachette, 1999.

DORTIER Jean-François, *Les Sciences Humaines*, Sciences Humaines Editions, 2009.

DURAND Jean-Pierre, *La sociologie de Marx*, Editions la Découverte, 1995.

GLAYMANN Dominique, *L'essentiel pour comprendre la sociologie*, Ellipses Edition marketing, 2012.

LOBRICHON Guy, MESURE Sylvie, SAVIDAN Patrick (sous la dir.), *Dictionnaire des sciences humaines*, PUF, 2006.

MARTUCELLI Danilo, *Sociologie de la modernité : l'itinéraire du XXe siècle*, Gallimard, 1999

MOLENAT Xavier, *La Sociologie*, Sciences Humaines Editions, 2009.

STEINER Philippe, *La sociologie de Durkheim*, Eds. La Découverte, 2005.

VANDENBERGHE Frédéric, *La sociologie de Georg Simmel*, Editions la Découverte, 2001.

HISTOIRE - ANTHROPOLOGIE



a alamy stock photo

R06TEE
www.alamy.com

Texte 5

MARC BLOCH

La féodalité comme type social

Aux yeux de Montesquieu, l'établissement des « lois féodales » en Europe était un phénomène unique en son genre, « un événement arrivé une fois dans le monde et qui n'arrivera peut-être jamais ». Moins rompu, sans doute, à la précision des définitions juridiques, mais curieux d'horizons plus larges, Voltaire protesta : « La féodalité n'est point un événement ; c'est une forme très ancienne qui subsiste dans les trois quarts de notre hémisphère, avec des administrations différentes. » La science, de nos jours, s'est généralement ralliée au parti de Voltaire. Féodalités égyptienne, achéenne, chinoise, japonaise : autant d'alliances de mots – et j'en passe – désormais familières. Aux historiens de l'Occident elles ne laissent pas d'inspirer parfois de discrètes inquiétudes.

Les caractères fondamentaux de la féodalité européenne

Le plus simple sera sans doute de commencer par dire ce que cette société n'était pas. Bien que les obligations nées de la parenté y fussent conçues comme très vigoureuses, elle ne se fondait pas tout entière sur le lignage. Plus précisément, les liens proprement féodaux n'avaient de raison d'être que parce que ceux du sang ne suffisaient pas. Par ailleurs, malgré la persistance de la notion d'une autorité publique superposée à la foule des petits pouvoirs, la féodalité coïncida avec un profond affaiblissement de l'État, notamment dans sa fonction protectrice. Mais la société féodale n'était pas seulement différente et d'une société de parentèles et d'une société dominée par la force de l'État. Elle venait après des sociétés ainsi constituées et portait leur empreinte. Les rapports de dépendance personnelle qui la caractérisaient gardaient quelque chose de la parenté artificielle qu'avait été, à beaucoup d'égards, le primitif compagnonnage et, parmi les droits de commandement exercés par tant de menus chefs, une bonne part faisaient figure de dépouilles arrachées à des puissances « régaliennes ».

C'est donc comme le résultat de la brutale dissolution de sociétés plus anciennes que se présente la féodalité européenne. Elle serait, en effet, inintelligible sans le grand bouleversement des invasions germaniques qui, forçant à se fusionner deux sociétés originellement placées à des stades très différents de l'évolution, rompit les cadres de l'une comme de l'autre et fit revenir à la surface tant de modes de pensée et d'habitudes sociales d'un caractère singulièrement primitif. Elle se constitua définitivement dans l'atmosphère des dernières ruées barbares. Elle supposait un profond ralentissement de la vie de relations, une circulation monétaire trop atrophiée pour permettre un fonctionnariat salarié, une mentalité attachée au sensible et au proche. Quand ces conditions commencèrent à changer, son heure commença de passer.

Elle fut une société inégale, plutôt que hiérarchisée : de chefs, plutôt que de nobles ; de serfs, non d'esclaves. Si l'esclavage n'y avait pas joué un rôle aussi faible, les formes de dépendance authentiquement féodales, dans leur application

aux classes inférieures, n'auraient pas eu lieu d'exister. Dans le désordre général, la place de l'aventurier était trop grande, la mémoire des hommes trop courte, la régularité du classement social trop mal assurée pour permettre la stricte constitution de castes régulières.

Pourtant, le régime féodal supposait l'étroite sujétion économique d'une foule d'humbles gens envers quelques puissants. Ayant reçu des âges antérieurs la *villa* déjà seigneuriale du monde romain, la chefferie de village germanique, il étendit et consolida ces modes d'exploitation de l'homme par l'homme et, joignant en un inextricable faisceau le droit à la rente du sol avec le droit au commandement, fit de tout cela véritablement la seigneurie. Au profit d'une oligarchie de prélats ou de moines, chargés de rendre le Ciel propice. Au profit, surtout, d'une oligarchie de guerriers.

Qu'en effet, parmi les caractères distinctifs des sociétés féodales, on doive ranger la quasi-coïncidence établie entre la classe des chefs et une classe de guerriers professionnels, servant de la seule façon qui alors parût efficace, c'est-à-dire en cavaliers lourdement armés, la plus rapide des enquêtes comparatives suffit à le montrer. Nous l'avons vu : les sociétés où subsista une paysannerie armée, tantôt ignorèrent l'armature vassalique, comme celle de la seigneurie, tantôt de l'une et l'autre ne connurent que des formes très imparfaites : ainsi en Scandinavie, par exemple, ou dans les royaumes du groupe asturo-léonais.

Dans la société féodale, le lien humain caractéristique fut l'attache du subordonné à un chef tout proche. D'échelon en échelon, les nœuds ainsi formés joignaient, comme par autant de chaînes indéfiniment ramifiées, les plus petits aux plus grands. La terre même ne semblait une richesse si précieuse que parce qu'elle permettait de se procurer des « hommes ». [...]

Dans l'aire de la civilisation occidentale, la carte de la féodalité offre quelques larges vides : péninsule scandinave, Frise, Irlande. Peut-être est-il plus important encore de constater que l'Europe féodale ne fut pas tout entière féodalisée au même degré ni selon le même rythme et, surtout, qu'elle ne le fut nulle part complètement. En aucun pays, la population rurale ne tomba, totalement, dans les liens d'une dépendance personnelle et héréditaire. Presque partout – bien qu'en nombre extrêmement variable selon les régions –, il subsista des alleux, grands ou petits. La notion de l'État ne disparut jamais absolument et, là où elle conserve le plus de force, des hommes persistèrent à s'appeler « libres », au sens ancien du mot, parce qu'ils ne dépendaient que du chef du peuple ou de ses représentants. Des groupes de paysans guerriers se maintinrent en Normandie, dans l'Angleterre danoise, en Espagne. Le serment mutuel, antithétique aux serments de subordination, vécut dans les institutions de paix et triompha dans les communes. Sans doute est-il dans la destinée de tout système d'institutions humaines de ne jamais se réaliser qu'imparfaitement. Dans l'économie européenne du début du XX^e siècle, placée incontestablement sous le signe du capitalisme, plus d'une entreprise ne continuait-elle pas d'échapper à ce schéma ? [...]

Une coupe à travers l'histoire comparée

Sujétion paysanne : à la place du salaire, généralement impossible, large emploi de la tenure-service, qui est, au sens précis, le fief ; suprématie d'une

classe de guerriers spécialisés ; liens d'obéissance et de protection qui attachent l'homme à l'homme et, dans cette classe guerrière, revêtent la forme particulièrement pure de la vassalité ; fractionnement des pouvoirs, générateur de désordre ; au milieu de tout cela, cependant, la survivance d'autres modes de groupement, parentèle et État, dont le dernier devait, durant le second âge féodal, reprendre une vigueur nouvelle : tels semblent donc être les traits fondamentaux de la féodalité européenne. Comme tous les phénomènes décelés par cette science de l'éternel changement qu'est l'histoire, la structure sociale ainsi caractérisée porta certainement l'empreinte originale d'un temps et d'un milieu. De même, cependant, que le clan à filiation féminine ou agnatique ou encore que certaines formes d'entreprises économiques se retrouvent à peu près semblables dans des civilisations fort diverses, il n'est pas impossible, en soi, que des civilisations différentes de la nôtre n'aient traversé un stade approximativement analogue à celui qui vient d'être défini. Si cela est, elles mériteront, durant cette phase, le nom de féodales. Mais le travail de comparaison ainsi compris excède visiblement les forces d'un seul homme. Je me bornerai donc à un exemple, capable de suggérer, au moins, l'idée de ce que, conduite par des mains plus sûres, pourrait donner une pareille recherche. La tâche sera facilitée par d'excellentes études, marquées déjà au coin de la plus saine méthode comparative.

Dans les lointains de l'histoire du Japon, ce qu'on entrevoit, c'est une société de groupes consanguins, ou censés tels. Puis vient, vers la fin du VII^e siècle de notre ère, sous l'influence chinoise, l'instauration d'un régime d'État qui, tout comme nos Carolingiens, s'efforce à une sorte de patronat moral des sujets. Enfin s'ouvre – à partir du XI^e siècle ou environ – la période que l'on a pris l'habitude d'appeler féodale et dont l'avènement semble bien, selon un schéma que nous connaissons déjà, avoir coïncidé avec un certain ralentissement des échanges économiques. Ici donc, comme en Europe, la « féodalité » aurait été précédée par deux structures sociales très différentes. Comme chez nous également, elle conserva profondément l'empreinte de l'une et de l'autre. Plus étrangère, on l'a vu, qu'en Europe à l'édifice proprement féodal – puisque les filières d'hommages s'arrêtaient avant d'atteindre l'Empereur –, la monarchie subsista, en droit, comme la source théorique de toute puissance ; et, là aussi, le morcellement des droits de commandement, qui se nourrissait d'habitudes très anciennes, se présenta officiellement comme une suite d'empiétements sur l'État.

Au-dessus de la paysannerie, une classe de guerriers professionnels s'était élevée. Ce fut dans ce milieu que, sur le modèle donné par les rapports du suivant d'armes avec son chef, se développèrent les dépendances personnelles, affectées ainsi, semble-t-il, dès l'origine, d'un caractère de classe beaucoup plus accentué que la « commendise » européenne. Elles étaient, de même qu'en Europe, hiérarchisées. Mais la vassalité japonaise fut, beaucoup plus que la nôtre, un acte de soumission et beaucoup moins un contrat. Elle fut beaucoup plus rigoureuse aussi, puisqu'elle n'admettait pas la pluralité des seigneurs. Comme il fallait entretenir ces guerriers, des tenures, qui ressemblaient beaucoup à nos fiefs, leur furent distribuées. Parfois, même, à l'instar de nos fiefs de « reprise », l'octroi,

purement fictif, portait en réalité sur des terres qui avaient originellement appartenu au patrimoine du prétendu donataire. Ces combattants consentirent naturellement de moins en moins volontiers à cultiver le sol. À quelques exceptions près, toutefois. Car au Japon, aussi, il y eut jusqu'au bout des cas aberrants de « vasseurs » paysans. Les vassaux vécurent donc surtout des rentes de leurs propres tenanciers. Leur masse cependant était trop nombreuse – beaucoup plus, apparemment, qu'en Europe – pour permettre la constitution, à leur profit, de vraies seigneuries, avec de forts pouvoirs sur les sujets. Il ne s'en forma guère qu'aux mains du baronat et des temples. Encore, passablement dispersées et dépourvues de réserves d'exploitation directe, rappelaient-elles plutôt les seigneuries embryonnaires de l'Angleterre anglo-saxonne que celles des régions vraiment seigneurialisées de l'Occident. Aussi bien, sur ce sol où les rizières irriguées représentaient la culture dominante, les conditions techniques étaient-elles trop différentes des pratiques européennes pour que la sujétion paysanne ne revêtît pas, elle aussi, des formes originales.

Bien trop sommaire, assurément, et, dans l'appréciation des contrastes entre les deux sociétés, insuffisamment nuancée, cette esquisse n'en permet pas moins, semble-t-il, une conclusion assez ferme. La féodalité n'a pas été « un événement arrivé une fois dans le monde ». Comme l'Europe – bien qu'avec d'inévitables et profondes différences – le Japon traversa cette phase. D'autres sociétés ont-elles également passé par elle ? Et, s'il en a été ainsi, sous l'action de quelles causes, peut-être communes ? C'est le secret des travaux futurs.

MARC BLOCH, *La Société féodale*, Albin Michel, 1939, p. 603-612.

« Aucun indigène ne se fait une idée claire de la *Kula* »



La *Kula* est une forme d'échange intertribal de grande envergure ; elle s'effectue entre des archipels dont la disposition en un large cercle constitue un circuit fermé. Empruntant cet itinéraire, deux sortes d'articles → et ces deux sortes seulement – circulent sans cesse dans des directions opposées. Le premier article – de longs colliers de coquillages rouges, appelés *soulava* – fait le trajet dans le sens des aiguilles d'une montre. Le second – des bracelets de coquillages blancs dénommés *mwali* – va dans la direction contraire. Chacun d'eux, suivant ainsi sa voie propre dans le circuit fermé, rencontre l'autre sur sa route et s'échange constamment avec lui. Tous les mouvements de ces articles *Kula*, les détails des transactions, sont fixés et réglés par un ensemble de conventions et de principes traditionnels, et certaines phases de la *Kula* s'accompagnent de cérémonies rituelles et publiques très compliquées.

Sur chaque île et dans chaque village, un nombre plus ou moins restreint d'individus participent à la *Kula* – c'est-à-dire qu'ils reçoivent les objets en question, les détiennent pendant un temps assez court, puis les transmettent. Par conséquent, tout homme qui entre dans la chaîne *Kula* reçoit périodiquement, mais non régulièrement, un ou plusieurs *mwali* (brassards en coquillage) ou un *soulava* (collier de disques de coquillages rouges) ; il lui faut alors le passer à un de ses partenaires, qui lui donne en échange l'article opposé. Ainsi, aucun de ces articles ne reste longtemps en la possession d'un individu. Une transaction ne clôture pas les rapports *Kula* : la règle étant « une fois dans la *Kula*, toujours dans la *Kula* », les contacts entre deux hommes sont une affaire permanente, qui dure toute la vie. En outre, tout *mwali* ou *soulava* octroyé est toujours susceptible de voyager et de changer de main, et il ne saurait être question de le bloquer, la règle précitée s'appliquant aussi aux objets précieux.

L'échange cérémoniel des deux articles est l'aspect essentiel de la *Kula*, celui qui prévaut sur tous les autres. Mais, associés à lui et sous son couvert, nous trouvons un grand nombre

d'actes et de particularités secondaires. Ainsi, en marge de l'échange rituel des brassards et des colliers, les indigènes s'adonnent au commerce normal, troquant d'une île à l'autre de multiples marchandises utiles, qui sont indispensables du fait qu'on ne peut se les procurer dans le district où on les importe. De plus, la construction des canoës de haute mer pour les expéditions, certaines formes de cérémonies funèbres et les tabous [cf. p. 54] préparatoires sont des activités préliminaires à la *Kula*, qui se rattachent à elle.

La *Kula* est donc une institution extrêmement vaste et compliquée, à la fois par son étendue géographique et par la multiplicité des démarches qu'elle implique. Elle unit d'étroite façon un nombre considérable de tribus, et elle englobe toutes sortes d'activités conjuguées qui s'influencent les unes les autres au point de constituer un seul tout organique.

[...] Aucun indigène, même le plus intelligent, ne se fait une idée claire de la *Kula* en tant que vaste institution sociale organisée, ni, à plus forte raison, de son rôle et de ses implications **sociologiques***.

[...] La tâche de l'ethnographe consiste à rassembler et à compléter tous les détails retenus, à réaliser la synthèse sociologique de tous les indices, d'ordre très divers, sur lesquels il peut s'appuyer. Avant tout, il lui faut découvrir que certaines activités qui, à première vue, paraissent incohérentes et sans corrélation, ne sont pas dénuées de sens. Il s'agit ensuite de trouver ce qui, en elles, est permanent et fondamental, ce qui se révèle fortuit et négligeable, c'est-à-dire, de déterminer les lois et les règles de toutes les transactions. En outre, l'ethnographe doit *construire* le schéma de l'institution, à l'exemple du physicien qui construit sa théorie à partir des données expérimentales, vérifiables par tous, mais requérant une interprétation bien étayée.

BRONISLAW MALINOWSKI, *LES ARGONAUTES DU PACIFIQUE OCCIDENTAL*,
TRADUCTION ANDRÉ ET SIMONNE DEUYVER © GALLIMARD, 1989.

Texte 3

FRANÇOISE HÉRITIER

La différence des sexes, butoir ultime de la pensée

Il m'apparaît que c'est l'observation de la différence des sexes qui est au fondement de toute pensée, aussi bien traditionnelle que scientifique. La réflexion des hommes, dès l'émergence de la pensée, n'a pu porter que sur ce qui leur était donné à observer de plus proche : le corps et le milieu dans lequel il est plongé. Le corps humain, lieu d'observation de constantes – place des organes, fonctions élémentaires, humeurs –, présente un trait remarquable, et certainement scandaleux, qui est la différence sexuée et le rôle différent des sexes dans la reproduction.

Il m'est apparu qu'il s'agit là du butoir ultime de la pensée, sur lequel est fondée une opposition conceptuelle essentielle : celle qui oppose l'identique au différent, un de ces *themata* archaïques que l'on retrouve dans toute pensée scientifique, ancienne comme moderne, et dans tous les systèmes de représentation.

Support majeur des systèmes idéologiques, le rapport identique/différent est à la base des systèmes qui opposent deux à deux des valeurs abstraites ou concrètes (chaud/froid, sec/humide, haut/bas, inférieur/supérieur, clair/sombre, etc.), valeurs contrastées que l'on retrouve dans les grilles de classement du masculin et du féminin. Le discours aristotélicien oppose le masculin et le féminin comme respectivement chaud et froid, animé et inerte, souffle et matière. Mais si nous prenons des exemples plus récents, les discours médicaux de médecins hygiénistes des XVIII^e et XIX^e siècles, ou également le discours médical contemporain, nous pouvons montrer la permanence, formulée ou implicite, de ces systèmes catégoriels d'opposition.

Certaines sociétés, néo-guinéennes ou inuit, présentent des situations exemplaires de ce point de vue. Chez les Inuit, notamment, l'identité et le genre ne sont pas fonction du sexe anatomique mais du genre de l'âme-nom réincarnée. Néanmoins, l'individu doit s'inscrire dans les activités et aptitudes qui sont celles de son sexe apparent (tâches et reproduction) le moment venu, même si son identité et son genre seront toujours fonction de son âme-nom. Un garçon peut être, de par son âme-nom féminine, élevé et considéré comme une fille jusqu'à la puberté, remplir son rôle d'homme reproducteur à l'âge adulte et se livrer dès lors à des tâches masculines au sein du groupe familial et social, tout en conservant sa vie durant son âme-nom, c'est-à-dire son identité féminine.

Il est un domaine, cependant, où il est probable qu'il n'y ait eu qu'une traduction de ce donné biologique, c'est ce que j'appelle la « valence différentielle des sexes ».

Dans *L'Exercice de la parenté*, j'ai écrit qu'aux trois « piliers » dont j'ai parlé ci-dessus, il fallait ajouter la « valence différentielle des sexes », qui est aussi un artefact et non un fait de nature. Cette valence différentielle exprime un rapport conceptuel orienté, sinon toujours hiérarchique, entre le masculin et le féminin, traduisible en termes de poids, de temporalité (antérieur/postérieur), de valeur. Ce rapport conceptuel est aisément identifiable dans le traitement terminologique

de la relation centrale de germanité (les paires frère/sœur et sœur/frère) et des positions de parenté qui en découlent, si on prend comme lieu d'examen ces systèmes où s'exprime de la manière la plus poussée la logique de règles de filiation, soit patri- soit matrilineaire que sont les systèmes crow et omaha.

Quand je me suis intéressée particulièrement à la logique inscrite au cœur même des terminologies de parenté, il m'est apparu que dans les systèmes matrilineaires crow, qui devraient représenter la figure inverse, en miroir, des systèmes patrilinéaires omaha – où le rapport frère/sœur s'analyse comme un rapport « père »/« fille » –, la logique de l'appellation inverse – où le rapport sœur/frère devrait se traduire comme un rapport « mère »/« fils » – ne va jamais jusqu'au bout. À un niveau générationnel donné, les rapports réels d'ânesse interviennent et font changer la logique interne des appellations : le frère aîné d'une femme ne peut être traité par elle de « fils », ou d'équivalent de fils, si son frère cadet peut l'être. Même si les systèmes crow postulent dans leur essence une « dominance » du féminin sur le masculin au cœur de la relation centrale de germanité entre un frère et une sœur, toutes les conséquences n'en sont pas tirées, même dans le seul registre de la dénomination – je ne parle pas bien entendu du fonctionnement global des sociétés. Dans les systèmes omaha, cette « dominance » toute conceptuelle du masculin sur le féminin dans le rapport de germanité tire implacablement et imperturbablement ses conséquences jusqu'au bout.

Ainsi, ce rapport conceptuel est, semble-t-il, inscrit dans la structure profonde du social qu'est le champ de la parenté. Les façons dont il se traduit dans les institutions sociales et le fonctionnement des divers groupes humains sont variées, mais c'est un fait d'observation générale que la domination sociale du principe du masculin. Prenons un bref exemple : chez les Iroquois, de droit pourtant matrilineaire, les matrones, femmes d'âge mûr, vraisemblablement ménopausées, disposaient certes de pouvoirs considérables, notamment sur les femmes plus jeunes qu'elles ; mais cela n'allait pas jusqu'à l'exercice politique du pouvoir, ni même jusqu'à l'égalité avec les hommes dans les processus de décision.

Cherchant d'où pouvait provenir cette « valence différentielle des sexes », quels seraient les phénomènes premiers pris en considération pour expliquer son universelle présence, j'en suis arrivée à la conclusion hypothétique qu'il s'agit moins d'un handicap du côté féminin (fragilité, moindre poids, moindre taille, handicap des grossesses et de l'allaitement) que de l'expression d'une volonté de contrôle de la reproduction de la part de ceux qui ne disposent pas de ce pouvoir si particulier. Ce qui nous amène à parler de la procréation.

On ne peut faire l'économie, quand on parle des catégories de sexe, de toutes les représentations touchant à la procréation, à la formation de l'embryon, aux apports respectifs des géniteurs, et donc aux représentations des humeurs du corps : sang, sperme, lait, salive, lymphes, larmes, sueur, etc. ; on observe d'ailleurs d'étroites articulations entre ces représentations et les données plus abstraites de la parenté et de l'alliance, notamment.

Les humeurs du corps sont partout des données d'observation, soumises à trituration intellectuelle, si elles ne sont pas partout réductibles à un même cœur élémentaire non sécable en dehors de leur caractère fluide, épanchable, et projectable hors du corps.

On sait qu'Aristote explique la faiblesse inhérente à la constitution féminine par son humidité et sa froideur, dues aux pertes de substance sanguine que les femmes subissent régulièrement sans pouvoir s'y opposer ni freiner le cours des choses. Les hommes ne perdent leur sang que volontairement, si l'on peut dire : dans des occasions qu'ils ont recherchées, comme la chasse, la guerre, la compétition. La perte de substance ne touche donc pas les individus de la même manière. La perte de substance spermatique est aussi contrôlable, et bien des systèmes sociaux et idéologiques préconisent et organisent ce contrôle. Bref, il se pourrait que ce soit dans cette inégalité-là : maîtrisable *versus* non maîtrisable, voulu *versus* subi, que se trouve la matrice de la valence différentielle des sexes, qui serait donc elle aussi inscrite dans le corps, dans le fonctionnement physiologique, ou qui procéderait, plus exactement, de l'observation de ce fonctionnement physiologique.

Cette hypothèse peut être creusée, bien qu'apparemment tautologique : les sexes anatomiquement et physiologiquement différents sont un donné naturel ; de leur observation découlent des notions abstraites dont le prototype est l'opposition identique/différent, sur laquelle se moulent tant les autres oppositions conceptuelles dont nous nous servons dans nos discours de tous ordres, que les classements hiérarchiques que la pensée opère et qui, eux, sont de valeur.

Est-ce un invariant, une catégorie universelle ? Un certain nombre de nos collègues féministes, ou qui travaillent sur l'anthropologie des sexes, contestent l'idée et cherchent à démontrer qu'il y aurait eu des sociétés où la valence différentielle des sexes n'existerait pas, ou fonctionnerait au rebours de ce que nous connaissons. Mais la démonstration reste assez illusoire.

Cependant, dire exactement pourquoi la valence différentielle des sexes semble s'être imposée de façon universelle, tout comme la prohibition de l'inceste, me paraît ressortir des mêmes nécessités : il s'agit de construire le social et les règles lui permettant de fonctionner. À côté des trois piliers qu'étaient pour Claude Lévi-Strauss la prohibition de l'inceste, la répartition sexuelle des tâches et une forme reconnue d'union sexuelle, j'en ajouterai volontiers un quatrième, si évident qu'il ne se voyait pas, mais absolument indispensable pour expliquer le fonctionnement des trois autres, qui, eux aussi, ne tiennent compte que du rapport du masculin et du féminin. Ce quatrième pilier, ou si l'on préfère, la corde qui lie entre eux les trois piliers du tripode social, c'est la valence différentielle des sexes. Ce pourrait être désespérant, mais cela ne l'est pas vraiment.

Ce discours se situe, certes, à un niveau très abstrait et très général. Bien sûr, il y a des analyses fines et précises à faire des évolutions actuelles et du rôle des acteurs sociaux. Mais il ne faut pas oublier que, des temps primitifs jusqu'à nos jours, il y a toujours eu des acteurs sociaux, même si nous avons du mal à décrypter leur rôle et les effets de ces rôles sur les représentations fondamentales des catégories ancrées dans le corps. Et le rapport conceptuel orienté se traduit en inégalité vécue.

FRANÇOISE HÉRITIER, *Masculin/Féminin, la pensée de la différence*,
Odile Jacob, 1996, p. 19-27.

Texte 1

CLAUDE LÉVI-STRAUSS

Division sexuelle du travail et choix matrimoniaux

Pendant des siècles, la morale chrétienne a tenu le commerce sexuel pour un péché, si ce n'est dans le mariage et en vue de fonder une famille. On connaît çà et là d'autres sociétés qui assignent les mêmes bornes à la sexualité licite, mais elles sont rares. Dans la plupart des cas, le mariage n'a rien à voir avec le plaisir des sens, car toutes sortes de possibilités existent à cet égard en dehors du mariage, et parfois en opposition avec lui. Dans l'Inde centrale, les Muria de Bastar mettent les garçons et les filles pubères dans des maisons communes où ils jouissent d'une complète liberté sexuelle ; mais quand vient le temps du mariage, on l'interdit entre ceux et celles qui furent auparavant des amants, de sorte qu'au sein de la communauté villageoise, chaque homme épouse une femme qu'il sait avoir été la maîtresse de son ou de ses voisins.

En règle générale, les préoccupations d'ordre sexuel interviennent donc peu dans les projets matrimoniaux. Au contraire, celles d'ordre économique jouent un rôle de premier plan, car c'est surtout la division du travail entre les sexes qui rend le mariage indispensable. Or, il en est de la division sexuelle du travail comme de la famille : elle aussi repose sur un fondement social plutôt que sur un fondement naturel. Sans doute, dans tous les groupements humains, les femmes mettent au monde les enfants, les nourrissent et prennent soin d'eux, tandis que les hommes s'emploient à la chasse et à la guerre. Pourtant, même cette répartition apparemment naturelle des tâches n'est pas toujours nette : les hommes n'enfantent pas, mais, dans les sociétés qui pratiquent la couvade, ils doivent se conduire comme s'ils le faisaient. Et il y a une grande différence entre un père Nambikwara qui veille tendrement sur son bébé, le nettoie quand il se salit, et le noble européen à qui, il n'y a pas si longtemps, on amenait cérémonieusement ses enfants, sortis pour quelques instants des appartements des femmes où on les tenait confinés jusqu'à ce qu'ils fussent en âge d'apprendre l'équitation et l'es-crime. En revanche, les jeunes concubines du chef Nambikwara dédaignent les travaux domestiques et préfèrent accompagner leur époux dans ses expéditions aventureuses. Il se pourrait qu'une coutume du même genre, signalée dans d'autres tribus sud-américaines où une catégorie particulière de femmes, mi-courtisanes, mi-servantes, restaient célibataires et suivaient les hommes à la guerre, fût à l'origine de la légende des Amazones.

Quand on considère des occupations qui s'opposent de façon moins tranchée que les soins aux enfants et la guerre, il devient encore plus difficile d'apercevoir des règles générales régissant la division du travail entre les sexes. Les femmes Bororo cultivent la terre, mais chez les Zuni, ce sont les hommes ; selon la tribu considérée, la construction des maisons ou abris, la poterie, le tissage, la vannerie incombent à l'un ou l'autre sexe. Il faut donc distinguer le *fait* de la division du travail, pratiquement universel, et les *modalités* selon lesquelles, ici et là, on répartit les tâches entre les sexes. Ces modalités relèvent, elles aussi, de facteurs culturels.

Constater qu'un sexe est préposé à certaines tâches revient à constater qu'elles sont interdites à l'autre sexe. Vue dans cette perspective, la division du travail institue un état de dépendance réciproque entre les sexes.

Ce caractère de réciprocité appartient évidemment aussi à la famille envisagée sous l'angle des rapports sexuels. Nous nous sommes interdit de le réduire à cet aspect, car, on l'a vu, la plupart des sociétés n'établissent pas entre famille et sexualité cette liaison intime qui s'est affermie dans la nôtre. Mais, comme on vient de le faire pour la division du travail, on peut aussi définir la famille par une fonction négative : toujours et partout, l'existence de la famille entraîne des prohibitions, rendant impossibles ou à tout le moins condamnables certaines unions.

Ces restrictions à la liberté de choix varient considérablement d'une société à l'autre. Dans l'ancienne Russie existait une coutume dite *snokatchesvo*, accordant au père des droits sexuels sur la jeune épouse de son fils. Ailleurs, le fils de la sœur exerçait un droit symétrique sur l'épouse de son oncle maternel. Nous-mêmes n'objectons plus au remariage d'un homme avec la sœur de sa femme, pratique incestueuse au regard du droit anglais encore en plein XIX^e siècle. Il n'en reste pas moins que toute société connue, ancienne ou actuelle, affirme que si la relation entre conjoints (et éventuellement quelques autres, comme on vient de le voir) implique des droits sexuels réciproques, d'autres liens de parenté – eux aussi fonction de la structure familiale – rendent les rapports sexuels immoraux, passibles de sanctions légales, ou simplement inconcevables. La prohibition universelle de l'inceste proclame que des individus dans la relation de parent et enfant, ou de frère et sœur, ne peuvent avoir des rapports sexuels, et moins encore se marier. Quelques sociétés – ancienne Égypte, Pérou précolombien, divers royaumes africains, polynésiens et du Sud-Est asiatique – définissaient l'inceste de façon moins stricte et le permettaient (ou même le prescrivaient) sous certaines formes à la famille régnante (dans l'ancienne Égypte il était peut-être plus répandu), mais non sans lui fixer des bornes : la demi-sœur à l'exclusion de la vraie, ou, en cas de mariage avec la vraie sœur, l'aînée à l'exclusion de la cadette...

De même que la principe de la division du travail établit une dépendance mutuelle entre les sexes, les contraignant ainsi à collaborer au sein d'un ménage, de même la prohibition de l'inceste institue une dépendance mutuelle entre les familles biologiques, et les forces à engendrer de nouvelles familles par l'office desquelles, seulement, le groupe social réussira à se perpétuer.

Ni l'instinct de procréation, ni l'instinct maternel, ni les liens affectifs entre mari et femme, et entre père et enfants, ni la combinaison de tous ces facteurs ne l'expliquent. Si importants qu'ils soient, ces éléments ne pourraient à eux seuls donner naissance à une famille, et cela pour une raison très simple : dans toutes les sociétés humaines, la création d'une nouvelle famille a pour condition absolue l'existence préalable de deux autres familles, prêtes à fournir qui un homme, qui une femme, du mariage desquels naîtra une troisième famille, et ainsi de suite indéfiniment. En d'autres termes, ce qui différencie l'homme de l'animal, c'est que, dans l'humanité, une famille ne saurait exister s'il n'y avait pas d'abord une société : pluralité de familles qui reconnaissent l'existence de liens

autres que la consanguinité et que le procès naturel de la filiation ne peut suivre son cours qu'intégré au procès social de l'alliance.

Comment les hommes en sont-ils venus à reconnaître cette dépendance sociale de l'ordre naturel, nous l'ignorerons probablement toujours. Rien ne permet de supposer que l'humanité, quand elle émergea de la condition animale, n'était pas dotée au départ d'une forme d'organisation sociale qui, dans ses lignes fondamentales, ne différait guère de celles qu'elle a connues plus tard. En vérité, on aurait du mal à concevoir ce que put être une organisation sociale élémentaire sans lui donner pour assise la prohibition de l'inceste. Car celle-ci opère seule une refonte des conditions biologiques de l'accouplement et de la procréation. Elle ne permet aux familles de se perpétuer qu'enserrées dans un réseau artificiel d'interdits et d'obligations. C'est là seulement qu'on peut situer le passage de la nature à la culture, de la condition animale à la condition humaine, et c'est par là seulement qu'on peut saisir leur articulation.

Comme Tylor l'avait déjà compris il y a un siècle, l'explication dernière se trouve probablement dans le fait que l'homme a su très tôt qu'il lui fallait choisir entre « *either marrying-out or being killed-out* » : le meilleur sinon le seul moyen, pour des familles biologiques, de ne pas être poussées à s'exterminer réciproquement, c'est de s'unir entre elles par des liens de sang. Des familles biologiques qui voudraient vivre isolées, juxtaposées les unes aux autres, formeraient chacune un groupe clos, se perpétuant par lui-même, inévitablement en proie à l'ignorance, à la peur et à la haine. En s'opposant aux tendances séparatistes de la consanguinité, la prohibition de l'inceste réussit à tisser des réseaux d'affinité qui donnent aux sociétés leur armature, et à défaut desquels aucune ne se maintiendrait.

C. LÉVI-STRAUSS, *Famille, mariage, parenté*, Plon, 1983, p. 79-84.

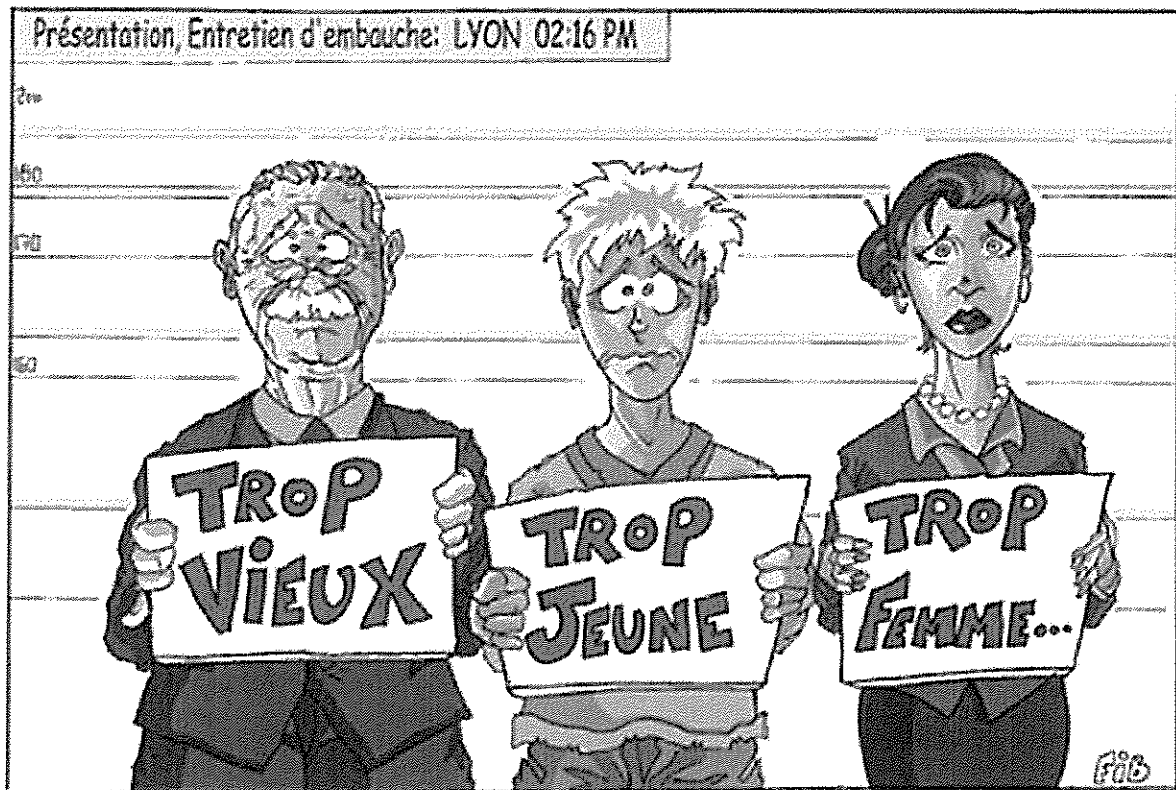
Texte 2

ERNESTINE FRIEDL

Rôles sexuels chez les cueilleurs,
chasseurs et horticulteurs

L'étude des rôles sexuels dans des sociétés de chasseurs et de cueilleurs et dans des sociétés horticoles peuvent se résumer en cinq propositions qui suggèrent des analogies avec nos sociétés industrielles (...).

QU'EST-CE QUE LA SOCIOLOGIE ?



ANALYSE SOCIOLOGIQUE

1

1

Qu'est-ce que la sociologie ?

LES PREMIERS SOCIOLOGUES ET LA NAISSANCE DE LA SOCIOLOGIE

Avant le XIXe siècle des analyses intéressantes et pertinentes de la vie sociale existaient mais la sociologie n'existait pas. La sociologie a été, en quelque sorte, inventée au XIXe siècle par ceux que l'on appelle aujourd'hui encore les pères fondateurs de la sociologie (Max Weber, Emile Durkheim et quelques autres).

Le terme sociologie lui-même a été créé par Auguste Comte en 1838. Etymologiquement, sociologie signifie science de la société. Effectivement, une préoccupation centrale anime les fondateurs de la sociologie et distingue la sociologie des approches antérieures : c'est la volonté d'adopter une démarche rigoureuse aussi scientifique que possible pour rendre compte de la vie en société.

LA SOCIOLOGIE, UN REGARD PARTICULIER SUR LA SOCIÉTÉ

*Tous les domaines de la vie sociale
peuvent être analysés par le sociologue*

Pour les fondateurs de la sociologie, analyser la vie sociale, c'est d'abord comprendre les multiples changements sociaux qui marquent la société du XIXe siècle dans laquelle ils vivent, société marquée à la fois par les effets de la Révolution industrielle et ceux des Révolutions politiques, mais c'est aussi comprendre les interactions les plus élémentaires entre les acteurs de la vie sociale. Ainsi défini, le champ de la sociologie est très vaste : la famille, la religion, les relations de pouvoir, les systèmes politiques, les négociations commerciales et bien d'autres questions peuvent être étudiées par le sociologue.

SOMMAIRE

- 1 Qu'est-ce que la sociologie ?
- 2 Des outils pour appréhender concrètement les faits sociaux
- 3 Les grands pôles de l'analyse sociologique
- 4 La sociologie européenne
- 5 La sociologie américaine
- 6 Comment avoir une distance critique face aux travaux des sociologues

macrosociologie

La macrosociologie analyse les relations sociales au sein d'ensembles sociaux vastes tels un pays ou un ensemble de pays, ce que les sociologues appellent la société globale.

microsociologie

Etude des interactions sociales au sein de groupes sociaux restreints, ne comprenant que quelques personnes.

social

- Au sens large, est social tout ce qui relève de la vie en société. Dans ce sens, l'économie, la sociologie, les sciences politiques sont des sciences sociales car elles cherchent à expliquer des faits liés à la vie en société. Elles se différencient alors des sciences de la nature.

- Dans un sens différent, on distingue le politique, l'économique et le social. Le social concerne alors les conditions de vie et le mode de vie en société. L'économique, le politique et le social sont souvent en étroite relation.

fait social

Quand le sociologue parle de fait social, il a à l'esprit les faits que l'on ne peut pas comprendre sans tenir compte de la dimension collective de la vie en société (Durkheim).

acteur social

Participant à la vie sociale en interaction avec d'autres participants à la vie sociale.

La sociologie et les autres sciences sociales, une différence de questionnement

Qu'est-ce qui distingue la sociologie des autres sciences qui s'intéressent à l'homme en société telles que l'économie, les sciences politiques, la psychologie ou l'histoire ? Pour mettre en lumière la spécificité du point de vue de la sociologie, prenons quelques exemples.

Le regard du sociologue sur le sport

Alors que l'économiste voit, par exemple dans le sport, un marché où s'échangent des biens, ou bien une production destinée à satisfaire les besoins en fonction des revenus de chacun, le sociologue s'interroge par exemple sur les interrelations entre l'équipe de football et ses supporters; il se demande aussi pourquoi les ouvriers jouent plus fréquemment au football que les cadres supérieurs, pourquoi les hommes sont plus nombreux que les femmes à pratiquer le rugby et dans la réponse à ces questions il s'interrogera sur le rôle que joue l'environnement social. Le sociologue est ici centré sur la recherche de la compréhension des comportements des individus en interrelation les uns avec les autres, alors que l'économiste analyse le mécanisme de l'échange proprement dit.

Le regard du sociologue sur le suicide

Prenons un autre exemple, le suicide, qui a fait l'objet d'une étude célèbre de Durkheim. Face au suicide, le psychologue cherche dans le passé de l'individu les événements particuliers qui peuvent expliquer son geste alors que le sociologue cherche à comprendre non pas un suicide particulier mais l'ensemble des suicides tels qu'ils se produisent à un moment donné dans la société et à mettre en relation ce fait social avec d'autres caractéristiques sociales. Le fait d'être marié ou célibataire, ou le fait d'appartenir à tel ou tel groupe social, a-t-il une influence sur la fréquence du suicide dans une société ?

Le sociologue étudie donc la vie sociale sous un angle différent de celui des autres sciences sociales, il se pose d'autres questions.

LA SOCIOLOGIE, UNE VOLONTÉ D'ADOPTER UNE MÉTHODOLOGIE RIGOUREUSE

La sociologie a été marquée dès l'origine par la volonté de ses fondateurs de développer une analyse rigoureuse. Tous les fondateurs de la sociologie insistent sur ce point. La rigueur scientifique se heurte à de nombreuses difficultés en sociologie où l'impli-

cation personnelle est forte et où l'expérimentation permettant de vérifier la validité des analyses est presque toujours difficile et fréquemment impossible. Illustrons par quelques exemples les problèmes de méthode auxquels est confronté le sociologue.

La nécessaire distance du chercheur par rapport à son propre système de pensée

Les prénotions et le système de valeurs du sociologue ne doivent pas interférer avec son analyse

Quand il analyse la réalité sociale, le sociologue peut avoir une perception personnelle de la réalité qu'il va étudier. Ces prénotions*, son système de valeurs, peuvent biaiser son analyse. Ainsi par exemple, quand il étudie une société différente de la sienne, le sociologue peut être conduit à l'apprécier par référence ou par comparaison avec sa propre culture, se rendant ainsi coupable d'ethnocentrisme.

Considérer les faits sociaux comme des choses pour parvenir à une analyse objective de la réalité sociale

Durkheim, dans les *Règles de la méthode sociologique*, a insisté sur l'importance qu'il y a à prendre conscience de ce que des prénotions peuvent obscurcir le jugement des sociologues et sur la nécessité de définir des règles à mettre en place pour que ces prénotions n'influencent pas son analyse. Pour lui, il importe d'abord de considérer les faits sociaux comme des choses.

Respecter la neutralité axiologique

Max Weber a mis l'accent sur l'idée qu'en sociologie l'analyse porte presque toujours indirectement sur des valeurs. Or le sociologue a son propre système de valeurs qui est susceptible de biaiser son analyse. Pour qu'une analyse soit scientifique, elle ne doit pas dépendre des valeurs du savant, elle doit pouvoir être contrôlée et faire l'objet de vérifications. Aussi Weber demande-t-il au savant de ne pas considérer une analyse comme universelle, mais par rapport aux valeurs et pré-supposés qui la sous-tendent (c'est ce principe qu'il qualifie de neutralité axiologique). Il importe de faire la différence entre un fait scientifiquement vérifiable et une analyse en partie subjective.

Les difficultés liées à l'existence de causalités multiples et de causalités circulaires

En sociologie, comme dans les autres sciences sociales, les relations de causalité sont souvent multiples. Il y a souvent non pas

**prénotion : idée reçue que l'on peut avoir sur la réalité sociale.*

ethnocentrisme

Tendance à juger des faits ou des comportements par rapport aux normes et aux valeurs du groupe social auquel on appartient.



considérer les faits sociaux comme des choses

La première règle, et la plus fondamentale, est de considérer les faits sociaux comme des choses. (...) Il nous faut donc considérer les phénomènes sociaux en eux-mêmes, détachés des sujets conscients qui se les représentent. (...) Nous avons montré comment le sociologue devait écarter les notions anticipées qu'il avait des faits pour se mettre en face des faits eux-mêmes; comment il devait les atteindre par leurs caractères les plus objectifs.

*E. Durkheim,
Les règles de la méthode sociologique, 1895*

CONSTRUIRE DES QUESTIONNEMENTS NOUVEAUX PERMETTANT DE TESTER LES IDÉES REÇUES

Le sociologue cherche souvent à lutter contre les idées reçues mais fausses, les pseudo-évidences, les apparences trompeuses. Ainsi par exemple, en matière d'esthétique, l'idée reçue dominante se traduit par l'adage "des goûts et des couleurs, on ne discute pas", l'argument sous-jacent étant qu'il s'agit d'un choix strictement individuel. Pourtant, quand le sociologue Bourdieu étudie dans les années 1960 les sources sociales des goûts en matière artistique, il part en quelque sorte en campagne contre cette idée reçue : et si ce n'était pas vrai, si les goûts au contraire étaient pour une part liés au milieu social dans lequel on a vécu. C'est ainsi qu'il montrera en s'appuyant sur de nombreuses données statistiques que la fréquentation des musées ou du théâtre, et plus globalement l'amour de l'art, sont très fortement marqués par le milieu social auquel on appartient.

TOUS LES SOCIOLOGUES N'ONT PAS LA MÊME CONCEPTION DE LA SOCIOLOGIE

La difficulté à définir la sociologie tient à ce que tous les sociologues n'ont pas la même conception de la sociologie. Deux définitions classiques s'opposent, celle de Durkheim et celle de Weber.

La sociologie explique les faits sociaux par d'autres faits sociaux

Pour Emile Durkheim la spécificité de la sociologie est d'expliquer les faits sociaux par d'autres faits sociaux. Les faits sociaux "*consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui*" (E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 1895). Ainsi, par exemple, le suicide est un fait social qui s'explique par d'autres faits sociaux (l'appartenance à une catégorie sociale, la situation de famille, etc...). Dans cette approche la société exerce une influence sur le comportement de l'individu même si cette influence n'exclut pas que l'individu conserve une certaine autonomie. C'est ainsi que même si le célibat est un facteur de suicide, tous les célibataires ne se suicident pas.

La sociologie compréhensive

Max Weber propose une approche de la sociologie différente. Pour Max Weber l'essence du social est l'interaction entre les ac-



Qu'est ce que la sociologie ?

Mais si nous considérons les faits sociaux comme des choses, c'est comme des choses sociales. (...) Nous avons fait voir qu'un fait social ne peut être expliqué que par un autre fait social, et, en même temps, nous avons montré comment cette sorte d'explication est possible en signalant dans le milieu social interne le moteur principal de l'évolution collective.

*E. Durkheim.
Les règles de la méthode
sociologique*



**Qu'est ce que
la sociologie ?**

Nous appellerons sociologie (...) une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets. Nous entendons par "activité" un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance) quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif. Et par activité "sociale" l'activité qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement.

*M. Weber,
Economie et société*

teurs sociaux : *La collision entre deux cyclistes par exemple, est un simple événement au même titre qu'un phénomène de la nature. Serait une activité sociale, la tentative d'éviter l'autre et les injures, la bagarre ou l'arrangement à l'amiable qui suivrait la collision. N'importe quel contact entre les hommes n'est pas de caractère social, seul l'est le comportement propre qui s'oriente significativement d'après le comportement d'autrui (Weber, Economie et société).*

Dans cette approche, la question centrale qui se pose au sociologue est de savoir quel sens donner à une activité sociale. Comment l'interpréter. Pour cela, il importe de se demander quelle signification l'acteur social donne à sa relation avec l'autre. Il s'agit de comprendre la subjectivité de l'acteur social en interrelation avec d'autres acteurs sociaux, c'est pourquoi on parle à son propos de sociologie compréhensive.

ethnologie

- Etude comparative des différentes sociétés.
- Ensemble de méthodes qui ont été élaborées pour permettre l'étude de sociétés différentes.

**observation
participante**

Immersion d'un observateur dans un groupe où il participe aux activités du groupe dans le but de mieux comprendre les comportements au sein de ce groupe.



Max Weber

Pour l'interprétation compréhensive de l'activité que pratique la sociologie, les structures ne sont que des développements et des ensembles d'une activité spécifique de personnes singulières. (...) Malgré tout, la sociologie ne peut pas (...) ignorer les formes collectives de pensée.

Economie et société

HOLISME ET INDIVIDUALISME MÉTHODOLOGIQUE

La sociologie en termes de structure s'insère dans une démarche méthodologique que l'on qualifie d'holisme. L'approche holiste (E. Durkheim, K. Marx...) considère que la société dans son ensemble ne se réduit pas à la somme de ses parties et que les caractéristiques globales de la société exercent une influence importante sur les comportements des individus.

A l'opposé, l'individualisme méthodologique a fortement marqué la sociologie de l'action sociale. L'individualisme méthodologique (R. Boudon...) considère que pour comprendre la réalité sociale il faut centrer son attention sur l'individu et non sur la société. La société est le produit de l'action humaine, elle est relativement fluide et se transforme sous l'effet de l'action des hommes. La sociologie doit donc centrer son attention sur les acteurs sociaux.

Nombre de sociologues, y compris certains fondateurs de la sociologie comme Max Weber, adoptent, à des moments différents, l'une ou l'autre de ces démarches.

LA SOCIOLOGIE CENTRÉE SUR LES STRUCTURES

Dans l'approche structurelle, la société est considérée comme un système social, c'est à dire un ensemble d'éléments entre lesquels il existe des relations d'interdépendance. Si un élément important est modifié, cette modification aura des répercussions sur les autres composantes de la société. Le sociologue cherche à repérer les structures de la société et à comprendre les relations entre ces structures, entre les structures et la vie sociale. Les structures exercent une influence forte sur les comportements sociaux.

La sociologie fonctionnaliste

Comment fonctionne une société ? On peut d'abord repérer des permanences entre les différentes sociétés. Ainsi par exemple, l'institution familiale existe dans toutes les sociétés. Si une institution sociale se maintient dans le temps, n'est-ce pas parce qu'elle assure une fonction sociale essentielle ? Ainsi, la permanence de la famille s'expliquerait par le fait qu'elle assure une fonction majeure : la socialisation des enfants. Les fonctionnalistes ont souvent cherché à détecter les fonctions cachées (latentes) derrière les fonctions apparentes (manifestes). Ainsi, la fonction apparente de l'automobile est de servir de moyen de transport, mais elle peut avoir une fonction sociale la-

sociologie centrée sur les structures

Ecole de pensée qui considère qu'il est nécessaire de prendre en compte les structures de la société et les relations entre ces structures pour rendre compte de la vie sociale.

fonctionnalisme

Courant sociologique qui considère la société comme un ensemble intégré dont les institutions sociales sont les composantes. Chaque institution est en relation avec les autres et remplit une ou plusieurs fonctions qui contribuent à l'organisation et à l'activité de la société (tout comme les organes du corps).

tente, situer la place de l'individu dans l'échelle sociale. Ce qui semble le résultat de données naturelles ou psychologiques peut être lié au contexte social (voir Durkheim). Ainsi, le sociologue américain Veblen a montré comment les besoins, la consommation, sont pour une part les produits de l'environnement social.

La sociologie en termes de conflits entre les groupes sociaux

Alors que le fonctionnalisme étudie le plus souvent les conditions du maintien de l'ordre social et de la cohésion sociale (religion, valeurs collectives...), un autre courant centré sur les structures analyse les conflits entre les groupes sociaux. Ainsi la sociologie marxiste concentre son analyse autour du concept de lutte des classes (voir article Karl Marx).

LA SOCIOLOGIE DE L'ACTION SOCIALE

Max Weber est considéré comme le fondateur de la sociologie de l'action sociale. Le sociologue doit observer et interpréter théoriquement les comportements des acteurs sociaux, et pour cela la méthode positiviste est inadaptée. Les sociologues qui se situent dans l'approche de l'action sociale accordent aujourd'hui une place centrale à l'étude des interactions entre les acteurs sociaux (approche interactionniste). La structure sociale est en perpétuelle transformation sous l'effet des interactions entre les acteurs sociaux.

L'approche en termes d'action sociale reproche souvent au sociologue holiste d'interpréter de façon déterministe les interactions sociales, de surévaluer l'impact des structures sociales sur les décisions des individus, de sous-estimer l'autonomie des acteurs sociaux.

Si l'interaction entre les acteurs sociaux est le moteur de la vie sociale, il ne faut prendre en compte dans l'analyse sociologique que les interactions entre les acteurs sociaux. Chaque individu qui participe à une action sociale est un acteur social, mais il existe aussi des acteurs sociaux collectifs. Ainsi, une entreprise ou un syndicat sont des acteurs sociaux parce que ce sont des centres de décision. Un syndicat agit quand il prend des engagements, par exemple en signant un accord collectif, il en va de même d'une entreprise qui embauche ou qui licencie. En revanche, ce que le sociologue holiste qualifie de classe sociale ne constitue pas un acteur social parce qu'il s'agit d'une entité abstraite dont on ne peut pas cerner les actions.

Il existe différentes interprétations de la sociologie de l'action sociale. L'interactionnisme symbolique et l'ethnométhodologie en sont les formes les plus extrêmes.

action sociale

Activité des individus qui s'effectue en relation avec d'autres individus.

interaction

Action réciproque ayant des significations pour les acteurs sociaux et qui influence les comportements et les attitudes.

interactionnisme

Courant d'analyse sociologique qui centre son étude sur les relations entre les acteurs sociaux.

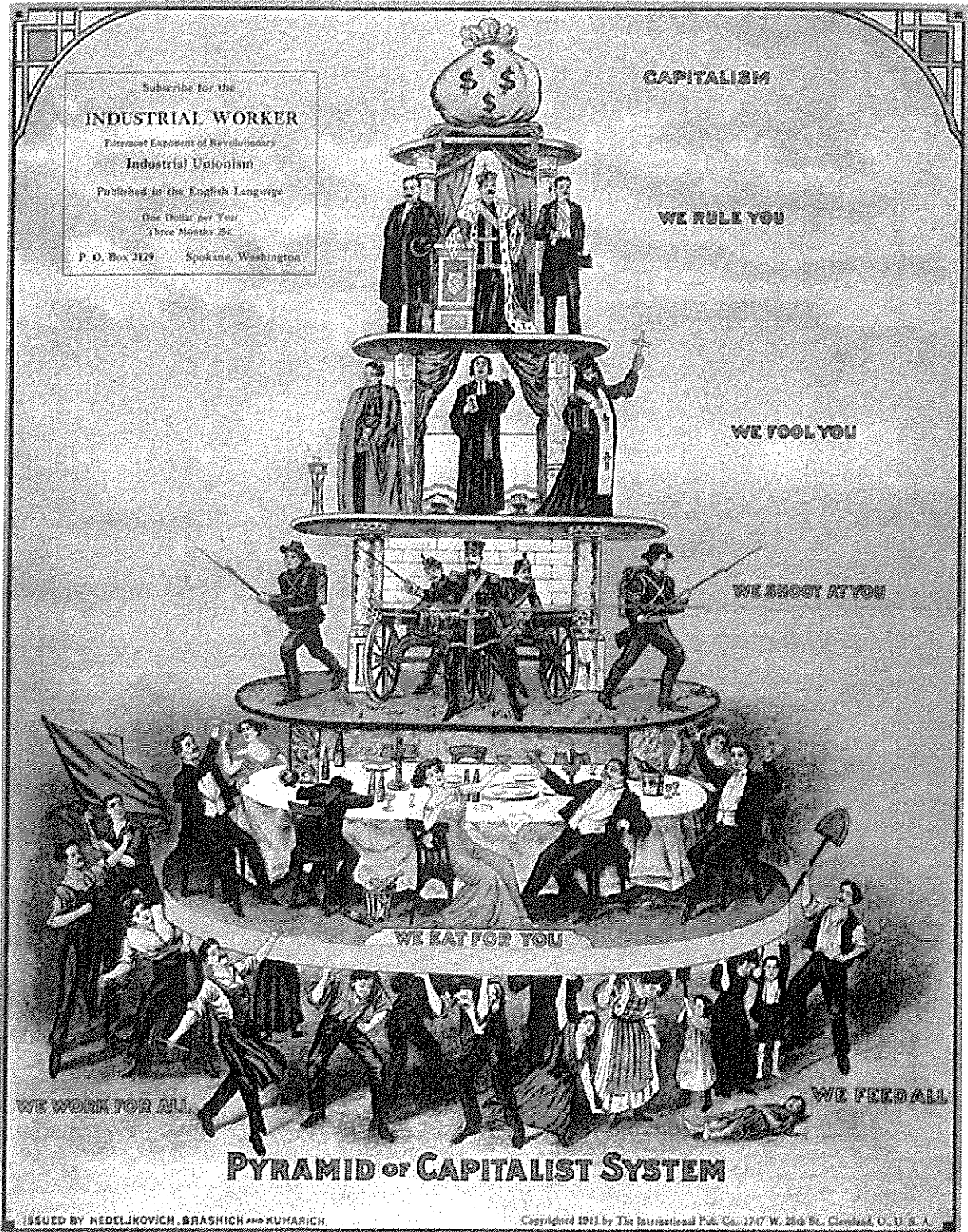
interactionnisme symbolique

Approche sociologique interactionniste qui étudie les dynamiques créées par les relations inter-individuelles (Howard Becker, Erving Goffman).

ethnométhodologie

Courant sociologique américain né dans les années 1960, représenté par Garfinkel, s'inspirant de l'individualisme méthodologique et selon lequel ce sont les acteurs qui, lors de leurs relations inter-individuelles, construisent et reconstruisent sans cesse le social (approche souvent centrée sur l'analyse du quotidien).

LA STRATIFICATION SOCIALE



La stratification sociale

LA SOCIÉTÉ ET SES DIVISIONS

I. Les divers types de stratification

1. La stratification sociale désigne la manière dont chaque société instaure des différenciations fondées sur des positions sociales et la distribution inégale des ressources telles que la richesse, le pouvoir, le savoir, le prestige...

Les principes qui régissent la stratification peuvent varier sensiblement d'une société à une autre : les sociétés contemporaines sont généralement décrites à partir d'une division en classes sociales mais il ne s'agit là que d'un mode d'organisation parmi d'autres. En effet, d'autres logiques de structuration de la société existent comme, par exemple, le système des castes et la division de la société en ordres.

► Le système des castes désigne l'organisation sociale de l'Inde (il est cependant juridiquement aboli) fondée sur une division économique, sociale et politique confortée par des principes de pureté religieuse. L'appartenance à une caste est héréditaire (un enfant naît obligatoirement dans la caste de ses parents) et se trouve renforcée par l'application stricte du principe de l'endogamie (les mariages sont organisés à l'intérieur de sa caste). Les principales originalités de ce système en sont la permanence (environ deux mille ans) et la nette séparation des fonctions sociales.

Au sommet de la hiérarchie, on trouve les brahmanes (les prêtres) qui gèrent le sacré. Les ksatriyas (les guerriers et les producteurs) occupent le deuxième rang.

Les vaishyas (les commerçants et les travailleurs de la terre) précèdent les shudras (les serviteurs).

Les intouchables, enfin, exclus du système des castes, composent la dernière catégorie.

Un régime d'interdits tend à limiter les relations entre castes et à renforcer le sentiment communautaire puisque la pureté des castes supérieures s'oppose à l'impureté des castes inférieures : un intouchable, considéré comme impur ne peut, par exemple, prendre ses repas qu'en compagnie d'un autre intouchable puisqu'il ne peut toucher de la nourriture destinée à un membre d'une caste supérieure.

► **Le système d'ordre qui caractérisait la France de l'Ancien Régime repose sur d'autres logiques.** Trois ordres aux fonctions spécifiques coexistent : le clergé, la noblesse, le Tiers État. Le clergé, chargé des affaires religieuses, détermine les principes d'organisation sociale alors que la noblesse (composée principalement de chevaliers) assure le maintien de l'ordre social. Ces deux ordres exercent leur prééminence sur le Tiers État, qui apparaît comme une catégorie extrêmement diversifiée, réunissant le restant de la population (bourgeoisie, artisanat, monde agricole...). Les deux premiers ordres sont homogènes mais, à la différence du système des castes, non totalement clos. La règle de l'endogamie connaît, par exemple, des exceptions dans la noblesse et le passage d'un ordre à un autre n'est pas impossible même si, dans les faits, il demeure exceptionnel : l'annoblissement d'une partie de la bourgeoisie passe notamment par l'achat d'une charge (la noblesse de robe se différencie ainsi de la noblesse d'épée) ainsi que par le mariage. Cette organisation vole en éclats lors de la Révolution qui en supprimant les ordres ouvre la voie à une société structurée sur de nouveaux principes.

2. La division de la société en classes ou groupes sociaux résulte, à la fois, de la fin de la société d'ordres, mais également des transformations sociales intervenues à partir du XIX^e siècle, au cours de la révolution industrielle

La société d'Ancien Régime dominée par l'ordre traditionnel (ce que traduit la présence centrale de la religion dans une société

essentiellement rurale) laisse place à une nouvelle organisation sociale où les critères d'appartenance à un groupement paraissent plus flous que par le passé. Les mutations sociales se caractérisent, en effet, par une multiplication des fonctions sociales (qui résulte du processus de division du travail social mis en lumière par Durkheim) ainsi que par l'invocation de nouvelles logiques de classement (l'honneur qui prévalait dans la société d'ordres est désormais concurrencé par la richesse). L'analyse de la stratification sociale au sein de la société industrielle est entreprise, dès son apparition, par les premiers grands sociologues.

II. Les classes sociales et la sociologie

1. Le terme de classe sociale, s'il n'a pas été inventé par Karl Marx, est néanmoins fréquemment associé à ses écrits

Marx a, en effet, élaboré une célèbre théorie des classes sociales qui s'est imposée comme une référence incontournable puisque, qu'il s'agisse de l'actualiser, de la discuter ou de la récuser, la plupart des auteurs postérieurs à Marx oublient rarement d'y faire référence. Son analyse des classes sociales s'inscrit comme un élément de son œuvre philosophique, économique, politique mais aussi sociologique.

► Pour Marx, les classes sociales ne sauraient se limiter à l'organisation de la société industrielle puisque, selon lui, toute l'histoire des sociétés humaines n'aurait été que l'histoire de la lutte des classes. En effet, dans ce schéma, les classes sociales sont des groupements antagonistes qui s'opposent sur la détention des moyens de production. Le critère économique s'avère prépondérant puisque la division du travail s'accompagne d'une répartition inégalitaire des ressources et se trouve à l'origine de l'exploitation qu'exercent certaines classes sociales (celles qui détiennent les moyens de production) sur les autres : Marx évoque ainsi l'opposition entre patriciens et plébéiens dans l'Antiquité, entre serfs et propriétaires fonciers dans la société féodale et l'opposition majeure de la société industrielle, entre la bourgeoisie et le prolé-

riat. Cette lutte doit conduire, à terme, à la destruction finale des divisions sociales (c'est-à-dire à l'avènement de la société sans classes) puisque la dynamique capitaliste a pour effet d'accroître le nombre de prolétaires et doit déboucher, à terme, sur la révolution sociale. C'est d'ailleurs cet aspect prophétique de l'œuvre de Marx qui semble le plus contestable puisque l'ensemble des conflits qui surviennent au sein de la société industrielle sont censés s'inscrire dans un schéma écrit à l'avance et dont l'issue paraît certaine.

► **L'appartenance à une classe sociale est ainsi fondée sur un critère qui se veut objectif : la place occupée dans le processus de production.** Dans la société industrielle, la bourgeoisie possède les moyens de production, c'est-à-dire le capital qui prend la forme de terres, d'usines, de machines mais aussi de titres financiers... alors que le prolétariat, la classe la plus nombreuse, est contrainte de vendre sa force de travail en échange d'un salaire dont une part ne lui est pas rétribuée (c'est ce que Marx appelle la plus-value qui fonde l'exploitation du travailleur).

• La définition marxiste des classes sociales se veut réaliste puisqu'elle choisit comme point de départ les divisions effectives qui traversent la société. Les classes sociales sont ainsi assimilées à des groupes sociaux qui ont une existence «concrète». Cette approche est néanmoins souvent critiquée pour son économisme (c'est-à-dire la tendance qui consiste à expliquer les comportements sociaux à partir des seuls déterminants économiques) et son finalisme (l'Histoire aurait un sens et un seul, contenu en germe dans la lutte des classes), même si l'œuvre de Marx comporte souvent davantage de nuances que nombre d'écrits postérieurs issus de ce courant de pensée. S'il se réclame dans certains écrits théoriques, comme *Le Capital* (1867), d'une division binaire de la société (bourgeoisie-prolétariat), il est toutefois amené à l'amender dans d'autres textes consacrés à l'étude de situations concrètes. Dans *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte* (1852), par exemple, Marx ne distingue pas moins de sept classes sociales dans la France du milieu du XIX^e siècle : l'aristocratie financière, la grande propriété foncière, la bourgeoisie industrielle, la petite bourgeoisie, la classe ouvrière, le lumpenprolétariat ou sous-prolétariat, la paysannerie parcellaire. Marx en vient ainsi à évoquer des **fractions de classe**, c'est-à-dire qu'il admet qu'au sein d'une même classe sociale, des intérêts divergents puissent apparaître et provoquer des conflits

d'intérêt : il souligne avec précision les divisions opposant, au sein de la classe dominante française du milieu du XIX^e siècle, les industriels aux propriétaires fonciers (ces divisions se retrouvent, par exemple, dans leurs choix politiques respectifs).

► Marx fait également référence, dans sa définition des classes sociales, à un critère subjectif : le sentiment d'appartenance à une classe sociale ou la conscience de classe. Il ne suffit pas, en effet, d'occuper des positions similaires dans la structure sociale pour avoir conscience d'appartenir à une classe sociale. Les paysans parcellaires que Marx évoque dans *Le 18 Brumaire* ne forment pas une classe sociale alors que leur situation économique est tout à fait comparable.

« Dans la mesure où des millions de familles paysannes vivent dans des conditions économiques qui les séparent les unes des autres et opposent leur genre de vie, leurs intérêts et leur culture à celle des autres classes de la société, elles constituent une classe. Mais elles ne constituent pas une classe dans la mesure où il n'existe entre les paysans parcellaires qu'un lien local et où la similitude de leurs intérêts ne crée entre eux aucune communauté, aucune liaison nationale ni aucune organisation politique. »

Les paysans parcellaires ne forment pas réellement une classe sociale dans la mesure où leur isolement spatial et donc social constitue un obstacle de taille à la formation d'une classe sociale.

« Ainsi, la grande masse de la nation française est constituée par une simple addition de grandeurs de même nom, à peu près de la même façon qu'un sac rempli de pommes de terre forme un sac de pommes de terre. »

Marx considère que la classe sociale ne peut prendre conscience de ses intérêts que dans la lutte qui les oppose aux autres classes sociales. Marx distingue alors la classe en soi de la classe pour soi. Les paysans parcellaires forment ainsi une classe en soi (selon le critère économique, ils occupent la même place dans le processus de production) mais non une classe pour soi (l'absence d'organisation politique, de relations sociales effectives... nuisent à l'émergence d'intérêts communs).

L'intuition de Marx, selon laquelle les découpages en classes sociales opérés par le sociologue ne sauraient se réduire aux groupes sociaux réellement mobilisés, nuance quelque peu son déterminisme économique et renvoie à des interrogations contemporaines sur les modalités de constitution des groupes sociaux.

2. L'étude de la stratification sociale ne se limite pas à la théorie marxiste : Max Weber s'est également interrogé sur ses fondements

Il se démarque de la position de Marx, d'un point de vue méthodologique, en élaborant une analyse nominaliste¹ (et non pas réaliste) des classes sociales.

► Weber n'analyse donc pas les classes comme des groupes «réels». Il définit ainsi la situation de classe comme la probabilité pour des individus de se trouver dans des situations similaires en ce qui concerne la possession de revenus, de biens et de services. Il distingue ensuite la classe de possession qui prend en considération le patrimoine possédé, de la classe de production qui s'apparente au critère défini par Marx, c'est-à-dire la place occupée dans le processus productif. Pour Max Weber, les classes sociales ne sont pas nécessairement déterminées par un antagonisme, et encore moins par des «lois de l'histoire».

• Les classes sociales ne sont, dans cette perspective, qu'une modalité, parmi d'autres, de la stratification sociale. Celle-ci revêt, en effet, trois dimensions : à la dimension économique, s'ajoutent une dimension statutaire et une dimension politique. Le statut ou la considération sociale évoquent le prestige attaché à une fonction sociale et ne se réduit pas nécessairement à la dimension économique. La dimension politique revêt également une importance dans l'analyse de Weber : l'accès plus ou moins effectif au pouvoir politique, comme la possibilité de l'influencer diffèrent sensiblement socialement. L'analyse de la stratification repose donc sur des critères à la fois, économique, social et politique. Weber a mis en évidence l'irréductibilité de chacun des domaines : un individu (pensons à un leader syndical) peut occuper une position élevée dans l'ordre politique mais relativement basse dans les ordres économique et social même si des liens existent entre ces différentes sphères : un dirigeant d'une grande entreprise bénéficie d'un accès facile au pouvoir politique et dispose d'un prestige social considérable. On emploie l'expression de congruence du statut lorsque les

1. L'approche nominaliste consiste pour le sociologue à élaborer un modèle permettant d'observer la réalité mais qui, à la différence de l'approche réaliste, ne se confond pas avec elle.

positions occupées dans les trois domaines sont proches et de non-congruence lorsqu'elles diffèrent fortement. L'analyse de Weber présente le grand intérêt de mettre en évidence la pluridimensionnalité de la stratification sociale et de souligner, en pratique, ses multiples agencements possibles.

3. La réflexion sur les classes sociales est prolongée dans la sociologie contemporaine, notamment en référence aux travaux de Marx et de Weber, par Pierre Bourdieu

Cet auteur s'attache à souligner les multiples dimensions présentes dans l'analyse des classes sociales, les oppositions existantes en leur sein et entre elles, ainsi que la dimension symbolique qui intervient dans le découpage des classes sociales.

Pierre Bourdieu parle ainsi d'espace social pour rendre compte à la fois de l'aspect relationnel de la position sociale que l'on occupe (une position dans l'espace social n'existe qu'en rapport aux autres positions) et de son aspect dynamique (des oppositions en termes de style de vie, de manières de penser, d'intérêts économiques caractérisent la structuration de la société dont l'ordre est perpétuellement « en jeu » entre les différentes classes).

• Bourdieu représente l'espace social sur un graphique retraçant à partir de deux axes l'éventail des positions sociales. Le premier élément qui détermine la position sur l'axe vertical est la structure de capital, c'est-à-dire les ressources sociales possédées par un individu. Bourdieu distingue trois types de capitaux.

Le capital économique comprend à la fois les revenus et le patrimoine.

Le capital culturel se présente sous une triple forme : institutionnalisée (un diplôme) ; objectivée (du disque au tableau en passant par la bibliothèque) ; intériorisée (« l'amour de l'art » exige de savoir regarder un tableau, donc d'avoir acquis certaines catégories de jugement esthétiques).

Le capital social désigne l'espèce de capital qui complète les deux précédentes et leur assure un rendement plus important : il s'agit de l'étendue des relations sociales mobilisables qui renseignent sur la surface sociale que maîtrise un individu.

Le volume de capital possédé varie en fonction de l'appartenance sociale : les professions libérales et les salariés agricoles

occupent ainsi des positions extrêmes dans la distribution des capitaux. Un autre critère tout aussi important permet de différencier les milieux sociaux : la structure des capitaux possédés selon que le capital économique ou le capital culturel soit prédominant. En effet, certaines catégories sociales ne se différencient guère par le volume de capital et occupent, à ce titre, des positions proches dans l'espace social (les instituteurs et les petits commerçants, par exemple) alors qu'ils s'opposent par la structure des capitaux possédés (les instituteurs possèdent davantage de capital culturel que de capital économique alors que la distribution est inversée pour les petits commerçants).

► Bourdieu rompt ainsi avec une représentation unidimensionnelle de l'espace social puisque la distribution inversée des capitaux induit des styles de vie différenciés : l'investissement scolaire, la fréquentation des musées, s'accroît – non pas uniquement avec la position sociale – mais surtout en fonction de la possession du volume de capital culturel alors que l'achat de titres financiers, la pratique du golf ou du bridge progresse avec la détention du capital économique. Cette représentation de l'espace social met en lumière toute sa complexité. Les capitaux possédés n'ont pas de réelle existence en eux-mêmes, ils peuvent d'ailleurs faire l'objet de stratégies de reconversion : faire des études coûteuses dans le but d'acquérir un diplôme prestigieux revient, par exemple, à convertir du capital économique en du capital culturel. Ils ne prennent cependant leur signification qu'une fois mis en relation les uns par rapport aux autres : les catégories dominantes (professions libérales, professeurs du supérieur, patrons de l'industrie et du commerce...) sont ainsi reliées entre elles par de multiples liens (le capital social produit ici tous ses effets) mais peuvent néanmoins s'opposer par leurs pratiques sociales (opinions politiques, styles de vie...) en fonction de leurs habitus spécifiques. Il en est évidemment de même pour les catégories moyennes et populaires qui, par cette analyse, perdent une homogénéité factice (celle que traduit, par exemple, l'expression classes moyennes, le pluriel étant ici comme souvent source d'imprécision) alors que les principes de différenciation sont particulièrement soulignés.

► Peut-on encore, lorsque l'on s'attache à mettre en exergue les principes qui structurent l'espace social, parler de classes sociales ?

L'analyse de Pierre Bourdieu vise justement à employer avec prudence de la notion (fort polémique) de classe sociale. Il s'agit, tout d'abord, de tenir compte de la différence existante entre les regroupements sociaux opérés par le sociologue et l'existence de groupes sociaux « réels », amenés à se mobiliser et donc à exister socialement.

« La proximité dans l'espace social prédispose au rapprochement : les gens inscrits dans un secteur restreint de l'espace seront à la fois plus proches (par leurs propriétés et leurs dispositions, leurs goûts) et plus enclins à se rapprocher ; plus faciles aussi à rapprocher, à mobiliser. Mais cela ne signifie pas qu'ils constituent une classe au sens de Marx, c'est-à-dire un groupe mobilisé en vue d'objectifs communs et en particulier contre une autre classe. »¹

Dire qu'une classe existe ou qu'elle n'existe pas n'est pas du ressort du sociologue, car il s'agit d'un enjeu pratique et non sociologique. Le découpage de la réalité en classes sociales n'est pas une opération « neutre » mais tout au contraire un enjeu de luttes entre classes ou groupes sociaux. La division de la société en catégories est une opération politique que le sociologue gagne à envisager comme objet d'étude : c'est, en effet, le travail de représentation exercé par les porte-parole (hommes politiques, syndicalistes...) qui tend à faire exister socialement le groupe et à produire son identité. Parler au nom des « classes populaires » ou des « forces vives de la Nation » revient par la magie de l'acte de représentation, entendu sous un double sens, politique (être investi pour parler au nom d'un collectif) et théâtral (par l'opération qui revient, en mettant en scène le groupe, à le faire exister), à homogénéiser un groupe composite ainsi qu'à imposer une « manière de voir » la société qui entre nécessairement en conflit avec d'autres : opposer le peuple aux élites ou évoquer une société composée essentiellement de classes moyennes sont, en fait, de façons différentes de se représenter le monde social mais aussi de le produire, puisque les « découpages » exercent des effets bien réels sur les individus et les groupes sociaux (voir I^{re} partie, chap. 2). Cela revient alors à trancher implicitement une question politique (*les classes sociales existent-elles dans la société française ?*) qui se présente benoîtement sous les traits d'une question sociologique.

1. P. Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994.

SOLIDARITÉ MÉCANIQUE ET SOLIDARITÉ ORGANIQUE

Il y a dans chacune de nos consciences, avons-nous dit, deux consciences : l'une, qui nous est commune avec notre groupe entier, qui, par conséquent, n'est pas nous-même, mais la société vivant et agissant en nous ; l'autre qui ne représente au contraire que nous dans ce que nous avons de personnel et de distinct, dans ce qui fait de nous un individu. La solidarité qui dérive des ressemblances est à son *maximum* quand la conscience collective recouvre exactement notre conscience totale et coïncide de tous points avec elle : mais, à ce moment, notre individualité est nulle (...)

Les molécules sociales qui ne seraient cohérentes que de cette seule manière ne pourraient donc se mouvoir avec ensemble que dans la mesure où elles n'ont pas de mouvements propres, comme font les molécules des corps inorganiques. C'est pourquoi nous proposons d'appeler mécanique cette espèce de solidarité. Ce mot ne signifie pas qu'elle soit produite par des moyens mécaniques et artificiellement. Nous ne la nommons ainsi que par analogie avec la cohésion qui unit entre eux les éléments des corps bruts, par opposition à celle qui fait l'unité des corps vivants. Ce qui achève de justifier cette dénomination, c'est que le lien qui unit ainsi l'individu à la société est tout à fait analogue à celui qui rattache la chose à la personne. La conscience individuelle, considérée sous cet aspect, est une simple dépendance du type collectif et en suit tous les mouvements, comme l'objet possédé suit ceux que lui imprime son propriétaire.

Il en est tout autrement de la solidarité que produit la division du travail.

Tandis que la précédente implique que les individus se ressemblent, celle-ci suppose qu'ils diffèrent les uns des autres. La première n'est possible que dans la mesure où la personnalité individuelle est absorbée dans la personnalité collective ; la seconde n'est possible que si chacun a une sphère d'action qui lui est propre, par conséquent une personnalité. Il faut donc que la conscience collective laisse découverte une partie de la conscience individuelle, pour que s'y établissent ces fonctions spéciales qu'elle ne peut pas réglementer ; et plus cette région est étendue, plus est forte la cohésion qui résulte de cette solidarité. En effet, d'une part, chacun dépend d'autant plus étroitement de la société que le travail est plus divisé, et, d'autre part, l'activité de chacun est d'autant plus personnelle qu'elle est plus spécialisée. Ici donc, l'individualité du tout s'accroît en même temps que celle des parties ; la société devient plus capable de se mouvoir avec ensemble, en même temps que chacun de ses éléments a plus de mouvements propres. Cette solidarité ressemble à celle que l'on observe chez les animaux supérieurs. Chaque organe, en effet, y a sa physionomie spéciale, son autonomie, et pourtant l'unité de l'organisme est d'autant plus grande que cette individuation des parties est plus marquée. En raison de cette analogie, nous proposons d'appeler organique la solidarité qui est due à la division du travail.

Source : E. Durkheim, *De la division du travail social* (1893), Paris, © P.U.F., 1973, pp. 98-101.

HISTOIRE ET LUTTE DE CLASSES

« L'Histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot : oppresseurs et opprimés, se sont trouvés en constante opposition ; ils ont mené une lutte sans répit, tantôt déguisée, tantôt ouverte, qui chaque fois finissait soit par une transformation révolutionnaire de la société tout entière, soit par la ruine des diverses classes en lutte.

Aux époques historiques anciennes, nous trouvons presque partout une organisation complète de la société en classes distinctes, une hiérarchie variée de positions sociales. Dans la Rome antique, nous avons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens, des esclaves ; au Moyen Âge, des seigneurs, des vassaux, des maîtres, des compagnons, des serfs ; et, dans presque chacune de ces classes, de nouvelles divisions hiérarchiques.

La société bourgeoise moderne, qui est issue des ruines de la société féodale, n'a pas surmonté les vieux antagonismes de classes. Elle a mis en place des classes nouvelles, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte.

Toutefois, notre époque – l'époque de la bourgeoisie – se distingue des autres par un trait particulier : elle a simplifié les antagonismes de classes. De plus en plus, la société se divise en deux grands camps ennemis, en deux grandes classes qui s'affrontent directement : la bourgeoisie et le prolétariat.

Les citoyens hors barrière des premières villes sont issus des serfs du Moyen Âge ; c'est parmi eux que se sont formés les derniers éléments de la bourgeoisie.

La découverte de l'Amérique, la circumnavigation de l'Afrique offrirent à la bourgeoisie naissante un nouveau champ d'action. Les marchés des Indes orientales et de la Chine, la colonisation de

l'Amérique, les échanges avec les colonies, l'accroissement des moyens d'échange et des marchandises en général donnèrent au commerce, à la navigation, à l'industrie un essor inconnu jusqu'alors ; du même coup, ils hâtèrent le développement de l'élément révolutionnaire au sein d'une société féodale en décomposition.

L'ancien mode de production, féodal ou corporatif, ne suffisait pas aux besoins qui augmentaient en même temps que les nouveaux marchés. La manufacture vint le remplacer. Les maîtres de jurandes furent expulsés par les petits industriels ; la division du travail entre les diverses corporations disparut devant la division du travail au sein même des ateliers.

Cependant les marchés ne cessaient de s'étendre, les besoins de s'accroître. La manufacture devint bientôt insuffisante, elle aussi. Alors la vapeur et les machines vinrent révolutionner la production industrielle. La manufacture dut céder la place à la grande industrie moderne et les petits industriels se trouvèrent détrônés par les millionnaires de l'industrie, chefs d'armées industrielles : les bourgeois modernes.

La grande industrie a fait naître le marché mondial, que la découverte de l'Amérique avait préparé. Le marché mondial a donné une impulsion énorme au commerce, à la navigation, aux voies de communication. En retour, ce développement a entraîné l'essor de l'industrie. À mesure que l'industrie, le commerce, la navigation, les chemins de fer prirent de l'extension, la bourgeoisie s'épanouissait, multipliant ses capitaux et refoulant à l'arrière-plan toutes les classes léguées par le Moyen Âge. »

Source : K. Marx, F. Engels, *Manifeste du parti communiste* (1848), Paris, © Gallimard, La Pléiade, « Œuvres », Économie I, 1965, pp. 161-163.

LES PAYSANS PARCELLAIRES NE CONSTITUENT PAS UNE CLASSE POUR SOI

« Les Bourbons avaient été la dynastie de la grande propriété foncière, les d'Orléans la dynastie de l'argent ; les Bonapartes sont la dynastie des paysans, c'est-à-dire de la masse de la nation française. L'élu des paysans, ce n'est pas le Bonaparte qui se soumettait au Parlement, c'est celui qui a dissous et chassé le Parlement bourgeois. Trois années durant, les villes avaient réussi à fausser le sens de l'élection du 10 décembre et à frustrer les paysans du rétablissement de l'Empire. L'élection du 10 décembre 1848 n'a eu son plein effet que par le coup d'État du 2 décembre 1851.

Les paysans parcellaires forment une masse énorme, dont tous les membres vivent dans la même situation, mais sans être liés par de nombreux rapports. Leur mode de production les isole les uns des autres, au lieu d'établir entre eux un commerce réciproque. Cet isolement est encore augmenté par le mauvais état des moyens de communication et la pauvreté des paysans. Leur champ de production, la parcelle, ne permet, dans sa culture, aucune division du travail, aucune application de la science, donc pas de diversité de développement, pas de variété dans les talents, pas de richesse dans la situation sociale. Chaque famille de paysans se suffit à peu près à elle seule, produit directement la plus grande partie de sa consommation et gagne

ainsi ses moyens d'existence par un échange avec la nature plutôt que par un commerce avec la société. La parcelle, le paysan et sa famille ; à côté, une autre parcelle, un autre paysan et une autre famille. Une certaine quantité de familles constituent un village, et une certaine quantité de villages forment un département. La grande masse de la nation française est ainsi constituée par une simple addition de grandeurs de même nom, à peu près comme un sac de pommes de terre est formé de pommes de terre. Par le fait de vivre dans des conditions économiques d'existence qui distinguent leur mode d'existence, leur intérêt et leur culture de ceux des autres classes et les posent réciproquement en ennemies, des millions de familles constituent une classe ; et par le fait de n'être unis que par un lien purement local, par le fait que l'identité de leurs intérêts ne crée pas de communauté, ni d'union nationale, ni d'organisation politique, les paysans parcellaires ne constituent pas de classe. Ils sont par suite incapables de se faire prévaloir en leur propre nom, soit par un parlement, soit par une Convention. Ils ne peuvent se représenter eux-mêmes ; il leur faut des représentants hors de leur milieu. »

Source : K. Marx, *Le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*, Paris, © Costes, 1928, pp. 313-314.

QU'EST-CE QU'UNE ACTION CAPITALISTE ?

« Nous appellerons action économique "capitaliste" celle qui repose sur l'espoir d'un profit par l'exploitation des possibilités d'échange, c'est-à-dire sur des chances (formellement) pacifiques de profit. L'acquisition par la force (formelle et réelle) suit ses propres lois et il n'est pas opportun (mais comment l'interdire à quiconque ?) de la placer dans la même catégorie que l'action orientée (en dernière analyse) vers le profit provenant de l'échange. Si l'acquisition capitaliste est recherchée rationnellement, l'action correspon-

dante s'analysera en un calcul effectué en termes de capital (...)

L'important pour notre concept, ce qui détermine ici l'action économique de façon décisive, c'est la tendance [*Orientierung*] effective à comparer un résultat exprimé en argent avec un investissement évalué en argent [*Geldschätzungseinsatz*], si primitive soit cette comparaison. »

Source : M. Weber, *L'éthique ...*, op. cit., pp. 15-17.

ASCÈSE ET INVESTISSEMENT INTRAMONDAIN

« Les rapports entre le calviniste et son Dieu se déroulent dans une profonde solitude intérieure, en dépit du fait qu'appartenir à la véritable Église soit nécessaire au salut. Pour se rendre compte des effets spécifiques de cette atmosphère particulière, il suffit de lire le *Pilgrim's Progress* de Bunyan, de loin le livre le plus lu de toute la littérature puritaine. On y voit "Chrétien" prenant conscience de vivre dans "la ville de perdition" et entendant l'appel d'avoir à entreprendre son pèlerinage vers la cité céleste. Sa femme et ses enfants veulent le retenir, mais lui, enfonçant ses doigts dans ses oreilles, s'écrie : "Life, eternal life !" et part à travers champs (...)

Comment cette tendance à libérer intérieurement l'individu des liens étroits dans lesquels l'enserme le monde a-t-elle pu s'allier à la supériorité indubitable du calvinisme en matière d'organisation sociale ? pour étrange que

cela paraisse, elle est la conséquence de la forme spécifique que l'amour chrétien du prochain finit par prendre sous la pression de l'isolement intérieur où la foi calviniste plaçait l'individu. Tout d'abord, elle en découle dogmatiquement. Le monde existe pour servir la gloire de Dieu, et cela seulement. L'élu chrétien est ici-bas pour augmenter, dans la mesure de ses moyens, la gloire de Dieu dans le monde en accomplissant les commandements divins, et pour cela seul. Mais Dieu veut l'efficacité sociale du chrétien, car il entend que la vie sociale soit conforme à ses commandements et qu'elle soit organisée à cette fin. L'activité sociale du calviniste se déroule purement *in majorem dei gloriam*. »

Source : M. Weber, *ibid.*, pp. 125-126 et p. 128.

ne lui convient pas et que l'accès de celle à laquelle il est apte lui soit ouvert. Par conséquent, dans ce cas, ce qui est nécessaire au maintien du groupe, c'est que les frontières des classes puissent être aisément déplacées, constamment rectifiées, que les situations n'aient rien de définitivement fixé. C'est seulement de cette manière que chacun pourra arriver à rencontrer la position spéciale qui convient à ses qualités spéciales. C'est pourquoi une société où la classe moyenne domine doit employer, pour se conserver, des procédés contraires à ceux qui servent à une aristocratie.

GEORG SIMMEL, *Sociologie et épistémologie*, PUF, 1981, p. 197-201.

Texte 6

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Maîtres et serviteurs

Chez les peuples aristocratiques, il n'était point rare de trouver dans le service des grands des âmes nobles et vigoureuses qui portaient la servitude sans la sentir, et qui se soumettaient aux volontés de leur maître sans avoir peur de sa colère.

Mais il n'en était presque jamais ainsi dans les rangs inférieurs de la classe domestique. On conçoit que celui qui occupe le dernier bout d'une hiérarchie de valets est bien bas.

Les Français avaient créé un mot tout exprès pour ce dernier des serviteurs de l'aristocratie. Ils l'appelaient le laquais.

Le mot de laquais servait de terme extrême, quand tous les autres manquaient, pour représenter la bassesse humaine ; sous l'ancienne monarchie, lorsqu'on voulait peindre à un moment un être vil et dégradé, on disait de lui qu'il avait l'âme d'un laquais. Cela seul suffisait. Le sens était complet et compris.

L'inégalité permanente des conditions ne donne pas seulement aux serviteurs de certaines vertus et de certains vices particuliers ; elle les place vis-à-vis des maîtres dans une position particulière.

Chez les peuples aristocratiques, le pauvre est apprivoisé, dès l'enfance, avec l'idée d'être commandé. De quelque côté qu'il tourne ses regards, il voit aussitôt l'image de la hiérarchie et l'aspect de l'obéissance.

Dans les pays où règne l'inégalité permanente des conditions, le maître obtient donc aisément de ses serviteurs une obéissance prompte, complète, respectueuse et facile, parce que ceux-ci révèrent en lui, non seulement le maître, mais la classe des maîtres. Il pèse sur leur volonté avec tout le poids de l'aristocratie.

Il commande leurs actes ; il dirige encore jusqu'à un certain point leurs pensées. Le maître, dans les aristocraties, exerce souvent, à son insu même, un

prodigieux empire sur les opinions, les habitudes, les mœurs de ceux qui lui obéissent, et son influence s'étend beaucoup plus loin encore que son autorité.

Dans les sociétés aristocratiques, non seulement il y a des familles héréditaires de valets, aussi bien que des familles héréditaires de maîtres ; mais les mêmes familles de valets se fixent, pendant plusieurs générations, à côté des mêmes familles de maîtres (ce sont comme des lignes parallèles qui ne se confondent point ni ne se séparent) ; ce qui modifie prodigieusement les rapports mutuels de ces deux ordres de personnes.

Ainsi, bien que, sous l'aristocratie, le maître et le serviteur n'aient entre eux aucune ressemblance naturelle ; que la fortune, l'éducation, les opinions, les droits les placent, au contraire, à une immense distance sur l'échelle des êtres, le temps finit cependant par les lier ensemble. Une longue communauté de souvenirs les attache, et, quelque différents qu'ils soient, ils s'assimilent ; tandis que, dans les démocraties, où naturellement ils sont presque semblables, ils restent toujours étrangers l'un à l'autre.

Chez les peuples aristocratiques, le maître en vient donc à envisager ses serviteurs comme une partie inférieure et secondaire de lui-même, et il s'intéresse souvent à leur sort, par un dernier effort de l'égoïsme.

De leur côté, les serviteurs ne sont pas éloignés de se considérer sous le même point de vue, et ils s'identifient quelquefois à la personne du maître, de telle sorte qu'ils en deviennent enfin l'accessoire, à leurs propres yeux comme aux siens.

Dans les aristocraties, le serviteur occupe une position subordonnée, dont il ne peut sortir ; près de lui se trouve un autre homme, qui tient un rang supérieur qu'il ne peut perdre. D'un côté, l'obscurité, la pauvreté, l'obéissance à perpétuité ; de l'autre, la gloire, la richesse, le commandement à perpétuité. Ces conditions sont toujours diverses et toujours proches, et le lien qui les unit est aussi durable qu'elles-mêmes.

Dans cette extrémité, le serviteur finit par se désintéresser de lui-même ; il s'en détache ; il se déserte en quelque sorte, ou plutôt il se transporte tout entier dans son maître ; c'est là qu'il se crée une personnalité imaginaire. Il se pare avec complaisance des richesses de ceux qui lui commandent ; il se glorifie de leur gloire, se rehausse de leur noblesse, et se repaît sans cesse d'une grandeur empruntée, à laquelle il met souvent plus de prix que ceux qui en ont la possession pleine et véritable.

Il y a quelque chose de touchant et de ridicule à la fois dans une si étrange confusion de deux existences.

Ces passions de maîtres transportées dans des âmes de valets y prennent les dimensions naturelles du lieu qu'elles occupent ; elles se rétrécissent et s'abaissent. Ce qui était orgueil chez le premier devient vanité puérile et prétention misérable chez les autres. Les serviteurs d'un grand se montrent d'ordinaire fort pointilleux sur les égards qu'on lui doit, et ils tiennent plus à ses moindres privautés que lui-même.

On rencontre encore quelquefois parmi nous un de ces vieux serviteurs de l'aristocratie ; il survit à sa race et disparaîtra bientôt avec elle.

Aux États-Unis, je n'ai vu personne qui lui ressemblât. Non seulement les Américains ne connaissant point l'homme dont il s'agit, mais on a grand peine à

leur en faire comprendre l'existence. Ils ne trouvent guère moins de difficulté à le concevoir que nous n'en avons nous-mêmes à imaginer ce qu'était un esclave chez les Romains, ou un serf au Moyen Âge. Tous ces hommes sont en effet, quoique à des degrés différents, les produits d'une même cause. Ils reculent ensemble loin de nos regards et fuient chaque jour dans l'obscurité du passé avec l'état social qui les a fait naître.

L'égalité des conditions fait, du serviteur et du maître, des êtres nouveaux, et établit entre eux de nouveaux rapports.

Lorsque les conditions sont presque égales, les hommes changent sans cesse de place ; il y a encore une classe de valets et une classe de maîtres ; mais ce ne sont pas toujours les mêmes individus, ni surtout les mêmes familles qui les composent ; et il n'y a pas plus de perpétuité dans le commandement que dans l'obéissance.

Les serviteurs ne formant point un peuple à part, ils n'ont point d'usages, de préjugés ni de mœurs qui leur soient propres ; on ne remarque pas parmi eux un certain tour d'esprit ni une façon particulière de sentir ; ils ne connaissent ni vices ni vertus d'état, mais ils partagent les lumières, les idées, les sentiments, les vertus et les vices de leurs contemporains ; et ils sont honnêtes ou fripons de la même manière que les maîtres.

Les conditions ne sont pas moins égales parmi les serviteurs que parmi les maîtres.

Comme on ne trouve point, dans la classe des serviteurs, de rangs marqués ni de hiérarchie permanente, il ne faut pas s'attendre à y rencontrer la bassesse et la grandeur qui se font voir dans les aristocraties de valets aussi bien que dans toutes les autres.

Je n'ai jamais vu aux États-Unis rien qui pût me rappeler l'idée du serviteur d'élite, dont en Europe nous avons conservé le souvenir ; mais je n'y ai point trouvé non plus l'idée du laquais. La trace de l'un comme de l'autre y est perdue.

Dans les démocraties, les serviteurs ne sont pas seulement égaux entre eux ; on peut dire qu'ils sont, en quelque sorte, les égaux de leurs maîtres.

Ceci a besoin d'être expliqué pour se faire bien comprendre.

À chaque instant, le serviteur peut devenir maître et aspire à le devenir ; le serviteur n'est donc pas un autre homme que le maître.

Pourquoi donc le premier a-t-il le droit de commander et qu'est-ce qui force le second à obéir ? L'accord momentané et libre de leurs deux volontés. Naturellement ils ne sont point inférieurs l'un à l'autre, ils ne le deviennent momentanément que par l'effet du contrat. Dans les limites de ce contrat, l'un est le serviteur et l'autre le maître ; en dehors, ce sont deux citoyens, deux hommes.

En vain la richesse et la pauvreté, le commandement et l'obéissance mettent accidentellement de grandes distances entre deux hommes, l'opinion publique, qui se fonde sur l'ordre ordinaire des choses, les rapproche du commun niveau et crée entre eux une sorte d'égalité imaginaire, en dépit de l'inégalité réelle de leurs conditions.

Cette opinion toute-puissante finit par pénétrer dans l'âme même de ceux que leur intérêt pourrait armer contre elle ; elle modifie leur jugement en même temps qu'elle subjugué leur volonté.

Au fond de leur âme, le maître et le serviteur n'aperçoivent plus entre eux de dissemblance profonde, et ils n'espèrent ni ne redoutent d'en rencontrer jamais. Ils sont donc sans mépris et sans colère, et ils ne se trouvent ni humbles ni fiers en se regardant.

Le maître juge que dans le contrat est la seule origine de son pouvoir, et le serviteur y découvre la seule cause de son obéissance. Ils ne se disputent point entre eux sur la position réciproque qu'ils occupent ; mais chacun voit aisément la sienne et s'y tient.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*,
Garnier-Flammarion, 1981, p. 222-226.

Texte 7

EDMOND GOBLOT

La barrière et le niveau

Nous ne serons jamais assez reconnaissants à la Révolution de nous avoir donné l'égalité civile et l'égalité politique. Elle ne nous a pas donné l'égalité sociale. Les hommes de ce temps n'ont pas prévu, ne pouvaient guère prévoir cette espèce de pseudo-aristocratie qui se fonda presque aussitôt sur les ruines de l'ancienne et acheva de l'abolir en la supplantant : la bourgeoisie moderne.

Ce n'est pas que le rêve de l'égalité sociale fût étranger à l'esprit révolutionnaire. Mais, chez nos grands aïeux, ce rêve est demeuré sentimental et ne se réalisa guère que par de nouvelles formules de politesse et le mot de *fraternité*. S'il s'était précisé, c'eût été sans doute dans le sens économique. On eût cherché l'égalité sociale dans le nivellement des seules richesses matérielles, comme l'ont fait plus tard les théoriciens du socialisme.

Nous n'avons plus de *castes*, nous avons encore des *classes*. Une caste est fermée : on y naît, on y meurt ; sauf de rares exceptions, on n'y entre point ; on n'en sort pas davantage. Une classe est ouverte, a des « parvenus » et des « déclassés ». L'une et l'autre jouissent de certains *avantages*, répondant, au moins dans le principe, à des charges et à des obligations. L'une et l'autre cherchent à se soustraire à leurs obligations en conservant leurs avantages. C'est par là qu'elles se ruinent : leurs avantages deviennent difficiles à défendre quand ils ne sont plus la rémunération d'aucun service. C'est alors qu'une révolution les balaie, ou qu'elles se dissolvent dans un ordre social nouveau.

Une caste est une institution, une classe n'a pas d'existence officielle et légale. Au lieu de reposer sur des lois et des constitutions, elle est tout entière dans l'opinion et dans les mœurs. Elle n'en est pas moins une réalité sociale, moins fixe, il est vrai, et moins définie, mais tout aussi positive qu'une caste. On

LES COLS BLANCS

Le marché de la personnalité

Dans le monde du petit entrepreneur, les hommes vendaient des marchandises; dans la nouvelle société des employés, ils vendent avant tout leurs services. L'utilisateur de services manuels achète le travail, l'énergie, et l'habileté de l'ouvrier; dans la plupart des métiers à col blanc surtout la vente, l'utilisateur des services achète aussi la personnalité des employés. Travailler pour un salaire sur la propriété industrielle d'un autre implique que l'on sacrifie à l'employeur son temps, sa force, et son énergie; travailler comme employé implique souvent que l'on doit sacrifier aussi sa personnalité à une multitude de « consommateurs », de clients, ou de directeurs. L'utilisation de traits de caractère dans les tâches souvent monotones que l'on doit accomplir est une cause fréquente de « l'incapacité de tenir un emploi »; c'est pourquoi toute théorie de la « paupérisation » doit tenir compte des aspects psychologiques du travail chez les cols blancs.

Dans une société d'employés, dominée par l'esprit marchand, un marché de la personnalité apparaît inévitablement. Car au cours de cette transformation capitale qui remplace l'habileté manuelle par l'art de manier les gens, de leur vendre, et de les servir, les traits personnels, même les plus intimes, de l'employé tombent dans le domaine des échanges et deviennent des facteurs commerciaux, des biens de consommation sur le marché du travail. Chaque fois qu'un individu transmet son pouvoir sur sa propre personnalité à un autre individu moyennant finances, chaque fois qu'il vend les traits de caractère essentiels à l'opinion que les autres se font de lui, il se crée un marché de la personnalité.

Le prestige des cols blancs

Le rang social des employés est l'un des éléments les plus valables sur lesquels l'on peut se baser pour les définir comme une classe, et c'est le point essentiel de toute tentative visant à les situer dans la structure sociale contemporaine. [...] En fait l'on peut souvent définir leur psychologie comme celle d'une course au prestige. [...]

Les revendications des cols blancs s'expriment, comme leur nom l'indique, dans leur aspect extérieur. Leurs occupations leur permettent, et leur font un devoir, de porter des vêtements de ville pour travailler. Bien que l'on exige d'eux une tenue sobre, leur costume de travail n'est pourtant pas un uniforme, et il ne diffère en rien du type de vêtements que l'on porte généralement en ville. La standardisation et la production en série des vêtements à la mode ont supprimé beaucoup de distinctions qui comptaient énormément avant le début du ^{xx}e siècle mais elles n'ont pas éliminé la distinction, encore très nette aujourd'hui, entre le col blanc et l'ouvrier. L'ouvrier peut certes porter des vêtements de ville standardisés en dehors de son travail, mais le col blanc les porte aussi pour son travail. Cette différence apparaît si l'on compare le budget d'habillement des ouvriers et celui des employés, surtout des jeunes filles et des femmes. Après l'adolescence, les employées dépensent beaucoup plus pour leurs vêtements que les ouvrières, à revenu égal; c'est également vrai des hommes, mais dans une proportion moindre.

Source : C.W. Mills, *Les Cols blancs. Essai sur les classes moyennes américaines* (1951), trad. française, Maspéro, 1966, p. 191 et pp. 244-245.

Structure et signification de l'habitat

« L'habitation de l'aristocratie sert aussi de modèle à l'habitation de la haute bourgeoisie. Ce qui a changé, ce sont les dimensions de l'ensemble. La cour est petite, de même les "basses-cours" ; par conséquent, les pièces réservées aux travaux du ménage groupées autour des "basses-cours" sont également petites ; on ne trouve, dans ce type de maison, qu'une seule cuisine, un garde-manger, un office minuscule. On a beaucoup rapproché les appartements de Monsieur et de Madame, dont la proximité est le symbole et un des fondements de l'étroitesse relative du ménage bourgeois, mesurée aux vastes espaces dans lesquels se déroule la vie conjugale de l'aristocratie de cour. Ce qui a presque complètement disparu, ce sont les salons et les salles de réception. L'"appartement de parade" fait défaut. Le salon circulaire est maintenu, mais ses dimensions sont plus modestes, il ne comprend qu'un seul étage. Il est flanqué d'un côté d'une pièce rectangulaire qui réunit les fonctions d'un cabinet et d'une galerie ; de l'autre d'un petit boudoir, du troisième d'une "salle de compagnie". L'antichambre qui précède le salon est en même

temps la salle à manger de la famille. Si elle est utilisée à cette fin, on renvoie le personnel dans le vestibule. Il n'y a pas d'autres "locaux de société".

« La différence entre la structure de la société bourgeoise et celle de la société aristocratique de cour qui se révèle ainsi à nous est riche d'enseignements. Les mondanités prennent beaucoup plus de place et de temps dans la vie des hommes de cour que dans celle de la bourgeoisie professionnelle. L'homme de cour est obligé de recevoir beaucoup plus de monde que le bourgeois, son habitation est aménagée en conséquence. Quant au représentant de la bourgeoisie professionnelle, il reçoit moins de visites privées et ne peut en recevoir autant que l'aristocrate. Ce dernier consacre beaucoup plus de temps à la vie sociale. Son réseau de relations directes a des mailles plus fines, ses contacts sociaux sont plus fréquents, ses *liens directs* avec la société plus étroits que ceux du bourgeois exerçant une profession, chez lequel les *contacts indirects* par l'intermédiaire de l'argent et des marchandises ont la priorité » [SC, p. 37-38].

Texte 1

CÉLESTIN BOUGLÉ

Qu'est-ce qu'une caste ?

Si nous consultons l'usage courant, le mot de caste semble éveiller d'abord l'idée d'une spécialisation héréditaire. Le fils du forgeron sera forgeron, comme le fils du guerrier sera guerrier. Pour la répartition des tâches il sera tenu compte, non des vœux exprimés ou des aptitudes manifestées par l'individu, mais seulement de sa filiation. Race et métier sont accouplés. Nul autre que le fils ne peut continuer la profession du père, et le fils ne peut choisir d'autre profession que celle de son père. Les professions sont pour les familles comme autant de monopoles obligatoires ; l'exercice en est pour les enfants non seulement un droit, mais un devoir de naissance. Il faut que cet esprit règne dans une société pour que nous disions qu'elle est soumise au régime des castes.

Mais cela suffit-il ? Il faut en outre, à ce qu'il nous semble, que nous distinguions dans cette société des niveaux, des étages, une hiérarchie. Le mot de caste ne fait pas seulement penser aux travaux héréditairement divisés, mais aux droits inégalement répartis. Qui dit caste ne dit pas seulement monopole, mais privilège. Par le fait de sa naissance, tel individu paie de lourds impôts ; tel autre y est soustrait. Devant la justice celui-ci « vaut » cent sous d'or, celui-là cinquante. L'anneau d'or, la robe rouge ou le cordon jaune que porte l'un sont rigoureusement interdits à l'autre. Leur « statut » personnel est déterminé, pour la vie, par le rang du groupe auquel ils appartiennent. On dira que ces inégalités sont l'œuvre du régime des castes.

Un autre élément nous paraît nécessaire à sa définition. Quand nous déclarons que l'esprit de caste règne dans une société, nous entendons que les différents groupes dont cette société est composée se repoussent au lieu de s'attirer, que chacun d'eux se replie sur lui-même, s'isole, fait effort pour empêcher ses membres de contracter alliance, ou même d'entrer en relation avec les membres des groupes voisins. Un homme refuse systématiquement de chercher femme en dehors de son cercle traditionnel ; bien plus, il repousse tout aliment préparé par d'autres que par ses congénères ; le seul contact des « étrangers », pense-t-il, est quelque chose d'impur et de dégradant. Cet homme obéit à l'« esprit de caste ». Horreur des mésalliances, crainte des contacts impurs, répulsion à l'égard de tous ceux dont on n'est pas parent, tels nous paraissent être les signes caractéristiques de cet esprit. Il nous semble fait pour émietter les sociétés qu'il pénètre ; il les partage non seulement en quelques couches superposées, mais en une multitude de fragments opposés ; il dresse leurs groupes élémentaires les uns en face des autres, séparés par une répulsion mutuelle.

Répulsion, hiérarchie, spécialisation héréditaire, l'esprit de caste réunit ces trois tendances. Il faut les retenir toutes trois si l'on veut obtenir une définition complète du régime des castes. Nous dirons qu'une société est soumise à ce régime si elle est divisée en un grand nombre de groupes héréditairement spécialisés, hiérarchiquement superposés, et mutuellement opposés – si elle ne tolère en

principe ni parvenus, ni métis, ni transfuges de la profession – si elle s'oppose à la fois aux mélanges de sangs, aux conquêtes de rangs et aux changements de métiers.

Que cette définition ne fasse pas violence à l'usage courant du mot, on s'en rendra compte si on la rapproche d'un certain nombre de définitions reçues. La plupart mettent en évidence la liaison de l'idée de caste avec l'idée de spécialisation héréditaire. « La caste est essentiellement héréditaire, dit Guizot : c'est la transmission de la même situation, du même pouvoir de père en fils. Là où il n'y a pas d'hérédité, il n'y a pas de caste. » Suivant Ampère, trois conditions sont essentielles à l'existence d'une caste : « S'abstenir de certaines professions qui lui sont étrangères, se préserver de toute alliance en dehors de la caste, continuer la profession qu'on a reçue de ses pères. »

À la répartition héréditaire des métiers, on ajoute souvent, pour définir le régime des castes, l'inégalité des droits. Le régime des castes, d'après James Mill, c'est « la classification et la distribution des membres d'une communauté en un certain nombre de classes ou d'ordres pour l'accomplissement de certaines fonctions, les uns devant jouir de certains privilèges, et les autres supporter certaines charges ». « Trois éléments constituent la caste, dit Burnouf ; le partage des fonctions entre les hommes, leur transmission héréditaire et la hiérarchie. »

D'autres définitions posent comme essentiel au régime des castes cet esprit de division que nous notions en troisième lieu. « La caste, d'après Senart, est un organisme de sa nature circonscrit et séparatiste. La classe et la caste ne se correspondent ni par l'étendue, ni par les caractères, ni par les tendances natives. Chacune, parmi les castes mêmes qui se rattachent à une seule classe, est nettement distinguée de ses congénères ; elle s'en isole avec une âpreté que ne désarme aucun souci d'une unité supérieure. La classe sert des ambitions politiques ; la caste obéit à des scrupules étroits, à des coutumes traditionnelles, tout au plus à certaines influences locales, qui n'ont d'ordinaire aucun rapport avec les intérêts de classe. Avant tout, la caste s'attache à sauvegarder une intégrité dont la préoccupation se montre ombrageuse jusque chez les plus humbles. » « Au point de vue social et politique, lit-on dans un rapport anglais, la caste c'est la division, l'envie, la haine, la jalousie, la défiance entre voisins. »

La plupart de ces définitions n'ont qu'un défaut, qui est leur étroitesse. Elles mettent en lumière l'un ou l'autre des aspects du régime à définir ; mais aucun d'eux ne doit être laissé dans l'ombre. C'est en tenant sous les yeux les trois éléments constitutifs de la caste qu'il nous faut rechercher à quelles civilisations elle s'est imposée, et avec quelles formes sociales elle est apparentée.

Si, pour retrouver le régime des castes parmi les réalités historiques, on se laisse guider par cette définition intégrale, on s'apercevra sans doute, au premier coup d'œil, qu'autant il est aisé de reconnaître, ici où là, des éléments et comme des membres épars de ce régime, autant il est difficile de le rencontrer complet, parfait, pourvu de tous ses organes. S'il est peu de civilisations où l'une ou l'autre de ses tendances caractéristiques ne se glisse, il en est peu aussi où toutes trois réunies s'épanouissent librement.

Il est clair, par exemple, que l'on peut aisément relever, jusque dans notre civilisation occidentale contemporaine, certaines traces de l'esprit de caste. Là aussi se rencontrent l'horreur des mésalliances et la crainte des contacts impurs.

La statistique des mariages montre que s'il y a des professions dont les membres s'allient volontiers, il en est beaucoup entre lesquelles les alliances sont très rares. Nombre de coutumes prouvent que les différents « mondes » n'aiment pas à se mêler ; c'est ainsi que certains quartiers, certains cafés, certaines écoles sont fréquentés exclusivement par certaines catégories de la population. Que ces distinctions correspondent encore, en gros, aux degrés d'une hiérarchie, il est difficile de le contester. Si les lois n'avouent plus l'existence des classes, les mœurs la manifestent clairement : elles sont loin d'attribuer aux différentes catégories de citoyens le même coefficient de « considération » ; et cette considération se traduit, sinon par des privilèges déclarés, au moins par des avantages indéniables. La spécialisation héréditaire, enfin, est loin d'avoir complètement disparu. Il y a toujours des villages où la même industrie s'exerce depuis des siècles ; le nombre des métiers monopolisés par telle ou telle race est encore considérable ; et les cas où le père transmet, avec sa fortune, sa profession à son fils, semblent de plus en plus fréquents.

Pour nombreux que soient ces indices, personne ne soutiendra que le régime des castes domine notre civilisation. Elle s'en éloigne à chaque pas qu'elle fait. Que l'on analyse les réformes juridiques, politiques, économiques qu'elle a opérées depuis l'ère moderne ; on ne pourra méconnaître qu'elle obéit, plus ou moins lentement, mais sûrement, aux exigences des idées égalitaires. Les habitudes qui rappellent le régime des castes, alors même qu'elles subsistent en fait, n'obtiennent plus la consécration du droit. De plus en plus elles seront classées comme des survivances.

Est-ce à dire qu'il suffirait de nous retourner vers notre Moyen Âge pour retrouver le régime des castes ? Certes, à mesure que nous remontons vers le passé, les divisions de la société nous apparaissent plus tranchées. Entre ses couches superposées, les distances sont marquées non pas seulement par les mœurs, mais par les lois ; les professions sont plus fréquemment monopolisées par les familles. Toutefois, que l'organisation sociale du Moyen Âge soit loin de correspondre exactement au régime que nous avons défini, on s'en rendra aisément compte si l'on se rappelle les caractères sociologiques des deux puissances qui ont régné sur lui, le clergé catholique et la noblesse féodale.

On a souvent dit du clergé qu'il constituait une caste. Mais, ainsi que le remarque justement Guizot, l'expression est alors essentiellement inexacte. Si l'idée d'hérédité est inhérente à l'idée de caste, le mot de caste ne peut être appliqué à l'Église chrétienne, puisque ses magistrats ne doivent être que des célibataires. Là où les fonctions, bien loin d'être réservées par les pères à leurs fils, sont distribuées entre des hommes qui ne peuvent descendre de leurs prédécesseurs, là où la cooptation remplace l'hérédité, il peut bien y avoir esprit de corps ; mais les corps ne sont pas des castes. En fait, par son mode de recrutement, le clergé servait indirectement des idées contraires à celles sur lesquelles le régime des castes s'appuie, une Église qui pouvait transformer des esclaves en pontifes, et élever le fils d'un pâtre au-dessus des rois, opérait ainsi des espèces de rédemptions sociales qui, plus encore que ses dogmes, étaient des leçons d'égalité.

De même, une grande distance sépare le régime féodal du régime des castes proprement dit. Et d'abord, dans la mesure où le régime féodal obéit à ce

principe, que « la condition de la terre emporte celle de l'homme », il contrarie le principe du régime des castes. Car il cesse alors de déterminer la situation des personnes par leur naissance, il introduit des bouleversements dans la hiérarchie héréditaire. Du jour au lendemain, par cela seul qu'une conquête ou un contrat le rend maître d'une terre, un homme peut se trouver élevé d'un degré sur l'échelle sociale. Ajoutons que lorsqu'un même homme est possesseur de plusieurs fiefs, sa situation devient ambiguë ; vassal des uns, suzerain des autres, son rang social cessera d'être nettement défini. Un pareil système n'aboutit pas à une hiérarchie stricte.

D'un autre côté, « l'émiettement féodal » n'empêchait-il pas les individus de s'agglomérer pour former des castes ? Chaque seigneur vit sur ses terres et gouverne pour son propre compte un certain nombre d'hommes qui ne dépendent que de lui ; la féodalité n'est donc pas constituée par une superposition de collectivités, mais bien plutôt par une « collection de despotismes individuels ». En ce sens, on a pu soutenir sans paradoxe que, comme l'Église fut, par certaines de ses tendances, une école d'égalité, la féodalité fut une école d'indépendance. Son organisation se prêtait à l'individualisme. Elle ne découpait pas la société en petits corps compacts, et se repoussant les uns les autres. Elle ne la fragmentait pas en castes.

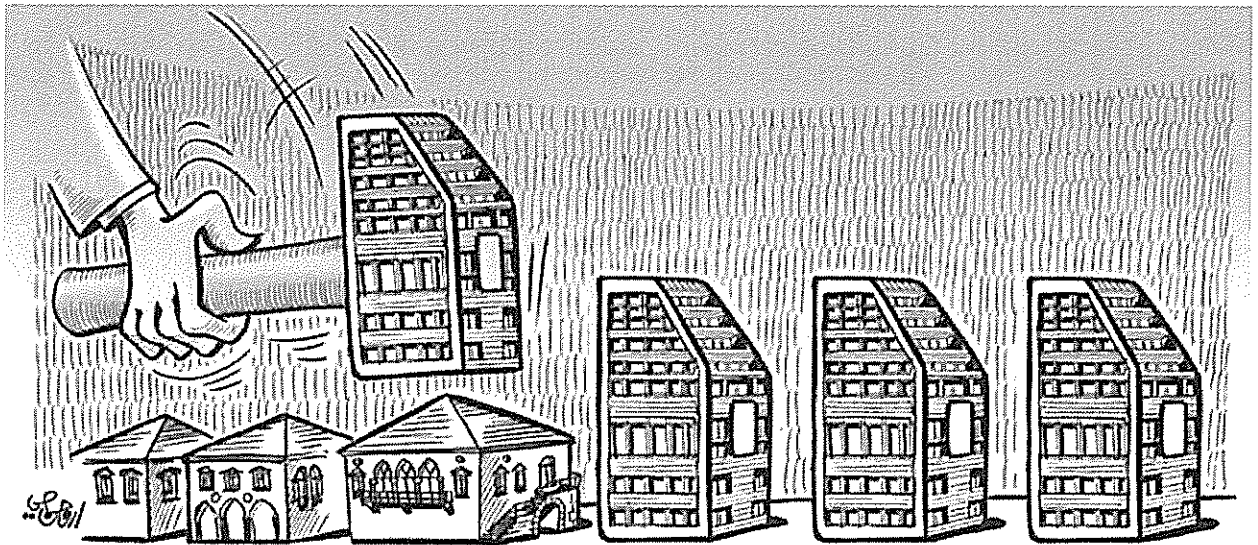
Pas plus que notre Moyen Âge, l'antiquité classique ne nous offrirait une image exacte du régime cherché.

Certes, une hiérarchie stricte a longtemps marqué les rangs dans la cité. Sans parler des esclaves, on sait quelles inégalités religieuses, juridiques et politiques séparent le plébéien du patricien. La spécialisation héréditaire n'est pas inconnue ; on rencontre souvent dans l'histoire grecque des familles de médecins, ou des familles de prêtres ; à Athènes, les noms des quatre tribus ioniennes sont des noms de professions. Il n'est pas douteux enfin que les groupes élémentaires qui devaient composer la cité font effort pour ne pas se mêler : aussi longtemps qu'il peut, fidèle au culte des ancêtres, le γένος s'isole et se rétracte.

Mais c'était précisément la destinée et comme la mission de la cité antique que de surmonter toutes ces tendances. La spécialisation héréditaire – si tant est qu'elle ait jamais été de règle – y est vite devenue une exception. L'organisation hiérarchique n'y devait pas aboutir à la superposition de groupes opposés. En effet, tant que la cité reste une collection de γένη, les inférieurs ne forment pas de groupes à part : esclaves ou clients, ils appartiennent à une famille ; ils font partie du même corps que l'eupatride. Plus tard, quand une plèbe indépendante s'est constituée, elle supporte impatiemment d'être regardée comme une société inférieure. Elle impose à la cité des divisions nouvelles qui, venant chevaucher sur les divisions anciennes, forcent les citoyens à se mêler. Agglomérés ici par demeures, et là classés suivant leur fortune ou d'après leur armement, ils ne peuvent rester groupés par clans. Progressivement et comme méthodiquement, l'isonomie, l'iségorie, l'isotimie sont conquises. Les réformateurs passent et repassent, pour les effacer, sur les sillons tracés par les divisions primitives.

Ainsi, dès l'antiquité, la civilisation occidentale répugne au régime que nous avons défini.

SOCIÉTÉ URBAINE



I. LA VILLE ET LA MODERNITÉ

1

L'école de Chicago trace la frontière entre le type idéal de la société rurale traditionnelle et de la société urbaine industrielle. Certes, on a critiqué l'association radicale établie par les auteurs de l'école de Chicago entre le milieu urbain et l'émergence d'une forme spécifique de caractère humain. Si l'association est abusive, elle visait pour l'essentiel aux yeux des auteurs à rendre compte du caractère mouvementé et instable de la modernité, de ces déplacements dans l'espace tout comme de la mobilité sociale des individus.

La mosaïque urbaine

«Le fait saillant de la société moderne est la croissance de grandes villes. Nulle part ailleurs, les changements considérables entraînés par l'industrie mécanisée sur notre vie sociale ne sont inscrits avec autant d'évidence que dans la ville⁶.» La ville devient à la fois le lieu massif de l'expérience des hommes de la modernité et le centre d'impulsion de la vie économique, culturelle et politique. La ville de Chicago c'est le maelström de la modernité. La croissance exponentielle de la ville qui compte en 1900 deux millions d'habitants, qui accueille chaque année plusieurs dizaines de milliers d'immigrés, qui est à la fois un lieu de contact et la plaque tournante

de tous ceux qui partaient vers l'Ouest font d'elle l'expression par excellence de la condition moderne. Chicago, dont, vers 1900, la moitié de sa population est née hors des États-Unis, est le théâtre d'importantes luttes ouvrières. La répression de l'une d'entre elles un 1^{er} mai 1886 deviendra le symbole même du mouvement ouvrier international.

L'industrialisation et l'urbanisation changent le visage de la ville, en la morcelant en un grand nombre de groupes sociaux aux caractéristiques spécifiques⁷. Les individus sont pris dans ce mouvement chaotique de déplacement, parfois de mobilité, de transferts d'emplois, des diverses crises statutaires. La socialisation traditionnelle se trouve alors profondément bouleversée, d'autant plus que la vie en milieu urbain favorise toute une série de poussées vers l'individuation. La ville est une constellation d'aires naturelles, chacune avec son milieu caractéristique et avec des fonctions spécifiques au sein de l'économie globale. Dans cette mosaïque, « les distances sociales sont maintenues, en dépit de la proximité géographique⁸ ».

C'est dans cette réalité multiforme de la grande ville que se manifeste avec le plus de force le phénomène d'individuation dans lequel la locomotion des hommes tient une place importante. « Le fait que tout individu soit susceptible de se déplacer dans l'espace lui assure une expérience particulière qui lui est propre, et cette expérience – acquise au cours de ses aventures dans l'espace – lui procure, dans la mesure où elle est unique, un point de vue indépendant : elle devient pour lui le point de départ d'une action individuelle⁹. » Dans la grande ville, les individus ne cessent pas de faire l'expérience de la transition entre divers mondes moraux, et vivent en même temps dans une pluralité de mondes. « La situation la plus courante de notre civilisation [...] peut donc être caractérisée par une pluralité de complexes de schémas rivaux,

chacun régulant d'une manière traditionnelle précise certaines activités et chacun disputant aux autres la suprématie au sein d'un groupe donné¹⁰. » Surtout, contraint de faire quotidiennement l'expérience de la pluralité des régions morales, le citoyen développe une vision relativiste et un sens de la tolérance des différences¹¹.

Ces changements affectent aussi la nature des interactions entre les individus, qui deviennent plus transitoires et plus instables, fortuites ; l'individu se détermine de manière croissante par des signes conventionnels « et tout l'art de vivre se réduit pour l'essentiel à effleurer la surface des choses et à observer scrupuleusement les styles et les manières¹² ». Une superficialité des relations qui rendrait même compte de la sophistication et de la rationalité des citoyens, de leur aptitude grandissante à déceler les artifices. Les dépendances entre les individus augmentent en général, mais chaque individu voit sa dépendance vis-à-vis des autres se parcelliser dans des tâches spécifiques. Dans la ville alors, comme nous l'avons déjà vu chez Simmel, se produit un phénomène ambivalent : « Tandis que l'individu gagne, d'un côté, un certain degré d'émancipation ou de liberté par rapport aux contrôles personnels et affectifs exercés par les petits groupes intimes, il perd, d'un autre côté, l'expression de soi spontanée, le moral et le sens de la participation qui accompagnent la vie dans une société intégrée¹³. » À terme, le citoyen est exposé à un nombre croissant d'interactions avec des individus divers, assujéti à des statuts fluctuants au sein de la ville, toujours assailli par des sentiments d'instabilité et d'insécurité. L'individu n'appartient alors en propre à aucun groupe : il ne connaît que des allégeances partielles. La pluralité des clivages et des groupes à laquelle chaque citoyen appartient fait qu'il est différent des autres.

Face à cette situation les auteurs de l'école de Chicago finiront par avoir une attitude ambivalente. D'un côté,

elle se trouve à la racine de divers processus d'individuation et de différenciation, fortement valorisés en tant que tels, parce qu'ils amènent avec eux la généralisation d'expériences nouvelles. De l'autre côté, l'existence d'une pluralité des principes et des normes propres à chaque groupe social¹⁴ rend parfois la différence normative synonyme de désorganisation sociale¹⁵.

La désorganisation sociale

Là où Simmel accentue le caractère quasi métaphysique de la distance entre les formes sociales et culturelles et l'expérience individuelle, l'école de Chicago, en s'appuyant notamment sur la notion de désorganisation sociale, va donner une traduction strictement sociale de cet état de faits. La notion désigne une réduction de l'influence des règles sociales sur la conduite individuelle, et surtout de la « diminution de l'influence des règles sociales existantes du comportement sur les membres individuels du groupe¹⁶ », intimement liée aux bouleversements de la modernité. Développée au départ par William Isaac Thomas et Florian Znaniecki pour rendre compte de l'expérience des immigrants, elle est reprise et étendue par les auteurs de l'école de Chicago. En fait, dès le départ, elle signale l'affaiblissement de l'ordre traditionnel, ou des groupes primaires, « la plus importante forme de vie sociale pour l'immense majorité de l'humanité¹⁷ » et l'entrée dans la vie moderne où les groupes primaires ont perdu leur importance. De nouvelles attitudes se développent qui ne sont plus contrôlées par les anciennes organisations sociales et ne parviennent pas à trouver en elles une expression adéquate.

Néanmoins, et à la différence d'une vision conservatrice, les auteurs de l'école de Chicago, tout en étant forte-

ment préoccupés par les conséquences morales de l'urbanisation, restent attachés à une image positive de ce mouvement. Cette attitude, elle-même ambivalente, explique la tension repérable au sein de leurs études entre une orientation « morale » et une orientation « écologique¹⁸ ». La dernière cherche la façon de rendre compte de manière ordonnée de cet ensemble de phénomènes disparates, n'hésitant pas à faire appel à des principes plus ou moins implicites ou mécaniques d'occupation de l'espace, cherchant à décomposer les problèmes sociaux en termes de changement de position des individus dans une aire naturelle, ce qui faciliterait l'application aux rapports entre les hommes de la logique fondamentale des sciences physiques. De l'autre côté, l'orientation plus morale accentue la distance subjective des individus à leurs situations sociales, mais surtout s'insère dans une image épique de la ville comme lieu de l'individuation. Même si les analyses fournies par ces deux démarches sont fort différentes, elles partagent une vision commune de la ville en tant que lieu paradoxal de la distance matricielle moderne. Dans les deux cas, il s'agit pour les auteurs de trouver un modèle complexe de causalité, à partir de la coexistence spatiale des divers éléments¹⁹. Les formes de vie sociale s'inscrivent dans l'espace, s'objectivent, et en même temps, par là même, creusent la double réalité d'un émiettement de la ville dans une pluralité de mondes et d'une séparation-proximité croissante entre les individus. La vie dans la ville, véritable symbole de la modernité, est, comme le dira Park, « un état d'esprit » instable et en perpétuelle redéfinition et mouvement, et pour lequel « la communauté est dans une situation chronique de crise²⁰ ».

Face à tous ces changements simultanés et constants, l'homme parvient à une meilleure adaptation, à une efficacité réduite ou à la disparition. « La désorganisation comme préliminaire à la réorganisation des attitudes et

des conduites est presque invariablement le lot du nouveau venu à la ville, et il n'est pas rare que l'abandon de ses habitudes, souvent même de ce qui a constitué sa morale, s'accompagne d'un conflit intérieur et d'un sentiment de désorientation d'une grande acuité. Le plus souvent, sans doute, le changement donne tôt ou tard un sentiment d'émancipation et incite à poursuivre de nouveaux objectifs²¹. » Dans la ville, l'individu s'émancipe de la coutume ancestrale, mais détaché de la sagesse collective et de la communauté paysanne, il devient son propre maître. « L'homme, transplanté en ville, est devenu pour lui-même et pour la société un problème dont la nature et l'ampleur sont sans précédent²². » Le nouvel ordre social à trouver n'est ni absolu ni sacré, « mais pragmatique et expérimental », autant dire transitoire et délimité. La vision souvent lyrique de la ville est sous-tendue par une représentation malgré tout ambivalente de la modernité : il se peut, toujours, que la désorganisation l'emporte sur l'organisation. C'est pourquoi la désorganisation de la personnalité et les pathologies sociales trouvent dans la ville un de leurs lieux privilégiés d'expression.

Mais la désorganisation sociale n'est pas un phénomène exceptionnel et limité seulement à certaines périodes ou à certaines sociétés. Pour Thomas et Znaniecki, elle existe dans toute société, mais dans les phases de stabilité ces tendances sont contrées par les activités du groupe visant à assurer sa cohérence par les sanctions sociales. Autrement dit, la stabilité du groupe n'est que le résultat d'un équilibre dynamique entre processus de désorganisation et de réorganisation sociales. Pourtant, à certains moments, et pendant un certains laps de temps, les forces de la désorganisation l'emportent, lorsqu'elles ne sont pas contrées par les tendances visant à renforcer les règles existantes. Lorsque « le groupe primaire est brusquement mis en contact avec le monde extérieur et ses nouveaux

schémas rivaux, c'est l'organisation ancienne tout entière qui risque de s'écrouler d'un coup, parce que précisément tous les schémas anciens étaient liés les uns aux autres dans la conscience sociale ; quant à l'individu dont l'organisation de vie reposait sur l'organisation de son groupe primaire, il a également toutes les chances de se retrouver complètement désorganisé dans ces conditions nouvelles, car le rejet de quelques schémas traditionnels entraîne avec lui une attitude générale négative envers le capital tout entier de traditions qu'il révérait jusque-là, alors qu'il n'est pas préparé à la tâche consistant à réorganiser sa vie sur une base nouvelle²³ ». S'ouvre alors une phase qui mènera à une réorganisation sociale à travers l'élaboration de nouvelles règles de comportement. Surtout, à la suite du changement, les individus sont confrontés à un monde plus fluide et plus varié ; une conscience technique et plus réflexive vient se substituer à une demi-conscience routinière puisque les habitudes, de nature avant tout biologiques, ne sont fonctionnelles que dans la mesure où les nouvelles situations peuvent être associées aux anciennes. Or, dans la mesure où de nouvelles situations se déploient, la part du comportement conscient et réflexif augmente. « La réflexion n'advient que lorsqu'il y a déception, lorsque les expériences nouvelles ne peuvent être assimilées d'un point de vue pratique aux expériences anciennes²⁴. »

À Chicago s'invente véritablement un des grands récits sociologiques de la modernisation, un récit qui fera d'elle un mouvement de désordre, de remplacement des contacts primaires par des contacts secondaires, de l'affaiblissement des liens de parenté, de l'érosion des bases traditionnelles de la solidarité sociale, suite à l'industrialisation et à l'urbanisation, et au déplacement d'hommes. La ville brise les clivages de caste et accentue la différenciation des groupes de revenu et de statut. Dans ce maelström de la

modernité, les individus auront souvent à faire face à des situations nouvelles, voire inédites. Pour les auteurs de l'école de Chicago, notamment pour Thomas, c'est certainement cette situation qui explique la nécessaire prise en considération des aspects objectifs et des dimensions subjectives des phénomènes sociaux, à la fois des valeurs sociales et des attitudes individuelles. Leurs analyses sont alors, très souvent, la juxtaposition, d'une part, d'une toile de fond de transformation, et, d'autre part, de la prise en compte précise d'un milieu social. Le raisonnement, qui deviendra un véritable pilier de la grammaire sociologique est, au fond, toujours le même : l'état subjectif des individus est directement lié aux changements sociaux intervenus dans la vie quotidienne. Il y a ainsi toujours une corrélation à établir entre la désorganisation sociale présente dans certaines zones urbaines et la désorganisation de la vie familiale, tout comme entre la désorganisation sociale et la désorganisation psychique des individus. Mais, et à l'inverse du récit qui finira par s'imposer dans la matrice de la différenciation sociale, notamment dans l'œuvre de Parsons, pour les auteurs de l'école de Chicago, le désordre est inhérent à la modernisation²⁵. Ou plutôt, pour les auteurs de Chicago, les individus sont toujours socialisés de manière différentielle et incomplète ; l'ordre social n'est jamais total. C'est pour cela qu'émergent de manière inévitable des processus de désorganisations personnelle et sociale. En bref, c'est le grand mérite de Thomas que d'avoir compris que ce qui, du point de vue de la communauté et de la société, apparaît comme de la désorganisation sociale doit s'interpréter du point de vue de l'acteur comme un processus d'individuation. Affirmée de cette manière, et avec cette force, la proposition est d'une nouveauté considérable.

La ville

« Ni les "villes", au sens économique du terme, ni les forteresses, dont les habitants étaient subordonnés à des structures politico-administratives exceptionnelles ne constituaient nécessairement des "communes". La communauté urbaine, au sens plein du terme, n'est apparue comme phénomène massif qu'en Occident. On peut trouver des exceptions dans une partie du Proche-Orient (Syrie, Phénicie, peut-être Mésopotamie), mais uniquement à certaines périodes et sous forme d'ébauches. En effet, pour constituer des "communes" les agglomérations devaient avoir un caractère industriel et commercial relativement prédominant, et présenter les caractéristiques suivantes :

- 1. des fortifications,
- 2. un marché,
- 3. un tribunal propre et, au moins partiellement, un droit propre,
- 4. des formes d'associations qui y correspondent,
- 5. une autonomie au moins partielle et l'autocéphalie, donc aussi une administration par des pouvoirs publics constitués avec la participation des citoyens.

Dans le passé, de tels droits étaient habituellement le privilège d'un ordre.

Il s'ensuit que le trait caractéristique de la ville, au sens politique, fut un ordre séparé, porteur des privilèges de la ville : l'ordre des bourgeois [*Bürgerstand*].

Source : M. Weber, *Économie et société*, repris in *La ville*, Paris, © Aubier, 1982, pp. 37-38.

Les fondements de l'opposition ville-campagne

« La plus grande division du travail matériel et intellectuel est la séparation de la ville et de la campagne. L'opposition entre la ville et la campagne fait son apparition avec le passage de la barbarie à la civilisation, de l'organisation tribale à l'État, du provincialisme à la Nation, et persiste à travers toute l'histoire jusqu'à nos jours. L'existence de la ville implique du même coup la nécessité de l'administration, de la police, des impôts, etc., en un mot la nécessité de l'organisation communale, partant de la politique en général. C'est là qu'apparut

pour la première fois la division du travail en deux grandes classes, division qui repose sur la division du travail et les instruments de production. Déjà, la ville est le fait de la concentration de la population, des instruments de production, du capital, des plaisirs et des besoins, tandis que la campagne met en évidence le fait opposé, l'isolement et l'éparpillement. L'opposition entre la ville et la campagne ne peut exister que dans le cadre de la propriété privée. »

K. MARX et F. ENGELS, *L'Idéologie allemande* (1885), Éditions sociales, 1965, p. 19.

Densité matérielle et densité morale

« [...] La densité matérielle – si, du moins, on entend par là non pas seulement le nombre des habitants par unité de surface, mais le développement des voies de communication et de transmission – marche d'ordinaire du même pas que la densité dynamique et, en général, peut servir à la mesurer. Car, si les différentes parties de la population tendent à se rapprocher, il est inévitable qu'elles se frayent des voies qui permettent ce rapprochement, et, d'un autre côté, des relations ne peuvent s'établir entre des points distants de la masse sociale que si cette distance

n'est pas un obstacle, c'est-à-dire est, en fait, supprimée. Cependant il y a des exceptions et on s'exposerait à de sérieuses erreurs si l'on jugeait toujours de la concentration morale d'une société d'après le degré de concentration matérielle qu'elle présente. Les routes, les lignes ferrées, etc. peuvent servir au mouvement des affaires plus qu'à la fusion des populations, qu'elles n'expriment alors que très imparfaitement. »

É. DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique* (1895), PUF, 1985, p. 113.

« La ville, dans l'optique de cet article, est quelque chose de plus qu'une agglomération d'individus et d'équipements collectifs : rues, immeubles, éclairage électrique, tramways, téléphones, etc. ; c'est également quelque chose de plus qu'une simple constellation d'institutions et d'appareils administratifs : tribunaux, hôpitaux, écoles, postes de police et corps de fonctionnaires de toutes sortes. La ville est plutôt un état d'esprit, un ensemble de coutumes et de traditions, d'attitudes et de sentiments organisés, inhérents à ces coutumes et transmis avec ces traditions. Autrement dit, la ville n'est pas simplement un mécanisme matériel et une construction artificielle. Elle est impliquée dans les processus vitaux des gens qui la composent : c'est un produit de la nature et, particulièrement, de la nature humaine.

Comme Oswald Spengler l'a montré récemment, la ville a sa propre culture : « La ville est à l'homme civilisé ce que la maison est au paysan. Comme la maison a ses divinités du foyer, la ville a sa divinité protectrice, son saint local. Elle aussi a ses racines, comme la cabane du paysan¹. »

La ville a été étudiée récemment du point de vue de sa géographie et, plus récemment encore, du point de vue de son écologie. À l'intérieur des limites d'une communauté urbaine – et, en fait, de n'importe quelle aire naturelle d'habitat humain – des forces sont à l'œuvre qui tendent à produire un groupement ordonné et caractéristique de sa population et de ses institutions. La science qui cherche à isoler ces facteurs et à décrire les constellations typiques de personnes et d'institutions produites par leur convergence, nous l'appelons écologie humaine, par opposition à l'écologie végétale ou animale.

Les transports et les communications, les tramways et le téléphone, les journaux et la publicité, les édifices en acier et les ascenseurs – toutes choses, en fait, qui tendent à accentuer en même temps la concentration et la mobilité des populations urbaines – sont les facteurs principaux de l'organisation écologique de la ville.

Pourtant, la ville n'est pas seulement une unité géographique et écologique : c'est en même temps une unité économique. L'organisation économique de la ville est fondée sur la division du travail. La multiplication des emplois et des professions au sein de la population urbaine est un des aspects les plus frappants et les moins bien compris de la vie urbaine moderne. En ce sens, rien ne nous interdirait de nous figurer la ville, c'est-à-dire les lieux, les hommes et tous les rouages et équipements administratifs qui leur sont liés, comme un tout organique ; une sorte de système psychophysique dans lequel, au travers duquel, les intérêts privés et politiques trouvent une expression non seulement collective, mais organisée.

Une grande partie des éléments que nous considérons d'ordinaire comme constitutifs de la ville – ses statuts, ses organisations formelles, ses immeubles, ses chemins de fer urbains, etc. – sont ou semblent être de simples artefacts. Mais tous ces éléments ne sont par eux-mêmes que des services, des équipements accessoires, et ne deviennent partie prenante de la ville vivante que si et dans la mesure où ils sont eux-mêmes connectés, par l'usage et la volonté, aux forces vives des individus et des communautés, exactement comme un outil à la main de l'homme.

En somme, la ville est l'habitat naturel de l'homme civilisé et, par là même, c'est une aire culturelle caractérisée par son type culturel particulier.

« C'est un fait certain, quoique jamais entièrement admis, dit Spengler, que toutes les grandes cultures sont citadines. L'homme par excellence de la deuxième génération est un animal bâtisseur de villes. Tel est le véritable trait distinctif de l'histoire mondiale par opposition à l'histoire de l'humanité : l'histoire mondiale est l'histoire des citadins. Nations, gouvernements, politiques et religions reposent sur ce phénomène fondamental de l'existence humaine : la ville². »

Jusqu'ici, l'anthropologie, la science de l'homme, s'est consacrée principalement à l'étude des peuples primitifs. Mais l'homme civilisé est un objet de recherche tout aussi intéressant, sans compter qu'il est plus facile à observer et à étudier. La vie et la culture urbaines sont plus variées, subtiles, complexes, mais les ressorts fondamentaux sont les mêmes dans les deux cas. Les mêmes méthodes d'observation patiente que des anthropologues comme Boas et Lowie ont mis en œuvre pour étudier la vie et les manières d'être des Indiens d'Amérique du Nord peuvent s'appliquer de façon encore plus fructueuse à l'étude des coutumes, des croyances, des pratiques sociales et des conceptions générales de la vie qui règnent dans le quartier de Little Italy ou le bas quartier du North Side à Chicago, ou encore pour relater les mœurs plus sophistiquées des habitants de Greenwich Village ou du quartier de Washington Square à New York.

Si notre connaissance de la vie urbaine contemporaine s'est précisée, c'est surtout aux romanciers que nous le devons. Mais la vie de nos villes réclame une analyse encore plus fouillée et désintéressée que celle qu'Émile Zola nous a laissée dans ses romans « expérimentaux » ou dans les annales de la famille Rougon-

Macquart. Nous avons besoin de ce genre d'études, ne serait-ce que pour pouvoir lire les journaux de manière intelligente. Si le lecteur moyen d'un journal trouve ses chroniques quotidiennes si choquantes et, en même temps, si fascinantes, c'est qu'il ne sait quasiment rien de la vie dont ce journal se fait l'écho. »

R. E. Park, « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », pp. 79-126, in *L'École de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, textes traduits et présentés par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, Éditions du Champ Urbain, Paris, 1979, pp. 79-82.

Ce texte est traduit en français de : « The City: Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment », article publié en 1915 dans *l'American Journal of Sociology* (20, 1915, pp. 577-612) et repris dans l'ouvrage collectif : R. E. Park, E. W. Burgess, R. D. McKensie, *The City*, University of Chicago Press, 1925.

1. Oswald Spengler, *Der Untergang des Abendlandes*, t. IV, München, 1922, p. 105.

2. Oswald Spengler, *op. cit.*, t. IV, p. 106.

Les pierres de la cité

« Si, entre les maisons, les rues, et les groupes de leurs habitants, il n'y avait qu'une relation tout accidentelle et de courte durée, les hommes pourraient détruire leurs maisons, leur quartier, leur ville, en reconstruire, sur le même emplacement, une autre, suivant un plan différent ; mais si les pierres se laissent transporter, il n'est pas aussi facile de modifier les rapports qui se sont établis entre les pierres et les hommes. Lorsqu'un groupe humain vit longtemps en un emplacement adapté à ses habitudes, non seulement ses mouvements, mais ses pensées aussi se règlent sur la

succession des images matérielles qui lui représentent les objets extérieurs. Supprimez, maintenant, supprimez partiellement ou modifiez dans leur direction, leur orientation, leur forme, leur aspect, ces maisons, ces rues, ces passages, ou changez seulement la place qu'ils occupent l'un par rapport à l'autre. Les pierres et les matériaux ne vous résisteront pas. Mais les groupes résisteront, et, en eux, c'est à la résistance même sinon des pierres, du moins de leurs arrangements anciens que vous vous heurterez. »

M. HALBWACHS, *La Mémoire collective*, PUF, 1968, p. 135-136.

Le voisinage

« La proximité et les contacts de voisinage sont la base des formes les plus simples et les plus élémentaires d'association auxquelles nous avons affaire dans l'organisation de la vie urbaine. Les intérêts locaux et les associations entretiennent un attachement local, de sorte que, dans un système qui fait de la résidence la base de la participation aux affaires publiques, le voisinage devient la base du contrôle politique. Dans l'organisation sociale et politique de la ville, c'est l'unité locale la plus petite. [...] Le voisinage existe sans organisation formelle. La société d'action locale est une structure érigée sur la base de l'organisation spontanée des voisinages et qui se constitue pour donner la parole au sentiment local sur ce qui touche aux intérêts locaux. Sous les influences complexes de la vie urbaine, ce que nous pourrions appeler le sentiment normal d'appartenance au voisinage a subi des modifications curieuses et intéressantes et a produit de nombreux types inhabituels de communautés locales. De plus, il y a

des quartiers en formation et des quartiers en dissolution. Prenez, par exemple, la 5^e Avenue à New York, qui n'a probablement jamais eu d'association d'action locale, et comparez-la avec la 135^e Rue dans le Bronx – sans doute la plus grande concentration de population noire du monde entier –, qui est en train de devenir une communauté étroite et hautement organisée. Il importe de connaître les forces qui tendent à faire éclater les tensions, les intérêts et les sentiments qui donnent aux quartiers leur caractère particulier [...]. Quelle proportion de la population est flottante ? Quelle est la composition de cette population : races, classes, etc. ? Quel est le nombre de gens vivant à l'hôtel, dans des appartements, dans des garnis ? Quel est le nombre de gens propriétaires de leur logement ? Quelle est la proportion de la population faite de nomades, de hobos, de gitans ? »

R. E. PARK, *La Ville, proposition de recherche sur le comportement humain en milieu urbain*, 1925, éd. 1979, p. 87.

TROIS TYPES DE PERSONNALITÉ

« La netteté des attitudes qui composent un caractère et la schématisation correspondante des données sociales dans la façon dont un individu organise sa vie laissent place cependant à un éventail très large en ce qui concerne une question fondamentale : l'étendue des possibilités d'évolution ultérieure qui restent à l'individu après sa stabilisation. Ceci dépend de la nature des attitudes que présente le caractère, des structures d'organisation et aussi de la façon dont elles sont toutes deux rapprochées et systématisées. Trois cas types peuvent être ici définis.

L'ensemble des attitudes qui constituent le caractère peut être tel qu'il empêche quasiment la formation d'une nouvelle attitude dans des conditions de vie données, parce que les attitudes réfléchies de l'individu ont atteint une telle fixité qu'il n'est plus sensible qu'à une seule catégorie d'influences – celles qui forment la partie la plus permanente de son milieu social. Les seules possibilités d'évolution qui restent donc à l'individu sont soit les lents changements qu'il subira avec l'âge et que le temps apportera à son milieu social, soit un bouleversement de conditions tellement radical qu'il détruira à la fois les valeurs auxquelles il s'était adapté et, très probablement, sa propre personnalité. Le "philistin"

est l'incarnation littéraire de ce type de personnalité. On l'oppose au type "bohémien" dont les possibilités d'évolution ne sont pas fermées par la simple raison que son caractère en est resté à un stade de formation inachevé. Certains aspects de son caractère en sont encore au stade primaire, et, si d'autres se sont peut-être intellectua-lisés, ils restent sans aucune relation entre eux et ne forment pas un ensemble stable et systématisé ; ceci n'exclut cependant pas la formation de nouvelles attitudes, ce qui laisse l'individu ouvert à toutes les influences. À l'opposé de ces deux types, l'on trouve une troisième catégorie d'individus dont le caractère s'est stabilisé et structuré mais qui présente la possibilité et même la nécessité d'une évolution, parce que les attitudes réfléchies qui le composent présentent elles-mêmes une tendance au changement, réglée par des projets d'activité productive : l'individu restera ouvert à toutes les influences qui seront conformes à son évolution préconçue. Ce type représente l'individu créatif. »

Source : W.-I. Thomas, F. Znaniecki, *The Polish Peasant in Europe and America (1918-1921)*, New York, Dover Publications, 1958, t. 2, traduit in P. Birnbaum, F. Chazel, *Théorie sociologique*, Paris, © P.U.F., Thémis, 1975, pp. 45-46.

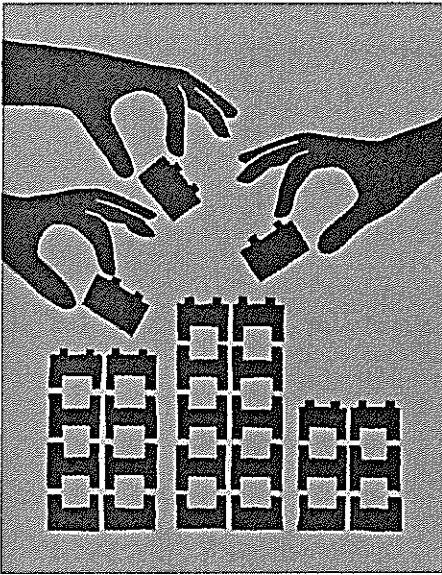
in FIJALKOW Yankel, *Sociologie de la ville*,
Eds. La Découverte, Paris, 2002, p. 51.

Le Ghetto de Louis Wirth [1928]

Ancien travailleur social d'une organisation juive, Wirth s'intéresse aux formes de regroupement de cette population dans des contextes historiques variés. Il retrace, à la suite de nombreux auteurs, une histoire du ghetto depuis 1516, date à partir de laquelle ce terme désigne le quartier juif (*getto*) de Venise. Dans l'Europe occidentale, les gouvernants du Moyen Âge utilisent les Juifs pour s'assurer des revenus, collectant un impôt sur leur communauté afin qu'ils les répercutent sur les prix. Le système du *getto* implique une séparation physique et un statut spécial supposés les protéger de velléités antisémites. Entouré de murs, le ghetto est fermé la nuit, le dimanche et les jours de fêtes chrétiennes. Il est souvent surpeuplé en raison du refus des autorités d'agrandir son emprise. Mais, malgré ses défauts, le ghetto peut être aussi considéré comme « volontaire ». Il permet à la communauté de renforcer ses liens internes et la conservation de la tradition. Il s'organise autour de la famille et de la synagogue, d'institutions communautaires, sociales et juridiques autonomes. Il bénéficie d'une certaine extraterritorialité. Wirth rend compte de la différence entre la situation et les comportements des communautés de l'est et de l'ouest de l'Europe au cours du XIX^e siècle. Alors qu'en Europe de l'Ouest les ghettos se dispersent, les Juifs d'Europe de l'Est, isolés au sein de sociétés rurales, continuent de vivre au sein de leur communauté. Cette situation se reproduit en Amérique à la

fin du XIX^e siècle. L'histoire du *Landsmannschaft*, le ghetto de Chicago, est marquée par les vagues d'immigration allemande, polonaise, hongroise et russe. Le processus d'intégration des nouveaux migrants débute à Maxwell Street, rue-marché au cœur du quartier juif. Il se poursuit à Lawndale, peuplé de Juifs « sortis » du ghetto. Tous ces espaces, Maxwell Street (ghetto initial) ou Lawndale (aire de seconde installation) correspondent à des « états moraux » différents selon la volonté d'autonomie des individus à l'égard de la communauté et de la famille. L'intégration est facilitée par des agents de fusion, à l'interface des différentes communautés ethniques et autochtones. Mais les difficultés ne sont pas toutes aplanies dans les aires de seconde installation, où le Juif sorti du ghetto se heurte à l'antisémitisme, ce qui rend nécessaire l'existence d'institutions communautaires, que Wirth qualifie de « retour au ghetto ».

En définitive, le ghetto de Wirth correspond à une assignation à résidence, à un peuplement homogène du point de vue ethnique ou religieux, et à une intériorisation de la contrainte par ses membres qui reconnaissent le bien-fondé de leur mise à l'écart. Cet ouvrage montre la violence du concept de « ghetto » et le danger de sa banalisation par les acteurs politiques et les médias français d'aujourd'hui. Comme le montre Loïc Wacquant [1993], la comparaison des banlieues françaises avec les ghettos américains comporte de nombreuses limites.



LE DROIT À LA VILLE

HENRI LEFEBVRE (1901-1991)

CONTEXTE

THÈME

Droit à la ville

DATES-CLÉS

xix^e siècle Début de l'urbanisation à grande échelle en Europe et aux États-Unis.

1848 Marx et Engels dénoncent les inégalités de classe de la société capitaliste dans le *Manifeste du parti communiste*.

1903 Georg Simmel publie *Les Grandes Villes et la vie de l'esprit*.

Années 1980 Pour le sociologue anglais David Harvey et le théoricien espagnol Manuel Castells, les villes servent les intérêts du capitalisme, au détriment des relations entre leurs habitants.

Années 1990 Le concept du « droit à la ville » d'Henri Lefebvre inspire de nombreux mouvements sociaux dans le monde, notamment aux États-Unis, en France, au Brésil et aux Philippines.



La ville ne mérite pas d'être considérée comme une « jungle de béton », sinistre et dangereuse. Pour le sociologue et philosophe marxiste Henri Lefebvre, qui a consacré une bonne partie de sa vie à étudier la société

urbaine, la ville est un mélange passionnant et complexe de relations de pouvoir, d'identités diversifiées et de façons d'être.

Le caractère fascinant de la ville ne tient pas seulement aux individus qui la peuplent, mais aussi au fait

Voir aussi : Karl Marx 28-31 ■ Ferdinand Tönnies 32-33 ■ Peter Townsend 74 ■ Elijah Anderson 82-83 ■ Georg Simmel 104-105 ■ Jane Jacobs 108-109 ■ Amitai Etzioni 112-119 ■ Sharon Zukin 128-131 ■ Saskia Sassen 164-165



qu'elle constitue un environnement qui tout à la fois reflète la société et la crée. Les espaces urbains sont organisés par l'État en fonction des intérêts du capitalisme. Les divisions de la ville reflètent les divisions de classes : l'opulence des beaux quartiers proclame la richesse et le pouvoir des élites tandis que les quartiers mal famés et les ghettos des périphéries illustrent la marginalisation et le rejet des pauvres, de la classe laborieuse et des autres groupes exclus.

Public et privé

C'est ainsi que, dans beaucoup de villes modernes, l'espace privé est devenu prédominant : galeries marchandes, complexes de bureaux, sièges de grandes sociétés, etc., ont phagocyté les zones où les gens pouvaient se rencontrer sur un pied d'égalité, restreignant du même coup leur liberté personnelle et leurs possibilités de satisfaire leurs besoins sociaux et psychologiques. Avec pour conséquence de graves problèmes sociaux : délinquance, dépression, exclusion sociale, perte de domicile et pauvreté.

Ceux qui possèdent et contrôlent l'espace urbain – urbanistes, architectes, « bourgeoisie marchande,

intellectuels et politiciens » – sont ainsi investis d'un pouvoir considérable. C'est pourquoi Lefebvre estime que les décisions concernant la ville – le contenu, l'organisation et l'utilisation de son espace social – doivent être l'affaire de tous. Les gens ordinaires doivent pouvoir participer à la création d'un espace qui reflète leurs besoins et leurs intérêts. Ce n'est qu'en proclamant ce « droit à la ville » que l'on pourra résoudre les grands problèmes sociaux.

Lefebvre appelle de ses vœux des villes débordantes de vie qui se fassent l'expression vibrante de

Henri Lefebvre

Le sociologue et philosophe marxiste Henri Lefebvre est né à Hagetmau en 1901. Il suit des études de philosophie à la Sorbonne et rejoint en 1928 le Parti communiste français, dont il devient l'un des intellectuels les plus en vue. Il en sera par la suite l'un des plus féroces critiques, après son exclusion en 1958. En 1961, il devient professeur de sociologie à l'université de Strasbourg puis est nommé à Nanterre en 1965. Auteur prolifique, Lefebvre a

Une galerie marchande. Bien souvent, ces vastes espaces impersonnels entièrement dédiés au consumérisme prennent la place de logements modestes dont les habitants ont été expulsés.

la liberté et de l'inventivité humaine et où les aspirations créatrices de chacun puissent s'épanouir librement.

Les rues des villes, dit-il, doivent être conçues pour favoriser cette effervescence. Qu'importe si elles sont parfois agitées, ou anarchiques ; c'est précisément comme cela qu'elles permettent à chacun de se sentir vivant.

La revendication du « droit à la ville » est un appel non seulement à la réforme mais aussi à une transformation radicale des relations sociales au sein de la ville, et même de la société tout entière. Il s'agit d'une aspiration à une forme de démocratie radicale qui arrache le pouvoir de contrôle aux élites pour le confier aux masses. Un objectif qui ne pourra être atteint que par des groupes et des fractions de classe « capables d'initiative révolutionnaire ». ■

abordé de nombreux sujets. Ses points de vue critiques sur le capitalisme, souvent originaux et percutants, n'ont pas toujours été bien accueillis, mais ont exercé une influence marquante sur plusieurs disciplines, dont la géographie, la philosophie, la sociologie, les sciences politiques et l'architecture.

Ouvrages-clés

1968 *Le Droit à la ville*

1970 *La Révolution urbaine*

1974 *La Production de l'espace*

**LE POUVOIR
L'ETAT
ET LES INSTITUTIONS SOCIALES**



Le pouvoir politique

LE POLITIQUE ET LA SOCIÉTÉ

I. Genèses du pouvoir politique

1. Le pouvoir politique peut être envisagé de différentes manières

D'un point de vue juridique, il s'identifie aux gouvernants (le président de la République, le gouvernement...); d'un point de vue philosophique, le pouvoir s'apparente à une substance (le commandement); d'un point de vue sociologique – celui qui nous intéresse ici –, il s'agit d'une relation sociale instaurée entre des individus ou des groupes sociaux.

► Max Weber définit dans son ouvrage, *Économie et société* (1922), le pouvoir (ou la domination) comme « toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances ». Le pouvoir n'est plus, dans cette perspective, un attribut, une essence, une « chose », qui existerait en dehors de toute utilisation mais au contraire un élément qui prend sa signification dans les interactions qui mettent aux prises divers agents et groupes sociaux. Le pouvoir suppose une relation asymétrique (entre différents individus ou groupes) rendue possible par une maîtrise inégale de ressources sociales (le pouvoir du père de famille, du chef d'entreprise, du chef de l'État...).

• Le pouvoir politique possède-t-il alors des caractéristiques propres qui le distinguent des autres types de pouvoir rencontrés dans la société? La particularité du pouvoir politique réside selon Max Weber dans l'existence de ce qu'il nomme un **groupement de domination**, c'est-à-dire un groupe au sein duquel les membres sont

soumis à des relations de domination en fonction de règlements en vigueur, notamment des textes juridiques (une Constitution, par exemple). L'autorité du père de famille sur ses enfants, par exemple, s'exerce directement sans l'entremise d'un groupement de domination. La particularité du pouvoir politique pour Weber repose sur les moyens dont celui-ci dispose.

« Nous dirons d'un groupement de domination qu'il est un groupement politique lorsque et tant que son existence et la validité de ses règlements sont garanties de façon continue à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable par l'application et la menace d'une contrainte physique de la part de la direction administrative. »

Le pouvoir politique (ou l'État, puisque les deux termes sont synonymes pour la période contemporaine) a la maîtrise d'un territoire et exerce son autorité sur ses habitants : il bénéficie pour cela d'un moyen spécifique, qu'aucune autre institution ne possède, le **monopole de la violence physique légitime**, selon l'expression de Weber. A l'exception de l'État, aucune autre autorité n'a la possibilité de faire appel à la force publique (la police, l'armée...), ni ne peut restreindre la liberté d'un individu (le condamner, par exemple, à une peine d'emprisonnement). Le pouvoir politique qui vise à exercer une autorité effective sur l'ensemble des membres d'une société, notamment par l'édiction de règles juridiques, dispose de personnels pour faire appliquer ses décisions (les agents de l'État) et d'un moyen spécifique, auquel il peut recourir, lorsque celles-ci ne sont pas respectées : la contrainte physique. Weber parle de monopole puisque, dès lors que l'État est institué, les autres institutions (les autorités religieuses, par exemple) sont dépossédées des moyens de contrainte physique. A l'inverse, dans un pays où différents groupements luttent pour la maîtrise d'un territoire (en cas de guerre civile) on ne peut guère parler d'État, même si sur le plan juridique l'État n'a pas disparu, puisque l'autorité de ses représentants n'est plus capable de s'exercer.

2. Le pouvoir politique a-t-il toujours existé dans les diverses sociétés humaines ?

► L'apparition d'un pouvoir politique différencié du reste de la société ne se réalise qu'à partir du moment où la société se complexifie, à la suite d'un processus de division du travail social, selon l'expression

de Durkheim. C'est la raison pour laquelle Durkheim s'oppose aux théoriciens du Contrat social (Rousseau, Locke, Hobbes...) pour lesquels le pouvoir politique procéderait d'un pacte social, autrement dit d'un accord de volonté. Si cette vision du contrat entre le peuple et le titulaire du pouvoir a pu s'imposer au XVIII^e siècle, c'est à la suite de la remise en cause de l'absolutisme (ce que consacre en France la fin de l'Ancien Régime) qui appelle de nouveaux principes de légitimité politique : un pacte conclu par la société dans son ensemble est certes une fiction, mais celle-ci est susceptible de conférer une nouvelle autorité à un pouvoir politique qui, ne pouvant plus rechercher son fondement dans des origines divines, doit élaborer d'autres formes d'adhésion. Durkheim souligne le manque de réalisme de la thèse du contrat social puisque, conformément à sa démarche, si la société précède l'individu et s'impose à lui lorsqu'il vient au monde, l'émergence de la société politique ne peut plus alors résulter d'une « décision collective » qui laisse supposer que les individus formant le corps politique auraient une existence en dehors de la société dans laquelle ils évoluent. L'apparition du pouvoir politique résulterait, pour Durkheim, de transformations sociales de grande ampleur : c'est ce qu'il nomme l'accroissement de la **densité matérielle et morale** de la société, c'est-à-dire l'augmentation sensible de la population sur un territoire mais surtout, à l'issue de l'évolution démographique, l'accroissement qualitatif et quantitatif des relations sociales, qui induisent une diversification des fonctions sociales. Le pouvoir politique apparaît alors nécessaire pour « réguler » une société en voie de complexification. Le pouvoir politique n'est donc présent en tant qu'institution spécialisée, qu'au sein des sociétés complexes, celles qui sont engagées dans le processus de division du travail social.

► **Les sociétés primitives sont-elles alors des sociétés sans pouvoir coercitif ?** C'est la thèse qu'a soutenue l'anthropologue Pierre Clastres dans son ouvrage, *La société contre l'État* (1974), dans lequel il affirme l'existence d'une discontinuité entre les sociétés primitives et les sociétés étatiques.

« Il n'y a donc pas de roi dans la tribu, mais un chef qui n'est pas un chef d'État. Qu'est-ce que cela signifie ? Simplement que le chef ne dispose d'aucune autorité, d'aucun pouvoir de coercition, d'aucun moyen de donner un ordre. Le chef n'est pas un commandant, les gens de la tribu n'ont aucun devoir d'obéissance. L'espace de la chefferie n'est pas un lieu de pouvoir, et la figure (bien mal nommée) du "chef" sauvage ne préfigure en rien celle du futur despote. »

Le chef de la tribu en est réduit à se faire orateur – il est la mémoire vivante du groupe – et à coordonner certaines activités essentielles, comme les opérations guerrières, mais il ne dispose d'aucun pouvoir contraignant. Si l'analyse de Clastres met en évidence les contraintes qui pèsent sur le chef d'une tribu ne disposant pas de ressources sociales objectivées, symboles véritables du pouvoir politique (telles qu'une armée à ses ordres, une bureaucratie...), ce qui le conduit à composer en permanence avec les membres de la tribu, elle tend en revanche à sous-estimer les mécanismes de contrôle social qui assurent l'homogénéité de la société : une division des tâches très accusée entre les hommes et les femmes au profit exclusif des premiers, un processus d'imposition des règles communes extrêmement contraignant durant le processus de socialisation (voir II^e partie, chap. 2)... Ces mécanismes conduisent au rejet hors de la tribu de tout élément qui ne respecterait pas ces principes. Autrement dit, si le pouvoir politique prend l'aspect d'un lieu vide, c'est tout simplement parce que le véritable pouvoir est ailleurs – chez les chasseurs-guerriers, c'est-à-dire les adultes mâles dont la survie de la tribu dépend : l'homogénéité sociale de la tribu où la division du travail est réduite à sa plus simple expression ne rend donc pas nécessaire l'apparition d'un pouvoir politique différencié puisque le groupe social « dominant » a les moyens de faire respecter les règles à la collectivité. L'efficacité du contrôle social dispense donc, dans certaines sociétés de petite taille, de l'instauration d'un pouvoir politique.

3. D'où provient alors le pouvoir politique (ou l'État) puisque depuis le XVI^e siècle, cette forme d'organisation politique s'est instaurée en Europe occidentale, avant de gagner d'autres territoires ?

► Norbert Élias a retracé dans son ouvrage, *La dynamique de l'Occident* (1939), les conditions qui ont rendu possible l'établissement du pouvoir étatique. Selon cet auteur, la construction des États européens prend place dans un processus de longue durée, propre à la civilisation occidentale qui se traduit par un auto-contrôle progressif des conduites individuelles et par un refoulement de la violence physique, de moins en moins présente dans la vie sociale, parce que monopolisée par l'État : il suffit d'imaginer à quel point, à la différence de la société d'aujourd'hui, la violence

était un phénomène courant et banal dans la société féodale (tournois, croisades, guerre entre seigneuries...) Au terme du processus, la violence physique devient l'apanage de l'État et disparaît progressivement dans les relations sociales quotidiennes. Élias parle ainsi d'abaissement du seuil de sensibilité à la violence, ce qui signifie que l'univers social et politique se pacifient puisque la violence devient progressivement inacceptable à des individus, dont les structures mentales ont évolué en conformité avec les transformations sociales. Norbert Élias met en lumière un des facteurs déterminants dans la constitution des États : la configuration formée par la concurrence persistante entre seigneuries durant l'époque féodale pour le contrôle de territoires. L'état de guerre permanent entre unités de tailles voisines débouche, à terme, sur le triomphe d'une des unités qui finit par détenir le monopole coercitif après avoir assuré sa suprématie militaire : c'est ce qu'Élias appelle la loi du monopole.

« Quand, dans une unité sociale d'une certaine étendue, un grand nombre d'unités sociales plus petites, qui par leur interdépendance forment la grande unité, disposent d'une force sociale à peu près égale – et peuvent de ce fait librement – sans être gênées par des monopoles déjà existants – rivaliser pour la conquête des chances de puissance sociale, en premier lieu des moyens de subsistance et de production, la probabilité est forte que les uns sortent vainqueurs, les autres vaincus de ce combat et que les chances finissent par tomber entre les mains d'un petit nombre, tandis que les autres sont éliminés ou tombent sous la coupe de quelques-uns. »

II. Logiques de l'espace politique

1. A partir de quels fondements le pouvoir politique parvient-il à obtenir l'obéissance ?

► Tout pouvoir politique ne peut reposer uniquement sur la contrainte : il cherche à susciter l'adhésion de la part des gouvernés – la domination est alors ressentie comme juste – afin de conforter son autorité. Max Weber a particulièrement insisté sur les modes de légitimation du pouvoir politique, en recourant à la méthode de

l'idéal type (voir I^{re} partie, chap. 1) : il distingue successivement la **légitimité traditionnelle**, la **légitimité charismatique** et la **légitimité légale-rationnelle**.

La légitimité traditionnelle prévaut dans les sociétés archaïques et s'appuie sur les coutumes : le chef du village, de la tribu relèvent de cette catégorie.

La légitimité charismatique s'appuie sur les qualités extraordinaires prêtées à un personnage par un groupe qui lui reconnaît un pouvoir personnel : il importe peu que le chef possède réellement les qualités que le groupe lui accorde, puisque dans cette relation sociale, c'est la « remise de soi » effectuée par le groupe qui « produit » le chef en se plaçant sous son autorité (le tribun qui galvanise la foule exerce une autorité de type charismatique).

La légitimité légale-rationnelle est la forme de légitimité la plus utilisée dans les sociétés modernes : elle consiste en une obéissance en fonction de règlements de nature impersonnelle (les pouvoirs du président de la République ou du gouvernement sont aujourd'hui définis par la Constitution). La bureaucratie qui met en avant le recrutement des agents par concours, édicte des règlements juridiques qui s'imposent à tous, s'appuie sur des savoirs spécialisés, est la forme d'autorité légale-rationnelle la plus courante dans nos sociétés.

Il faut garder à l'esprit que Weber n'a pas cherché à décrire des pouvoirs politiques « concrets » mais davantage à dégager des formes générales de légitimité. Autrement dit, l'exercice qui consisterait à chercher quel pouvoir politique « est » traditionnel, charismatique, légal-rationnel paraît vain puisque, en pratique, tout pouvoir politique peut recourir simultanément ou successivement aux trois formes : un maire d'une ville qui exerce son pouvoir depuis un certain temps peut invoquer, au plan local, sa parfaite connaissance des traditions, des « mœurs » de ses administrés alors qu'au niveau national, s'il est, par exemple, ministre, il s'appuiera sur les compétences « techniques » dévolues à sa fonction ainsi que sur l'administration chargée d'exécuter ses décisions. Il peut également passer à la télévision, créer un journal, embaucher des conseillers en communication... afin de peaufiner son « image » et affirmer son « charisme ».

1.2 L'institution totale

Du point de vue médical, un hôpital psychiatrique fait partie de l'ensemble des institutions de soins. Sa particularité consiste à soigner et à surveiller des malades mentaux. Cette définition largement admise est parfaitement logique au regard de la finalité officielle et de l'activité la plus manifeste de ce type d'institution. Goffman n'en conteste nullement le bien-fondé, mais il souligne qu'elle n'est pas la seule possible et que, surtout, elle ne permet pas de saisir la structure sociale de l'hôpital. Si c'est cette structure qu'on veut mettre en évidence, on ne se préoccupe plus d'abord de la finalité officielle ou de l'activité la plus manifeste de l'institution, mais bien du système de relations concrètes entre ceux qui en font partie. De ce point de vue, l'asile peut être considéré, au même titre que la prison, le couvent, le navire de guerre, le camp de concentration ou le pensionnat, comme relevant d'un type particulier d'institution que Goffman appelle l'institution totale* et qu'il définit comme suit :

On peut définir une institution totalitaire (*total institution*)¹ comme un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées.²

Plus loin il précise :

C'est une caractéristique fondamentale des sociétés modernes que l'individu dorme, se distraie et travaille en des endroits différents, avec des partenaires différents, sous des autorités différentes, sans que cette diversité d'appartenances relève d'un plan d'ensemble. Les institutions totalitaires, au contraire, brisent les frontières qui séparent ordinairement ces trois champs d'activité ; c'est même là une de leurs caractéristiques essentielles. En premier lieu, placés sous une seule et même autorité, tous les aspects de l'existence s'inscrivent dans le même cadre ; ensuite, chaque phase de l'activité quotidienne se déroule, pour chaque participant, en relation de promiscuité totale avec un grand nombre d'autres personnes, soumises aux mêmes traitements et aux mêmes obligations ; troisièmement, toutes ces périodes d'activité sont réglées selon un programme strict, en sorte que toute tâche s'enchaîne avec la suivante à un moment déterminé à l'avance, conformément à un plan imposé d'en haut par un système explicite de règlements dont l'application est assurée par une équipe administrative. Les différentes activités ainsi imposées sont enfin regroupées selon un plan unique et rationnel, consciemment conçu pour répondre au but officiel de l'institution.

Pris séparément, ces caractères se rencontrent ailleurs que dans les institutions totalitaires. C'est ainsi qu'il est de plus en plus fréquent de voir les grands établissements de commerce, d'industrie et d'enseignement mettre à la disposition de leurs membres des

1. « *Total institution* » a été traduit en français tantôt par « institution totalitaire » tantôt par « institution totale ». Sauf pour les citations où nous n'avons pas le choix, nous avons opté pour la seconde formule.

2. Goffman, 1968, p. 41.

cantines et leur procurer des distractions pour meubler leurs loisirs. Cependant, l'usage de ces commodités nouvelles dépend en bien des cas d'une libre décision et l'on veille avec un soin particulier à ce qu'elles échappent au contrôle de la direction. De même, si les femmes au foyer ou les familles paysannes limitent l'essentiel de leurs activités à un seul et même espace clos, elles ne sont pas pour autant embrigadées dans une collectivité, et elles échappent, pour accomplir l'ensemble de leurs tâches quotidiennes, au contact immédiat d'une foule composée d'autres personnes semblables.

Le caractère essentiel des institutions totalitaires est qu'elles appliquent à l'homme un traitement collectif conforme à un système d'organisation bureaucratique qui prend en charge tous ses besoins, quelles que soient en occurrence la nécessité ou l'efficacité de ce système. Il en découle un certain nombre de conséquences importantes.

Lorsque les individus sont manipulés en groupes, ils sont généralement placés sous la responsabilité d'un personnel dont la tâche principale n'est pas de diriger ou de contrôler périodiquement le résultat du travail – cas fréquent dans les relations employeurs-employés – mais plutôt de surveiller, c'est-à-dire de veiller à ce que chacun accomplisse la tâche qui lui a été impartie dans des conditions telles que toute infraction commise par un individu paraisse perpétuellement offerte aux regards par le contraste qu'elle offre avec le comportement des autres. L'important n'est pas ici la disproportion pourtant évidente au premier abord entre le nombre des surveillés et celui des surveillants, mais le fait que ces deux groupes forment un couple indissociable.

Les institutions totalitaires établissent un fossé infranchissable entre le groupe restreint des dirigeants et la masse des personnes dirigées, que nous appellerons pour plus de facilité « reclus ». Les reclus vivent ordinairement à l'intérieur de l'établissement et entretiennent avec le monde extérieur des rapports limités ; par contre, du fait qu'il n'effectue le plus souvent qu'un service quotidien de huit heures, le personnel d'encadrement demeure socialement intégré au monde extérieur. Chaque groupe tend à se faire de l'autre une image étroite, stéréotypée et hostile, le personnel se représentant le plus souvent les reclus comme des êtres repliés sur eux-mêmes, revendicatifs et déloyaux, tandis que le personnel paraît aux reclus condescendant, tyrannique et mesquin. Alors que le personnel a tendance à se croire supérieur et à ne jamais douter de son bon droit, les reclus ont tendance à se sentir inférieurs, faibles, déchus et coupables.

Les échanges entre ces deux groupes sont des plus restreints. La distance qui les sépare est immense et la plupart du temps imposée par l'institution.¹

Les différents aspects de la vie quotidienne d'une institution totale y sont évalués et justifiés en référence à une idéologie consacrée comme principe unique de jugement : la dette à payer pour le condamné, l'amour de Dieu pour le couvent, la patrie pour le navire de guerre ou la guérison pour le malade. La vie est organisée en fonction d'oppositions structurelles tranchées : entre le dedans et le dehors dont l'accès est impossible ou strictement réglementé et filtré par le personnel, entre les activités légitimes et les activités clan-

1. Goffman, 1968, p. 47-49.

II. La déviance

1. La déviance désigne l'ensemble des comportements qui s'écartent de la norme sociale et qui, à ce titre, font l'objet d'une sanction

De nombreux sociologues ont tenté d'analyser ce phénomène important puisqu'il touche au fondement même de l'organisation sociale.

► **Émile Durkheim**, particulièrement intéressé par la question de la cohésion sociale et de ses défaillances, a entrepris une analyse de la déviance à travers l'exemple du crime. Il définit le crime comme un acte qui offense certains sentiments collectifs doués d'une énergie et d'une force particulières et que la société sanctionne d'une peine spécifique. Durkheim analyse le crime en tant que fait social, comme il l'a fait pour le suicide (voir I^{re} partie, chap. 1). Il estime, à la différence de Gabriel Tarde, que le crime est un phénomène normal et non pathologique. Fidèle à sa méthode (traiter les faits sociaux comme des choses), Durkheim s'interroge sur les raisons de la permanence du crime et développe trois arguments à l'appui de sa thèse.

Le crime est un phénomène normal parce qu'il n'existe pas de société humaine sans crime : les sentiments collectifs que le crime blesse ne se retrouvent pas avec la même intensité chez les différents membres de la société, d'autant que le processus de division du travail social débouche sur un affaiblissement de la conscience collective.

Il ne saurait exister de définition générique du crime puisque celui-ci s'avère extrêmement variable d'une société à l'autre et selon les époques : un comportement (pensons à l'avortement) peut être qualifié de criminel à un moment et devenir ensuite légal. Certains individus en transgressant une norme ne font qu'« annoncer » la règle future : Durkheim prend l'exemple de Socrate, condamné à mort pour n'avoir pas respecté la tradition.

Le crime remplit, enfin, une fonction sociale importante : il est nécessaire car en punissant le criminel, il suscite une réaction sociale en ravivant la conscience collective (la société se ressoude autour de ses valeurs communes en condamnant un certain nombre d'agissements).

Durkheim met ainsi en évidence que le crime, loin d'être seulement l'affaire d'un individu et de ses «traumatismes psychiques», constitue un phénomène par lequel la société tout entière se manifeste.

► Durkheim poursuit son étude en s'interrogeant plus précisément sur les particularités des comportements déviants au sein de la société industrielle. Il établit un lien entre de nouvelles formes de déviance et le passage de la solidarité mécanique, caractéristique des sociétés traditionnelles à la solidarité organique qui prévaut dans les sociétés modernes. La division du travail social s'accompagne, pour Durkheim, d'une progression de l'individualisme puisque la conscience collective qui unissait les membres des sociétés traditionnelles laisse progressivement la place à la diversité des consciences individuelles. Le défaut de régulation sociale qui caractérise les sociétés en mutation (comme, par exemple, la société française de la fin du XIX^e siècle) a pour principal effet d'en altérer sa cohésion, c'est ce que Durkheim met en évidence à travers le concept d'anomie. Absence de lois au sens étymologique, l'anomie signifie chez Durkheim l'affaiblissement de l'emprise des normes sociales sur les conduites individuelles. Il parle ainsi de suicide anémique (voir I^{re} partie, chap. 1) pour caractériser la progression des suicides liés au dérèglement de la vie sociale : avec la disparition des régulations traditionnelles, les individus se trouvent dans une situation où leurs désirs ne sont plus limités par la société. Ils perdent alors leurs repères sociaux, d'où le développement de comportements témoignant de la désorganisation sociale tels que le suicide, le crime... Dans son ouvrage, *De la division du travail social* (1893), Durkheim souligne la relation existante entre l'anomie et le processus de division du travail qui conduit à la progression de l'individualisme. Le principal danger de la division du travail réside dans l'absence de relations et donc de solidarité entre les différents niveaux hiérarchiques d'une organisation (entreprise, administration...) alors que la vie professionnelle devient justement prépondérante dans les sociétés modernes : elle peut ainsi conduire à des multiples formes d'isolement social. C'est la raison pour laquelle Durkheim forge beaucoup d'espoirs dans le groupe professionnel (qui, selon lui devrait regrouper ensemble ouvriers et employeurs) à partir duquel la vie économique devrait s'organiser afin d'assurer une

fonction de régulation sociale en servant d'intermédiaire entre l'État et les individus.

► Le sociologue fonctionnaliste américain Robert K. Merton utilise à son tour, dans son analyse de la déviance, la notion d'anomie forgée par Durkheim. Merton prend comme point de départ, non pas l'individu, mais la structure sociale qui, selon lui, permet de rendre compte de la déviance. Il distingue ainsi les aspirations poursuivies par chaque membre de la société (les objectifs culturels tels que la réussite sociale, le prestige...) de l'ensemble des moyens légitimes qui permettent d'atteindre les objectifs préalablement fixés (les normes institutionnelles telles que l'honnêteté, le respect de la légalité...). Merton établit une typologie qui tend à démontrer qu'un écart peut exister entre les objectifs culturels définis par la société et les moyens que l'on peut mettre en œuvre pour les satisfaire. Il distingue cinq situations possibles.

Tableau 2
Typologie des modes d'adaptation individuelle (12)

<i>Modes d'adaptation</i>	<i>Buts</i>	<i>Moyens</i>
I Conformisme	+	+
II Innovation	+	-
III Ritualisme	-	+
IV Évasion	-	-
V Rébellion (13)	±	±

In Robert Merton, Éléments de théorie et de méthode sociologique, Plon, 1965.

Les conformistes se reconnaissent à la fois dans les moyens légitimes et dans les objectifs définis. Ce sont les garants de l'ordre social et ils sont majoritaires dans la société.

Les innovateurs partagent les objectifs mais ne disposent pas des moyens légitimes pour les atteindre : ils peuvent être amenés à employer des moyens illégitimes (Merton donne l'exemple d'Al Capone).

Le cas inverse de l'innovateur est celui du ritualiste qui accorde la primauté aux moyens légitimes et abandonne tout objectif de « réus-

site » sociale : Merton parle alors de comportement routinier (tel le bureaucrate qui valorise le respect scrupuleux de la règle).

L'évasion caractérise le comportement de ceux (peu nombreux) qui ne se reconnaissent ni dans les objectifs, ni dans les moyens légitimes déterminés par la société : il s'agit pour Merton des clochards, des vagabonds...

Les rebelles, enfin, refusent à la fois les moyens et les objectifs de la société mais en proposent d'autres à leur place : les révolutionnaires s'inscrivent ainsi dans ce modèle.

La typologie de Merton a le mérite de souligner que la déviance est un comportement social puisque selon la position que l'on occupe dans la structure sociale, le recours aux moyens légitimes s'avère plus ou moins probable. Certains individus (ceux qui appartiennent aux couches les plus basses de la société) sont, dans ce schéma, conduits à adopter le comportement de l'innovateur, c'est-à-dire devenir délinquants. L'anomie prend alors un sens radicalement différent de celui de Durkheim : l'accent n'est plus mis sur l'absence de règles susceptibles de délimiter les objectifs légitimes pour l'individu mais davantage sur l'existence d'un désajustement entre les moyens possédés par l'individu et ses objectifs qui le pousse à recourir à des moyens illicites.

► **L'analyse de Merton a cependant été critiquée à différents niveaux.** Il lui a d'abord été reproché d'emprunter le terme d'anomie à Durkheim en opérant un glissement de sens qui conduit à méconnaître sa signification première.

Merton présuppose également que les buts culturels définis par la société sont suffisamment cohérents et transparents pour que chaque groupe social se détermine par rapport à eux : il tend ainsi à surestimer grandement l'homogénéité culturelle de la société américaine, puisqu'il construit son raisonnement à partir de ce cas (le désir d'ascension ou de réussite sociales est-il unanimement partagé dans la société et signifie-t-il la même chose pour tous?). Il ignore ainsi les diverses sous-cultures qui coexistent inévitablement au sein d'une même société.

Merton est conduit, enfin, à faire de la déviance le produit d'un calcul implicite : l'individu qui devient déviant aurait compris qu'il valait mieux recourir à des moyens illégaux pour atteindre ses objectifs. La déviance résulterait ainsi d'une sorte de « choix » individuel mûrement réfléchi.

2. La déviance est le résultat d'un processus d'étiquetage qui met aux prises de multiples agents sociaux

► Le sociologue français Jean-Claude Chamboredon a critiqué, dans une étude consacrée à la délinquance juvénile¹, les postulats de l'analyse de Merton. Selon cet auteur, la déviance n'est pas le résultat d'un calcul individuel plus ou moins rationnel mais renvoie à un ensemble de mécanismes sociaux. En premier lieu, il n'existe pas de définition générique de la norme (et par conséquent de la déviance) puisque, selon le milieu social d'appartenance, la définition du licite et de l'illicite s'avère fluctuante : se « bagarrer » dans la rue peut être perçu comme un acte répréhensible dans les catégories supérieures alors qu'il s'agira d'une preuve d'honneur dans les milieux populaires, le courage physique s'opposant alors à la lâcheté. Autrement dit, ce qui est sanctionné socialement et juridiquement comme un comportement déviant peut représenter un comportement « normal » dans certains milieux sociaux, ceux qui sont évidemment les plus éloignés des normes légitimes. La délinquance juvénile étudiée par l'auteur est, d'après les statistiques, majoritairement le fait des milieux populaires et particulièrement des adolescents issus du monde ouvrier. Après avoir souligné les conditions sociales qui pouvaient expliquer ce phénomène (contrôle social nettement moins important dans les milieux populaires, surtout envers les garçons, que dans les autres milieux sociaux, taux d'échec scolaire sensiblement plus élevé...), Chamboredon démontre que la délinquance résulte d'un mécanisme de construction sociale : pour qu'il y ait un délinquant, il faut que des agents relevant de diverses institutions (policiers, travailleurs sociaux, assistantes sociales, magistrats...) qualifient un comportement d'illicite. Autrement dit, la déviance est le produit d'interactions sociales multiples qui mettent en relation le délinquant éventuel, ses proches (famille, amis...) et des représentants de l'autorité. L'auteur montre qu'en fonction du milieu social, la capacité à négocier avec les autorités diffère (plus ou moins grande maîtrise du langage, notamment juridique, attitude jugée plus ou moins respec-

1. Jean-Claude Chamboredon, La délinquance juvénile, essai de construction d'objet, *Revue française de sociologie*, 12 (3), 1971.

table par les autorités...). Certains comportements seront ainsi définis comme déviants alors que d'autres, sans être fondamentalement différents, échapperont à un traitement judiciaire. C'est la raison pour laquelle les statistiques portant sur la délinquance doivent être lues non pas comme un recensement fidèle des actes commis, mais davantage comme un enregistrement du travail des organismes concernés : une progression statistique de la délinquance peut résulter effectivement de la croissance de comportements illégaux mais également d'une intensification du travail des forces de l'ordre (une politique de sécurité plus draconienne peut avoir pour effet, non désiré, d'accroître les chiffres de la délinquance, puisque la multiplication des contrôles renforce sa visibilité sociale et par conséquent le nombre de délinquants). La construction de la délinquance résulte, en partie, de l'action propre des diverses institutions qui en ont la charge : la qualification de délinquant ne s'impose, en fait, à un individu qu'après l'intervention de la police (qui fournit au juge les premiers renseignements sur la personne), puis de la justice et enfin des divers établissements de rééducation. Toute l'histoire du délinquant est réinterprétée, à chaque étape, par les institutions chargées d'en expliquer les mobiles : du comportement agressif, à la désunion familiale... tout fait «sens» rétrospectivement pour les experts (psychiatres, psychologues ou...sociologues).

« Le passé du jeune délinquant se trouve reconstruit en fonction du délit observé par sélection de petits faits abstraits de leur contexte et transformés en indices révélateurs par stylisation et reconstruction. »

A l'issue du processus, le délinquant en vient à intérioriser « sa propre histoire » puisque la contestation de la définition de l'institution varie en fonction des ressources (culturelles, sociales, économiques...) possédées par l'individu et surtout par sa famille.

La déviance ne peut plus, dans cette perspective, être appréhendée seulement à partir des motivations individuelles (Pourquoi devient-on déviant ?) puisqu'elle résulte d'interactions sociales multiples dont l'issue n'est jamais certaine. Il est alors nécessaire de «troquer» cette interrogation contre une autre : **comment on devient déviant ?**

► **Howard Becker**, comme l'ensemble des sociologues interactionnistes, s'intéresse à la question de la construction de la déviance. Selon

cette perspective, la déviance procède d'un processus social, qu'il nomme *étiquetage* dans son ouvrage, *Outsiders* (1963).

« La déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un "transgresseur". Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette. »

Un même acte peut, selon le contexte, être qualifié ou non de déviant, selon qu'il trouve ou pas, sur son chemin un entrepreneur de morale et lorsque c'est le cas, si l'individu ou le groupe potentiellement déviants ne parviennent pas à se mobiliser pour faire échec au processus d'étiquetage. Selon Becker, la déviance est un phénomène qui passe par différentes étapes successives, ce qu'il démontre, à travers l'exemple des fumeurs de marijuana. L'auteur utilise la notion de *carrière déviante* (par analogie avec la carrière professionnelle) afin de montrer que l'imposition de la qualité de déviant nécessite un apprentissage de normes alternatives, par lequel se reconstruit l'identité sociale du déviant. Le processus peut, évidemment, s'interrompre à chacune des étapes.

Un individu en vient à « goûter » à la marijuana : Becker précise que l'adoption de comportements réprouvés socialement est davantage le fait de personnes pour lesquelles le coût de transgression des normes légitimes s'avère peu élevé (jeunes, « marginaux »...).

Il doit ensuite réaliser un véritable apprentissage afin de maîtriser un savoir-faire spécifique : apprendre à fumer et apprécier les effets de la marijuana.

Le « fumeur » doit ensuite faire face à un ensemble de questions pratiques : comment se procurer de la marijuana alors que la vente en est interdite ? Comment dissimuler cette activité à ses proches ?

Il se trouve progressivement désigné par son entourage comme déviant, ce qui tend à lui renvoyer une image négative de lui-même et l'amène à espacer les contacts avec ses proches.

Au terme de sa « carrière », le fumeur se reconstruit une identité au sein du nouveau groupe social auquel il appartient désormais.

Cet exemple pourrait évidemment être appliqué à l'étude de divers groupes sociaux qui se regroupent à partir de leurs particularismes et qui sont progressivement amenés à s'isoler du reste de la société (homosexuels, minorités ethniques...).

La déviance est donc l'aboutissement d'un ensemble d'interactions sociales qui peuvent déboucher au terme du processus sur l'imposition d'une étiquette: cette dernière produit ses effets sur l'identité de la personne, conduite à se réapproprier la définition d'elle-même ainsi produite et à modifier son comportement en conséquence.

Texte 7

NORBERT ELIAS

La relation de pouvoir

Les difficultés de raisonnement que l'on rencontre, lorsqu'on s'occupe de problèmes de pouvoir, reposent sur le *caractère polymorphe des sources du pouvoir*. Ces modèles et cette introduction à la sociologie n'ont pas pour seul but de traiter ces problèmes. Il ne s'agit pas ici de résoudre le problème du « pouvoir », mais simplement de l'étaler au grand jour, pour en faire l'un des problèmes centraux de la recherche sociologique. Il est apparemment difficile d'étudier ce problème sans s'y impliquer affectivement, et c'est pourquoi il est nécessaire de l'aborder sur de nouvelles bases. Le pouvoir d'autrui est redoutable : il peut nous forcer à faire quelque chose, que nous le voulions ou non. Le pouvoir est suspect. Les hommes s'en servent pour exploiter autrui à leurs propres fins. Le pouvoir apparaît comme contraire à l'éthique : chacun devrait être en mesure de prendre lui-même ses décisions. Et l'idée de crainte et de suspicion qui reste attachée à ce concept s'est, bien évidemment, répercutée dans l'usage qu'en fait la théorie scientifique. Là aussi on adopte spontanément ce terme dans son

acception courante. Il est dit de quelqu'un qu'il « a » du pouvoir et l'on en reste là, bien que ce terme mène à une impasse puisqu'il fait apparaître le pouvoir comme une chose. Nous avons déjà dit qu'il n'était possible de trouver une solution aux problèmes du « pouvoir » que si l'on entend par « pouvoir » la spécificité structurelle d'une relation omniprésente qui est, précisément en tant que particularité structurelle, soustraite au bien et au mal. Elle peut être à la fois bien et mal : nous dépendons des autres et d'autres dépendent de nous. Dans la mesure où nous dépendons davantage des autres que ceux-ci ne dépendent de nous, ils ont un pouvoir sur nous ; peu importe alors que notre dépendance ait la violence pour cause, ou que l'amour, notre besoin d'affection ou d'argent, notre soif de reconnaissance sociale, notre désir de faire carrière et de nous distraire, en soient l'origine. De toute façon, dans des relations directes à deux, la relation de A avec B implique aussi une relation de B avec A. Mises à part quelques situations marginales, la dépendance de A envers B est toujours liée à celle de B envers A. Mais cela n'exclut pas que la première puisse être plus importante que la seconde. Dans ce cas, le pouvoir de B sur A et la possibilité qu'a B de dominer et de manipuler A sont plus importants que le pouvoir de A sur B. Le plateau de l'équilibre des forces penche en faveur de B. Il faut corriger l'emploi statique du concept de relation, en rappelant que toutes les relations, comme celles qui existent entre des joueurs, sont des processus.

Mais les relations et les liens de dépendance qu'elles incluent ne se limitent pas à des relations à deux. Elles peuvent impliquer plusieurs personnes. Supposons que dans une configuration formée par de nombreux individus interdépendants, toutes les positions assurent des capacités de pouvoir à peu près égales. A n'a pas plus de pouvoir que B, B n'a pas plus de pouvoir que C, C pas plus que D, etc., et vice-versa. L'interdépendance d'un si grand nombre d'individus risque fort de les forcer à agir différemment de ce qu'ils auraient été amenés à faire en l'absence de cette contrainte. On est alors tenté de personnifier ou de réifier cette interdépendance en recourant à des concepts. La mythologie véhiculée par la tradition orale nous pousse déjà à croire qu'il doit forcément exister « quelqu'un » qui « possède » du pouvoir. C'est ainsi que pour expliquer ce pouvoir auquel on se sent livré, on invente une personne qui l'exerce, ou encore une sorte de « sur-personne » – comme la nature ou la société – dont on dit qu'elle a du pouvoir et que l'on rend responsable des contraintes auxquelles on se trouve soumis.

Actuellement, on ne distingue pas très bien entre les contraintes qu'exercent sur les hommes *toutes les formes d'interdépendances possibles* – même dans une configuration telle que toutes les positions assurent des capacités de pouvoir équivalentes – et les contraintes qui naissent d'une *mauvaise répartition des forces* dans la société : ceci entraîne des inconvénients d'ordre pratique et théorique.

NORBERT ELIAS, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, éd. de L'Aube, 1991, p. 108-110.
(traduction de l'allemand, 1970).

Du monopole de la violence à la maîtrise de soi

« La comparaison entre la situation de la noblesse féodale libre et celle de la noblesse de cour est éloquentes à cet égard. Pour la noblesse féodale, l'élément qui décide de la conquête des chances est la puissance sociale d'une maison, puissance qui dépend aussi bien de ses moyens économiques que militaires, de la force physique et de l'habileté de chaque seigneur ; dans ce système, l'emploi de la violence physique est un moyen de combat indispensable à la conquête de chances. En effet, le partage des chances dépend en dernière analyse de la victoire armée remportée par telle maison — ou par les générations précédentes —, victoire qui lui a assuré le monopole de l'emploi de la contrainte physique. C'est en raison de ce monopole que, dans la lutte de la noblesse

pour les chances distribuées par le prince, le recours à la violence pure et simple est à peu près exclu : les moyens de la compétition se sont raffinés et sublimés ; la dépendance des individus par rapport au détenteur du monopole impose à chacun une plus grande retenue dans ses manifestations émotionnelles ; les individus sont tirillés entre la résistance contre les contraintes auxquelles ils se trouvent exposés, l'horreur que leur inspirent leur dépendance et leur état de soumission, la nostalgie de la compétition libre et chevaleresque d'une part, et la fierté de la maîtrise de soi qu'ils ont réussi à s'imposer, les plaisirs nouveaux qu'elle leur propose, de l'autre. En d'autres termes, nous avons affaire à un mouvement général vers la civilisation » [DO, p. 41].

Intériorisation et anticipation

« Ce qui apparaît déjà dans la société de cour, c'est une forme spécifique de la différenciation et de la dissociation psychiques. L'homme se trouve en quelque sorte confronté à lui-même. Il "dissimule ses passions", il "dément son cœur", il "agit contre ses sentiments". Il renonce au plaisir ou au penchant du moment en songeant au déplaisir qui l'attend si jamais il succombe. C'est là le même mécanisme par lequel les adultes — qu'il s'agisse des parents ou

d'autres personnes — suscitent dans l'enfant, depuis son plus bas âge, un surmoi stabilisé. Le mouvement pulsionnel ou émotionnel du moment est en quelque sorte étouffé par la peur du déplaisir futur, en attendant que cette peur s'oppose d'une manière inhabituelle aux comportements et penchants interdits, même si personne n'est là pour la faire naître ; les énergies de ces penchants sont canalisées dans des voies anodines, où aucun déplaisir ne les attend » [DO, p. 244].

Source : HEINICH Nathalie, *La sociologie de Norbert Elias*, Eds. La Découverte, 2002.

QU'EST-CE QUE L'ÉTAT ?

« L'État, c'est proprement l'ensemble des corps sociaux qui ont seuls qualité pour parler et pour agir au nom de la société. Quand le Parlement a voté une loi, quand le gouvernement a pris une décision dans les conseils de sa compétence, toute la collectivité se trouve liée par cela même. Quant aux administrations, ce sont des organes secondaires, placés sous l'action de l'État, mais qui ne le constituent pas. Leur fonction est de réaliser les résolutions arrêtées par L'État (...)
L'utilité d'un organisme de ce genre

est d'introduire la réflexion dans la vie sociale et la réflexion y a un rôle d'autant plus considérable que l'État est plus développé. Assurément l'État ne crée pas la vie collective, pas plus que le cerveau ne crée la vie du corps et n'est la cause première de la solidarité qui y unit les fonctions diverses. Il peut y avoir et il y a des sociétés politiques sans État. »

Source : E. Durkheim, *Textes III*, *op.cit.*, pp. 173-174.

UNE MONSTRUOSITÉ SOCIOLOGIQUE

« [L'État] tendit donc, par la force des choses, à absorber en lui toutes les formes d'activités qui pouvaient présenter un caractère social, et il n'y eut plus en face de lui qu'une poussière inconsistante d'individus. Mais alors, il fut par cela même nécessité à se surcharger de fonctions auxquelles il était impropre et dont il n'a pas pu s'acquitter utilement. Car c'est une remarque souvent faite qu'il est aussi envahissant qu'impuissant. Il fait un effort maladif pour s'étendre à toutes sortes de choses qui lui échappent ou dont il ne se saisit qu'en les violentant. De là ce gaspillage de forces qu'on lui reproche et qui est, en effet, sans rapport avec les résultats obtenus. D'un autre côté, les particuliers ne sont plus soumis à d'autre action collective que la sienne, puisqu'il est la seule collectivité organisée. C'est seulement par son intermédiaire qu'ils sentent la société et la dépendance où ils sont vis-à-vis d'elle. Mais, comme l'État est loin d'eux, il ne peut avoir sur eux qu'une action lointaine et discontinue ; c'est pourquoi ce sentiment ne

leur est présent ni avec la suite ni avec l'énergie nécessaires. Pendant la plus grande partie de leur existence, il n'y a rien autour d'eux qui les tire hors d'eux-mêmes et leur impose un frein. Dans ces conditions, il est inévitable qu'ils sombrent dans l'égoïsme ou dans le dérèglement. L'homme ne peut s'attacher à des fins qui lui soient supérieures et se soumettre à une règle, s'il n'aperçoit au-dessus de lui rien dont il soit solidaire. Le libérer de toute pression sociale, c'est l'abandonner à lui-même et le démoraliser. Telles sont, en effet, les deux caractéristiques de notre situation morale. Tandis que l'État s'enfle et s'hypertrophie pour arriver à enserrer assez fortement les individus, mais sans y parvenir, ceux-ci sans lien entre eux, roulent les uns sur les autres comme autant de molécules liquides, sans rencontrer aucun centre de forces qui les retienne, les fixe et les organise. »

Source : E. Durkheim, *Le Suicide* (1897), Paris, © P.U.F., Quadrige, 1983, p. 448.

LES APPAREILS IDÉOLOGIQUES D'ÉTAT

Ils ne se confondent pas avec l'appareil (répressif) d'État. Rappelons que dans la théorie marxiste, l'appareil d'État (AE) comprend : le gouvernement, l'administration, l'armée, la police, les tribunaux, les prisons, etc., qui constituent ce que nous appellerons désormais l'appareil répressif d'État. Répressif indique que l'appareil d'État en question « fonctionne à la violence » – du moins à la limite (car la répression, par exemple administrative, peut revêtir des formes non physiques).

Nous désignons par appareils idéologiques d'État (AIE) un certain nombre de réalités qui se présentent à l'observateur immédiat sous la forme d'institutions distinctes et spécialisées. Nous en proposons une liste empirique, qui exigera naturellement d'être examinée en détail, mise à l'épreuve, rectifiée et remaniée. Sous toutes les réserves qu'implique cette exigence, nous pouvons, pour le moment, considérer comme appareils idéologiques d'État les institutions suivantes (l'ordre dans lequel nous les énumérons n'a pas de signification particulière) : l'AIE religieux (le système des différentes Églises); l'AIE scolaire (le système des différentes « écoles », publiques et privées); l'AIE familial; l'AIE juridique; l'AIE politique (le système politique, dont les différents partis); l'AIE syndical; l'AIE de l'information (presse, radio, télé, etc.); l'AIE culturel (lettres, beaux-arts, sports, etc.). [...]

Ce qui distingue les AIE de l'appareil (répressif) d'État, c'est la différence fondamentale suivante : l'appareil répressif d'État « fonctionne à la violence », alors que les appareils idéologiques d'État *fonctionnent « à l'idéologie »*.

Nous pouvons préciser, en rectifiant cette distinction. Nous dirons en effet

que tout appareil d'État, qu'il soit répressif ou idéologique, « fonctionne » à la fois à la violence et à l'idéologie, mais avec une différence très importante, qui interdit de confondre les appareils idéologiques d'État avec l'appareil (répressif) d'État.

C'est que pour son compte l'appareil (répressif) d'État fonctionne de façon massivement prévalente à la répression (y compris physique), tout en fonctionnant secondairement à l'idéologie. (Il n'existe pas d'appareil purement répressif.) Exemples : l'armée et la police fonctionnent aussi à l'idéologie, à la fois pour assurer leur propre cohésion et reproduction, et par les « valeurs » qu'elles proposent au dehors.

De la même manière, mais à l'inverse, on doit dire que, pour leur propre compte, les appareils idéologiques d'État fonctionnent de façon massivement prévalente à l'idéologie, mais tout en fonctionnant secondairement à la répression, fût-elle à la limite, mais à la limite seulement, très atténuée, dissimulée, voire symbolique. (Il n'existe pas d'appareil purement idéologique.) Ainsi l'école et les églises « dressent » par des méthodes appropriées de sanctions, d'exclusions, de sélection, etc., non seulement leurs officiants, mais aussi leurs ouailles. Ainsi la famille... Ainsi l'appareil IE culturel (la censure, pour ne mentionner qu'elle), etc. [...]

À notre connaissance, *aucune classe ne peut durablement détenir le pouvoir d'État sans exercer en même temps son hégémonie sur et dans les appareils idéologiques d'État.*

Source : L. Althusser « Idéologie et appareils idéologiques d'État », *La Pensée*, n° 151, mai-juin 1970, pp. 12-15.

DOMINATION LÉGALE ET BUREAUCRATIE

« Le type le plus pur de domination légale est la domination par le moyen de la *direction administrative bureaucratique*. Seul le chef du groupement occupe la position de détenteur du pouvoir soit en vertu d'une appropriation, soit en vertu d'une élection ou d'un successeur désigné. Mais ses attributions de détenteur du pouvoir elles-mêmes constituent des "compétences" légales. La totalité de la direction administrative se compose, dans le type le plus pur, de *fonctionnaires individuels* [*Einzelbeamte*] (monocratie, le contraire de la "collégialité", dont nous traiterons plus tard), lesquels :

- 1) personnellement libres, n'obéissent qu'aux devoirs objectifs de leur fonction ;
- 2) dans une *hiérarchie* de la fonction solidement établie ;
- 3) avec des *compétences* de la fonction solidement établies ;
- 4) en vertu d'un contrat, donc (en principe) sur le fondement d'une sélection ouverte [*frei*] selon ;
- 5) la *qualification professionnelle* : dans le cas le plus rationnel, ils sont nommés (non élus) selon une qualification professionnelle révélée par l'examen, attestée par le diplôme ;
- 6) sont payés par des appointements fixes en espèces, la plupart donnant droit à retraite, le cas échéant (en particulier dans les entreprises privées)

résiliables de la part des patrons, mais toujours résiliables de la part des fonctionnaires ; ces appointements sont avant tout gradués suivant le rang hiérarchique en même temps que suivant les responsabilités assumées, au demeurant suivant le principe de la "conformité au rang" [*Standesgemäßheit*] (chap.IV) ;

7) traitent leur fonction comme unique ou principale profession ;

8) voient s'ouvrir à eux une carrière, un "avancement" selon l'ancienneté, ou selon les prestations de service, ou encore selon les deux, avancement dépendant du jugement de leurs supérieurs ;

9) travaillent totalement "séparés des moyens d'administration" et sans appropriation de leurs emplois ;

10) sont soumis à une discipline stricte et homogène de leur fonction et à un contrôle ;

En principe, cette organisation est également applicable – et aussi démontrable historiquement (en s'approchant plus ou moins du type pur) – aux entreprises économiques de profit, aux entreprises charitables ou à n'importe quelle autre entreprise poursuivant des buts privés idéaux ou matériels. »

Source : M. Weber, *Économie et société*, op.cit., p. 226.

TEXTE 17 TOCQUEVILLE, L'égalitarisme et l'étatisme

Rien de plus actuel que ce texte où Tocqueville (1805-1859) montre comment l'idée d'égalité peut aboutir à un Etat absolu.

Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche et ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie.

Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?

C'est ainsi que tous les jours il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre, qu'il renferme l'action de la volonté dans un plus petit espace, et dérobe peu à peu chaque citoyen jusqu'à l'usage de lui-même. L'égalité a préparé les hommes à toutes ces choses : elle les a disposés à les souffrir et souvent même à les regarder comme un bienfait.

J'ai toujours cru que cette sorte de servitude, réglée, douce et paisible, dont je viens de faire le tableau, pourrait se combiner mieux qu'on ne l'imagine avec quelques-unes des formes extérieures de la liberté, et qu'il ne lui serait pas impossible de s'établir à l'ombre même de la souveraineté du peuple.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*,
L. II, Partie IV, chap. 6, UGE, 10-18, 1963, p. 361-362
(ou Flammarion, 2008, p. 1069-1070).

L'ACTIVITÉ POLITIQUE

Vivre pour, vivre de la politique

« Il y a deux façons de faire de la politique. Ou bien on vit "pour" la politique, ou bien "de" la politique. Cette opposition n'a absolument rien d'exclusif. Bien plutôt on fait en règle générale les deux à la fois, idéalement certes, mais aussi la plupart du temps matériellement.

Celui qui vit "pour" la politique fait d'elle, dans le sens le plus profond du terme, le "but de sa vie" soit qu'il trouve un moyen de jouissance dans la simple possession du pouvoir, soit parce que cette activité lui permet de trouver son équilibre interne et d'exprimer sa valeur personnelle en se mettant au service d'une "cause" qui donne un sens à sa vie. C'est en ce sens profond que tout homme sérieux qui vit pour une cause vit également d'elle. Notre distinction a donc pour base un aspect extrêmement important de la condition de l'homme politique, à savoir l'aspect économique. Nous dirons donc que celui qui voit dans la politique une source permanente de revenus "vit de la politique" et que, dans le cas contraire, il vit "pour" elle. »

Source : M. Weber, *Le savant et le politique*, *op.cit.*, pp. 111-112.

Les qualités de l'homme politique

« On peut dire qu'il y a trois qualités déterminantes qui font l'homme politique : la passion – le sentiment de

la responsabilité – le coup d'œil. Passion au sens d'"objet à réaliser" [*Sachlichkeit*], c'est-à-dire dévouement passionné à une "cause", au dieu ou au démon qui en est le maître. Cela n'a rien à voir avec cette conduite purement intérieure que mon regretté ami Georg Simmel avait l'habitude d'appeler une "excitation stérile", conduite particulière à une certaine sorte d'intellectuels, de préférence russes (pas tous, il est vrai), et qui fait actuellement fureur dans nos milieux d'intellectuels obnubilés par ce carnaval que l'on décore du nom pompeux de "révolution". Tout cela n'est que "romantisme de ce qui est intellectuellement intéressant", d'où le sentiment objectif de la responsabilité est absent. Ce n'est qu'un sentiment qui tourne à vide. En effet la passion seule, si sincère soit-elle, ne suffit pas. Lorsqu'elle est au service d'une cause sans que nous fassions de la responsabilité correspondante l'étoile polaire qui oriente d'une façon déterminante notre activité, elle ne fait pas d'un homme un chef politique. Il faut enfin le coup d'œil qui est la qualité psychologique déterminante de l'homme politique. Cela veut dire qu'il doit posséder la faculté de laisser les faits agir sur lui dans le recueillement et le calme intérieur de l'âme et par conséquent savoir maintenir à distance les hommes et les choses. »

Source : M. Weber, *ibid*, pp. 162-163.

TEXTE 29 FOUCAULT, *La folie n'existe que dans une société*

Selon Foucault (1926-1984), la folie n'existe pas en soi. Elle est un produit de la société.

La folie ne peut se trouver à l'état sauvage. La folie n'existe que dans une société, elle n'existe pas en dehors des formes de la sensibilité qui l'isolent et des formes de répulsion qui l'excluent ou la capturent. Ainsi, on peut dire qu'au Moyen Âge, puis à la Renaissance, la folie est présente dans l'horizon social comme un fait esthétique ou quotidien ; puis au XVII^e siècle — à partir de l'internement —, la folie traverse une période de silence, d'exclusion. Elle a perdu cette fonction de manifestation, de révélation qu'elle avait à l'époque de Shakespeare et de Cervantès (par exemple, lady Macbeth commence à dire la vérité quand elle devient folle), elle devient dérisoire, mensongère. Enfin, le XX^e siècle met la main sur la folie, la réduit à un phénomène naturel, lié à la vérité du monde. De cette prise de possession positiviste devaient dériver, d'une part, la philanthropie méprisante que toute psychiatrie manifeste à l'égard du fou, d'autre part, la grande protestation lyrique qu'on trouve dans la poésie depuis Nerval jusqu'à Artaud, et qui est un effort pour redonner à l'expérience de la folie une profondeur et un pouvoir de révélation qui avaient été anéantis par l'internement.

MICHEL FOUCAULT, « La folie n'existe que dans une société »,
entretien avec J.-P. Weber, *Le Monde* n° 5135, 1961,
in *Dits et Ecrits*, vol. 1, Gallimard, coll. « Quarto », p. 197.

ADAPTATIONS PRIMAIRES, ADAPTATIONS SECONDAIRES

Dans notre type de société, lorsqu'un individu collabore à une organisation en participant à une activité demandée dans les conditions requises, sous l'impulsion des motivations courantes telles que la recherche du bien-être qu'offre l'institution, l'énergie que procurent stimulants et valeurs associées et la crainte de sanctions prévues, il se transforme en « collaborateur » et il devient un membre « normal », « programmé » ou incorporé. Il donne et reçoit, avec l'état d'esprit requis, ce qui a été systématiquement décidé, qu'il lui en coûte personnellement peu ou beaucoup. Bref, il découvre qu'on lui demande officiellement de n'être ni plus ni moins que ce à quoi il est préparé et se trouve obligé de vivre dans un univers qui est fait pour lui. Nous dirons dans ce cas qu'il y a de la part de l'individu « adaptation primaire » (*primary adjustment*) à l'organisation, en négligeant le fait qu'il serait aussi juste de parler de l'adaptation primaire de l'organisation à l'individu.

J'ai fabriqué cette expression assez barbare pour en introduire une seconde, celle d'« adaptation secondaire » (*secondary adjustment*) qui caractérise toute disposition habituelle permettant à l'individu d'utiliser des moyens défendus, ou de parvenir à des fins illicites (ou les deux à la fois) et de tourner ainsi les prétentions de l'organisation relatives à ce qu'il devait faire ou recevoir, et partant à ce qu'il devrait être. Les adaptations secondaires représentent pour l'individu le moyen de s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne tout naturellement. [...]

Pour « exploiter » efficacement un système, il faut en avoir une connaissance intime. Les malades¹ en semi-liberté savent fort bien qu'à la sortie des spectacles de charité on procède généralement, pour les présents, à une distribution de cigarettes ou de sucreries. Ceux qu'ennuient ces spectacles viennent quelques minutes avant la fin, simplement pour sortir avec les autres ; d'autres s'arrangent pour se placer plusieurs fois dans la queue et tirer de l'aubaine plus qu'il n'est légitime. Le personnel est évidemment au courant de ces pratiques et, lors de certains spectacles comme les grands galas de danse présentés par les malades, les retardataires, soupçonnés d'arriver juste pour manger, trouvent la porte close et restent dehors. Les dames du Secours juif servent habituellement, à l'issue de l'office matinal hebdomadaire, un déjeuner consistant mais, comme le disait un malade, « en arrivant au bon moment, on peut avoir le repas et manquer l'office ». Tel autre, informé du fait généralement peu connu que l'hôpital dispose pour l'entretien des vêtements d'une équipe de couturières, lui apportait ses habits et les échangeait contre des chemises et des pantalons de bonne coupe, en laissant, pour montrer sa reconnaissance, un ou deux paquets de cigarettes ou un petit pourboire.

1. Ceux de l'hôpital étudié par Goffman (N.D.A).

Source : E. Goffman, *Asiles* (1961), Éd. de Minuit, 1968, p. 245 et pp. 267-268.

LA CARRIÈRE DU FUMEUR DE MARIJUANA

Un individu n'adopte un mode de consommation régulier de la marijuana que s'il a appris à l'aimer, mais cette condition nécessaire n'est pas suffisante : il doit aussi maîtriser les puissants contrôles sociaux qui font apparaître son usage comme immoral ou imprudent.

Il faut une défaillance des contrôles sociaux qui tendent habituellement à maintenir les comportements en conformité avec les normes et les valeurs fondamentales de la société pour qu'apparaisse un comportement déviant. Dans une société comme la nôtre, ce processus peut être très complexe puisque les défaillances du contrôle social se produisent souvent lorsque des individus deviennent membres d'un groupe dont la culture et les contrôles sociaux propres s'opposent à ceux de la société globale. Il faut donc s'attendre à trouver certains déterminants du comportement déviant dans les processus par lesquels des individus s'affranchissent des contrôles de la société pour tomber sous l'influence de ceux d'un groupe restreint.

Les contrôles sociaux influencent d'abord le comportement individuel par l'exercice d'un pouvoir, qui se manifeste dans l'application de sanctions : selon que les comportements sont conformes ou contraires aux valeurs, ils sont récompensés ou punis. Mais le contrôle serait difficile à maintenir s'il était toujours imposé par la contrainte. Il existe des mécanismes plus subtils qui peuvent remplir la même fonction. L'un d'eux agit en influençant les conceptions que les individus se font des activités concernées et de la possibilité de s'y livrer.

Ces conceptions sont transmises par des personnes dignes d'estime et elles sont validées par l'expérience, dans des circonstances telles que les individus en viennent à tenir l'activité en question pour déplaisante, imprudente ou immorale, et en conséquence ne s'y engagent pas.

Si on adopte cette perspective, on analysera la genèse des comportements déviants en s'intéressant à ce qui rend ces comportements envisageables : les événements qui contrecarrent l'efficacité des sanctions et les expériences qui modifient les conceptions que les individus se font de ces comportements. En prenant l'exemple de l'usage de la marijuana, j'étudierai donc, dans ce chapitre, la suite d'événements et d'expériences par laquelle une personne devient capable de continuer à fumer de la marijuana, en dépit des formes élaborées de contrôle social qui agissent pour empêcher cette pratique. [...]

La carrière du fumeur de marijuana peut être divisée en trois phases, qui correspondent chacune à une modification différente du rapport qu'entretient le fumeur avec les contrôles sociaux de la société globale d'une part, du milieu dans lequel il utilise la marijuana d'autre part. La première phase est celle du *débutant*, qui fume de la marijuana pour la première fois ; la seconde, celle de l'*utilisateur occasionnel*, dont la consommation sporadique dépend de circonstances aléatoires ; et la troisième, celle de l'*utilisateur régulier*, dont la pratique est devenue systématique et routinière, en général quotidienne.

Source : H. Becker, *Outsiders* (1963), *op. cit.*, 1985, pp. 83-85.

Texte 8

GEORG SIMMEL

Les conflits soudent les groupes

Une réduction du nombre de ses membres peut être un avantage pour les partis politiques, dès que cela les débarrasse des éléments portés aux médiations et aux compromis. Pour que cela puisse être observé, il faut deux conditions : d'abord un état de conflit ouvert, ensuite que le groupe en lutte soit relativement petit ; le type en est le parti minoritaire, et tout particulièrement quand il ne se limite pas à la défensive. L'histoire parlementaire de l'Angleterre en a fourni plusieurs exemples ; par exemple en 1793, quand le parti des Whigs, qui avait déjà complètement fondu, perdit aussi tous ses éléments encore partisans d'un compromis quelconque ou tièdes, ce fut comme s'il retrouvait sa force. Alors seulement, le petit nombre de personnalités très déterminées qui étaient restées put mener une politique très unitaire et très radicale. Le groupe majoritaire n'a pas besoin d'exiger des pour ou des contre aussi tranchés. Pour lui, les éléments hésitants ou conditionnels sont moins dangereux, parce qu'un ensemble de grande dimension peut tolérer de tels phénomènes à sa périphérie, sans que le centre en soit touché ; mais si le groupe est moins étendu, la périphérie est très proche du centre, et l'incertitude d'un élément menace aussitôt le noyau et du même coup la cohésion de l'ensemble ; à cause de la faible distance entre ses éléments, le groupe n'a pas cette élasticité qui est ici la condition de la tolérance.

C'est pourquoi certains groupes, et surtout des minorités qui vivent dans la lutte et la persécution, refusent souvent la bienveillance et la tolérance que leur offrent leurs adversaires, parce que cela amollit le caractère résolu de leur

opposition, sans laquelle ils ne peuvent continuer la lutte. Cela est apparu à plusieurs reprises, par exemple dans les querelles confessionnelles en Angleterre. Aussi bien sous Jacques II que sous Guillaume ou Marie, les gouvernements témoignèrent à l'occasion aux non-conformistes et indépendants, baptistes et quakers une bienveillance avec laquelle ceux-ci n'étaient absolument pas d'accord. Car cela offrait aux plus conciliants et aux moins résolus de leurs éléments la tentation et la possibilité de constituer des formations intermédiaires ou au moins d'adoucir leur opposition. Toute concession de la part du camp opposé, qui pourtant n'est que *partielle*, menace cette égalité d'opposition de tous les membres, et du même coup cette unité dans la cohésion qu'une minorité en lutte doit défendre en refusant tout compromis. C'est pourquoi il arrive d'ailleurs si souvent que certains groupes perdent leur unité, parce qu'ils n'ont plus d'adversaires. Ce qui a été mis en lumière, à différents points de vue, à propos du protestantisme. Son caractère essentiel étant évidemment la « protestation », dès que l'adversaire contre lequel il proteste ne serait plus dans sa ligne de mire, il perdrait son énergie ou son unité intérieure ; et pour celle-ci, à un point tel que dans ce cas il irait même jusqu'à répéter en son sein le conflit avec son ennemi, éclatant en un parti libéral et un parti orthodoxe ; c'est exactement de la même manière que dans l'histoire des partis en Amérique du Nord, il arriva à plusieurs reprises que le recul complet de l'un des deux grands partis eut pour conséquence directe la décomposition immédiate de l'autre en sous-groupes, avec des oppositions partisans. De même, il n'est absolument pas bon pour l'unité du protestantisme qu'il n'ait pas vraiment d'hérétiques. En revanche, l'existence de l'hérésie et la guerre menée contre elle ont incontestablement renforcé le sentiment d'unité de l'Église catholique. Les divers éléments de l'Église ont toujours pu voir dans l'intransigeance de son opposition à l'hérésie une sorte de repère, qui malgré bien des divergences d'intérêts, leur rappelle son unité. C'est pourquoi la victoire totale d'un groupe sur ses ennemis n'est pas toujours heureuse au sens sociologique du terme ; car cela diminue son énergie, qui garantit sa cohésion, et les forces de dissolution, toujours à l'œuvre, gagnent du terrain. On a expliqué l'effondrement de la Ligue Latine, au ^ve siècle av. J.-C., par le fait que ses ennemis communs étaient alors vaincus. Peut-être que son principe de base – d'un côté le respect mutuel, de l'autre le dévouement – n'était déjà plus tout à fait naturel depuis quelque temps ; mais cela n'apparut que lorsqu'elle n'eut plus d'adversaire commun pour dépasser ses contradictions internes. Il se peut même qu'à l'intérieur de certains groupes, il soit politiquement habile de veiller à ce que l'on ait des ennemis, afin que leurs éléments gardent leur unité consciente et active, parce que c'est leur intérêt vital.

Ce dernier exemple nous conduit à cette intensification de la fonction de rassemblement du conflit : grâce à lui, non seulement une unité existante se concentre plus énergiquement sur elle-même, éliminant tous les éléments qui pourraient brouiller la netteté de ses contours face à l'ennemi – mais encore, des personnes et des groupes qui sans cela n'auraient rien à faire ensemble sont amenés à se rassembler.

LEXIQUE

A

abstention

Fait pour un électeur inscrit sur les listes électorales de ne pas voter.

acculturation

Processus de transformation de la culture d'un individu ou d'un groupe résultant du contact direct et prolongé avec une autre culture.

acteur (social)

Unité de décision en matière sociale; ce peut être un individu, un groupe, une organisation.

action collective

Action concertée de personnes ayant les mêmes revendications et poursuivant le même but.

action sociale

Activité des individus qui s'effectue en relation avec d'autres individus.

activité sociale

"L'activité qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement". (*Weber*)

aliénation

Situations qui conduisent les individus à devenir étrangers à eux-mêmes, en ce sens qu'ils ne

se reconnaissent plus dans leurs activités ni dans leurs oeuvres.

analyse

ANALYSE DE CONTENU : Ensemble des méthodes d'analyse de documents écrits ayant pour objectif de faire apparaître leur signification sociologique.

ANALYSE STRATÉGIQUE : Chaque organisation constitue un système unique qu'il faut analyser dans sa spécificité en examinant les relations de pouvoir qui résultent de l'existence d'incertitude.

analyse qualitative

Analyse ayant pour objectif de faire apparaître des relations non quantifiées. L'analyse qualitative s'appuie principalement sur des entretiens approfondis, l'observation participante et des récits biographiques.

analyse quantitative

Elaboration et traitement des données chiffrées ayant pour objectif de faire apparaître des relations quantifiées (fréquences, corrélations...).

anarchie

Système politique dans lequel les individus ne sont pas soumis à l'autorité contraignante de l'Etat.

anarcho-syndicalisme

Conception selon laquelle le syn-

dicat oeuvre au mieux-être des travailleurs, mais est aussi l'instrument de leur émancipation ainsi que la base de la réorganisation sociale, une fois la révolution accomplie par la grève générale et l'expropriation des capitalistes.

anomie

Absence de normes ou conflit entre normes conduisant à un dérèglement de la relation de l'individu à la société.

anthropologie

Discipline qui vise à établir des lois générales de la vie en société.

aristocratie

- Groupe social restreint, ayant des privilèges importants et des obligations. Dans une société d'ordres, l'aristocratie correspond à la noblesse. Par extension, le terme «aristocratie» est devenu synonyme d'élite (par exemple aristocratie ouvrière).

- Société aristocratique : société dans laquelle le pouvoir appartient aux nobles.

ascétisme protestant

Notion centrale dans l'oeuvre de Max Weber, "L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme".

Caractéristique des valeurs de la religion protestante qui met l'accent sur la vie austère, le refus du plaisir et des mondanités.

assistance

Secours consenti selon des normes morales ou juridiques.

assurance

Versement d'une prime par un assureur en cas de survenance du risque assuré en contrepartie du versement d'une cotisation.

association

Convention par laquelle plusieurs personnes mettent en commun leur activité dans un but non lucratif (associations sportives, syndicats ...).

attitude

Disposition plus ou moins permanente qui est à la source des comportements et des opinions d'un individu.

autorité

Capacité à imposer l'obéissance. Voir aussi "domination".

B**besoin**

Sentiment de manque, de privation accompagné du désir de le faire disparaître

bipartisme

Système politique dans lequel deux partis politiques dominants alternent au pouvoir.

bourgeoisie

- Au Moyen Âge, les bourgeois sont les habitants des bourgs, jouissant de certains privilèges.

- Au sens marxiste, classe des capitalistes, propriétaires des moyens de production.

- Par extension, la bourgeoisie regroupe les individus n'exerçant pas de travail manuel, disposant de revenus élevés, et attachés à certaines valeurs traditionnelles ainsi qu'à des règles de vie assez strictes.

bureaucratie

- Type d'organisation dans lequel les fonctions et les règles de fonctionnement sont fixées de façon impersonnelle et, en principe, rationnelle. Le fonctionnement d'une bureaucratie s'appuie sur l'application des règlements, la marge d'initiative des exécutants est en conséquence très faible. Toute organisation (entreprise ou administration) peut être une bureaucratie (Max Weber).

- Classe sociale des bureaucrates qui gèrent l'économie à partir des bureaux, sans être propriétaires des moyens de production, et qui s'approprient le pouvoir et des avantages matériels.

C**cadre**

Travailleur salarié exerçant des fonctions de direction et de responsabilité par délégation de l'autorité patronale et/ou disposant d'un niveau de qualification élevée (diplôme supérieur au baccalauréat) lui permettant d'effectuer des tâches complexes.

capital

- CAPITAL CULTUREL : ensemble des connaissances, comportements et savoir-faire qui au même titre que le capital financier peut contribuer à la réussite scolaire et professionnelle (Bourdieu).

- CAPITAL SOCIAL : ensemble des relations sociales qui peuvent contribuer à la réussite sociale (Bourdieu).

- CAPITAL (sens marxiste) : rapport social qui se noue entre ceux qui apportent les moyens de production et en sont propriétaires, et ceux qui travaillent sur ces moyens de production sans les posséder.

capital économique

Ensemble des biens réels et financiers possédés par un individu ou un groupe d'individus.

capitalisme

Forme d'organisation économique et sociale dans laquelle les moyens de production sont pour l'essentiel détenus par des propriétaires privés. Le moteur de l'activité économique est la recherche du profit. Le salariat est la forme de travail dominante, le marché exerce une influence majeure sur l'orientation de la vie économique.

capitaliste

Possesseur de moyens de production employant de la main d'oeuvre salariée et vendant sa production dans le but de faire du profit.

caste

Système hiérarchique à fondement religieux (Inde). L'appartenance à une caste est héréditaire.

catégorie socio-professionnelle (CSP)

Regroupement d'individus établi par l'INSEE sur la base du statut socio-professionnel et "présentant une certaine homogénéité sociale" (Voir PCS).

changement social

Transformation du système social ou d'une partie du système social, évolution des structures et des comportements sociaux.

citoyenneté

- Capacité d'exercer les droits civiques dans une démocratie : droit de vote, droit et devoir de participer à la vie politique.

- Capacité à respecter les valeurs et les normes de la démocratie.

civisme

Attachement du citoyen pour la collectivité.

classe moyenne

Ensemble des catégories sociales intermédiaires entre les catégories dites populaires et les catégories dites supérieures.

classe sociale

- Groupe social caractérisé par sa place dans la hiérarchie sociale.

- Groupe social dont les membres présentent une forte homogénéité par rapport à de nombreux critères (revenus, prestige social, pouvoir, normes, valeurs...).

- Sens marxiste : groupe social défini par sa place dans les rapports de production. Les membres d'une classe ont des intérêts communs et conscience d'appartenir à la même classe (conscience de classe). Il y a deux classes fondamentales et antagonistes dans une société capitaliste, la bourgeoisie et le prolétariat.

cohésion sociale

Union des parties d'une société.

comité d'entreprise

Institution composée de représentants du patronat, du personnel, des syndicats et qui a pour fonction essentielle de gérer des oeuvres sociales dans l'entreprise (cantine, colonies de vacances...) et d'informer les salariés sur la situation économique et financière de l'entreprise.

communauté

Collectivité caractérisée par l'importance des relations sociales entre les membres de la collectivité, la cohésion et un sentiment de solidarité.

COMMUNAUTARISME : repli sur la communauté d'origine ou d'adoption et rejet des autres communautés.

communisme

Au sens marxiste, stade ultime du développement des sociétés se caractérisant par la propriété collective des moyens de production, une répartition des richesses selon les besoins, la disparition des classes sociales et de l'Etat.

conflit

Opposition entre individus ou groupes d'individus aux intérêts divergents.

CONFLIT SOCIAL : Affrontement ou antagonisme entre acteurs collectifs sur des enjeux économiques, politiques ou sociaux. Le conflit peut être latent ou ouvert (grève...).

conscience collective

«Ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société (et) qui a sa vie propre» (Durkheim).

conscience de classe

Sentiment d'appartenance à une classe sociale liée à l'existence d'intérêts communs.

consensus

Accord des membres d'un groupe social sur une question donnée.

consommation

Usage d'un bien en vue de satisfaire un besoin.

consommation ostentatoire

Comportement de consommation par lequel un individu ou un groupe affiche un statut social dans le but de se distinguer des autres ou de manifester son intégration à un groupe social.

constitution

Loi fondamentale d'une nation qui définit les droits des ci-

toyens, régit les relations entre gouvernés et gouvernants et détermine l'organisation des pouvoirs publics.

contrat de travail

Accord écrit entre employeur et salarié définissant leurs engagements réciproques.

contrat social

Le contrat social est un pacte implicite qui crée des obligations réciproques (inexistants auparavant) entre les membres d'une société et l'Etat (Hobbes, Rousseau...).

contre-pouvoir

Force dont l'action contraint le pouvoir en place (syndicats, presse...).

contrôle social

Ensemble des moyens utilisés par la société ou un groupe social pour assurer la conformité du comportement de ses membres aux normes et aux valeurs dominantes de la société.

convention collective

Accord entre représentants des employeurs et syndicats de salariés portant sur les conditions de travail et de rémunération (salaires, qualifications...) et qui résulte d'une négociation collective au niveau de la branche ou au niveau national, régional ou local.

cooptation

Mode de désignation des membres d'un groupe par les membres du groupe déjà en place.

coordination

Organisme représentatif de groupes sociaux engagés dans une action collective et situé en marge des syndicats (exemple : coordination d'infirmières).

corporation

Association rassemblant les

membres d'une même profession pour en réglementer l'accès et en définir les règles d'exercice.

corporatisme

Mouvement de défense d'intérêts professionnels particuliers ou catégoriels.

corrélation

Il y a corrélation entre deux variables lorsqu'elles évoluent globalement soit dans le même sens, soit en sens opposé, soit au même rythme, soit selon des modifications simultanées de rythme.

croissance collective

Proposition que la collectivité tient pour vraie sans en avoir une démonstration scientifique.

culture

- Ensemble des croyances, des valeurs et des normes qui orientent la conduite des membres d'une société donnée (sens anthropologique).

- Connaissances acquises par un individu (sens restreint de culture savante).

CULTURE LÉGITIME : culture socialement dominante (par exemple, la culture sanctionnée par l'école dans notre société).

D

décentralisation

Transfert des compétences de l'Etat à des collectivités territoriales

déconcentration

Transfert à des représentants de l'Etat sur le terrain de tâches exercées jusque là au niveau central.

délégué du personnel

Représentant élu du personnel chargé de transmettre à l'em-

ployeur les revendications individuelles et collectives des travailleurs.

délinquance

Transgression des normes juridiques donnant lieu à des sanctions codifiées.

démocratie

- Régime politique fondé sur la souveraineté du peuple, dans lequel la liberté et l'égalité des droits prévalent.

- Gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.

Pour Tocqueville, Etat social caractérisé par l'égalisation des conditions et la liberté politique.

DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE : Forme de démocratie indirecte où, pour l'essentiel, le peuple ne gouverne pas directement mais par l'intermédiaire de représentants élus. Elle se distingue donc de la démocratie directe.

démocratisation

Réduction des inégalités entre les groupes sociaux dans l'accès aux biens, services et fonctions.

despotisme

Le despotisme est un pouvoir arbitraire et absolu.

DESOTISME DE LA MAJORITÉ : Pouvoir absolu de la majorité; le pouvoir qui écrase les minorités.

déviance

Transgression des normes socialement établies et socialement sanctionnées (par la réprobation sociale ou par des règles juridiques). Lorsque les normes transgressées sont juridiques et donnent lieu à des sanctions codifiées, on parle de délinquance.

discrimination positive

Mesure destinée à compenser ou

atténuer une inégalité ou un handicap. Ainsi, aux Etats-Unis, un quota d'emplois dans l'administration est réservé aux minorités ethniques.

disparité

Écarts entre les valeurs extrêmes d'une même variable.

dispersion

Répartition des valeurs prises par une variable par rapport à la moyenne.

division du travail

- Organisation de la production caractérisée par la division des tâches et des activités entre les membres de la société.

- Décomposition de la production d'un bien en une série de tâches partielles et complémentaires. Si chaque tâche partielle est très limitée on parle de parcellisation du travail.

- Division du travail social (Durkheim) : structure de la société dans laquelle les fonctions et les rôles sont différenciés.

- Division sociale du travail (Marx) : division de la société en classes sociales liée à la place dans le processus de production.

divorce

Rupture légale du lien du mariage.

domination

Capacité d'imposer sa volonté à autrui. Chez Max Weber, probabilité qu'un ordre entraînera l'obéissance d'un groupe donné de personnes, il distingue trois types de domination légitime : la domination traditionnelle, la domination charismatique et la domination légale-rationnelle.

don

Transfert d'un bien sans contrepartie apparente.

dot

Richesses remises par le futur marié (ou sa parenté) à la future mariée (ou à sa parenté). En France, la dot était inversée (les richesses sont transmises au moment du mariage par les parents de la femme au mari ou à la femme elle-même).

droit

Ensemble des règles juridiques en vigueur dans une société. Dans les sociétés de droit écrit, ces règles figurent dans des codes (code civil, code du travail, code de la route...) alors que dans les sociétés de droit oral, elles sont transmises par la coutume. DROIT RÉPRESSIF, DROIT RESTITUTIF

Le droit répressif correspond à un système de sanctions entraînant une privation (de biens, de liberté, de vie...) pour l'individu ayant enfreint les normes; il est dominant dans les sociétés traditionnelles à solidarité mécanique mais reste présent dans les sociétés modernes à travers le droit pénal. Le droit restitutif est un système de sanctions ayant pour objet de rétablir l'ordre social troublé par les actes déviants; il est caractéristique des sociétés modernes (droit civil...).

E

échantillon

Fraction d'une population considérée comme représentative de cette population. La représentativité de l'échantillon peut être obtenue de deux façons : soit par tirage au hasard dans la population, soit par la méthode des quotas (les caractéristiques principales de l'échantillon sont les mêmes que celles de la population générale).

effet de démonstration, effet de distinction

Comportement d'un individu ou d'un groupe d'individus guidé par le souci de se démarquer des autres groupes sociaux.

effet d'imitation

Processus par lequel un individu adopte les comportements d'un groupe social de référence.

effet pervers

Effet collectif inattendu, indésirable et néfaste des actions individuelles. Ainsi la ruée des clients d'une banque pour retirer leurs avoirs (actions individuelles) peut provoquer la faillite de la banque (effet indésirable).

effet de structure

Il y a effet de structure quand la valeur d'une variable est liée à la composition d'un élément qui influence cette variable.

égalité

Situation où les membres d'un groupe sont placés dans la même situation du point de vue des richesses, des positions sociales et du pouvoir.

égalité des chances

Il y a égalité des chances si la probabilité de réussite scolaire, professionnelle, sociale, des individus n'est pas influencée par leur origine sociale.

élites

Ensemble des personnes situées au sommet de la hiérarchie sociale ou dans un domaine d'activité donné, en raison de leurs qualités réelles ou supposées.

employabilité

Aptitude à occuper un emploi.

employé

Salarié non manuel qui occupe des fonctions d'exécution.

endogamie

- Règle qui impose aux individus de choisir un conjoint dans leur propre groupe social.
- Situation dans laquelle les conjoints appartiennent à un même groupe social.

enquête

Technique de recherche en sociologie qui consiste le plus souvent à questionner un échantillon de population.

équité

Synonyme de justice.

Etat

- Autorité s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple ou d'un territoire et disposant du monopole de la contrainte physique légitime.

- Institution chargée de définir l'intérêt collectif et de mettre en oeuvre des politiques assurant sa réalisation.

- ETAT DE DROIT : Etat dans lequel la contrainte de l'Etat ne peut s'exercer qu'en application de règles juridiques générales en principe non rétroactives.

- ETAT GENDARME : conception du rôle de l'Etat selon laquelle celui-ci doit limiter son action aux fonctions régaliennes traditionnelles (police, justice, armée...) et s'abstenir d'intervenir dans l'économie.

- ETAT PROVIDENCE : conception de l'Etat dans laquelle celui-ci doit intervenir activement pour assurer la protection sociale des citoyens (éducation, santé, retraites...).

ethnocentrisme

Tendance à juger des faits ou des comportements par rapport aux normes et aux valeurs du groupe social auquel on appartient.

ethnocide

Destruction de la culture d'un

peuple. A ne pas confondre avec le génocide qui est la destruction physique d'un peuple.

ethnologie

- Etude comparative des différentes sociétés.
- Ensemble de méthodes qui ont été élaborées pour permettre l'étude de sociétés différentes.

ethnométhodologie

Courant sociologique américain né dans les années 1960, représenté par Garfinkel, s'inspirant de l'individualisme méthodologique et selon lequel ce sont les acteurs qui, lors de leurs relations interindividuelles, construisent et reconstruisent sans cesse le social (approche souvent centrée sur l'analyse du quotidien).

étiquetage

Processus d'interrelations par lequel un individu est rejeté par les individus qui l'entourent en raison de son comportement, ce qui le renforce dans ce comportement.

ethos

Manière dont les membres d'un groupe social intériorisent les règles et les croyances pour guider leur conduite.

exclusion

L'exclu est celui qui est coupé totalement ou partiellement de la vie sociale. L'exclusion est la situation de celui qui est exclu ou bien le processus qui conduit à cette situation.

L'exclusion peut aussi désigner le fait social que représente l'existence d'exclus dans une société.

exogamie

- Règle qui impose aux individus de choisir un conjoint à l'extérieur de leur groupe de parenté.

- Situation dans laquelle les conjoints appartiennent à des groupes sociaux différents.

exploitation

- SENS MARXISTE : prélèvement par le capitaliste d'une partie de la valeur créée par le salarié.
- L'exploitation donne naissance à la plus-value.

F

fait social

- Fait qui relève de la vie en société.
- Fait que l'on ne peut pas comprendre sans tenir compte de la dimension collective de la vie en société.
- "Manière de faire fixée ou non, qui exerce sur l'individu une contrainte extérieure" (Durkheim).

famille

- Groupe social élémentaire composé des parents et des enfants.
- Au sens de l'INSEE, groupe d'au moins deux personnes constitué d'un couple et le cas échéant de ses enfants célibataires.
- Au sens large, ensemble de la parenté (ou de la parentèle).

FAMILLE MONO-PARENTALE : Parent isolé, vivant avec un ou plusieurs enfants célibataires.

FAMILLE NUCLEAIRE : Ensemble constitué par un couple et ses enfants non mariés.

FAMILLE RECOMPOSÉE : Couple dont l'un des membres au moins a des enfants d'une union antérieure.

FAMILLE-SOUCHE : famille regroupant trois (ou quatre) générations et composée d'un couple à chaque génération (ainsi que des enfants du couple le plus jeune).

filiation

Lien socialement reconnu en-

tre des individus descendant les uns des autres.

fonction latente, fonction manifeste

Les fonctionnalistes ont cherché à détecter les fonctions cachées (latentes) derrière les fonctions apparentes (manifestes). La fonction apparente de l'automobile est de servir de moyen de transport, mais elle peut avoir une fonction sociale latente, situer la place de l'individu dans l'échelle sociale.

fonctionnalisme

Courant sociologique qui considère la société comme un ensemble intégré dont les institutions sociales sont les composantes. Chaque institution est en relation avec les autres et remplit une ou plusieurs fonctions qui contribuent à l'organisation et à l'activité de la société (tout comme les organes du corps).

fordisme

- Le fordisme est une organisation de la production introduite par Henry Ford. Il reprend les principes d'organisation du travail de Taylor mais introduit parallèlement la *chaîne continue* qui se déplace devant le travailleur et la *standardisation* des produits. On associe souvent le fordisme à une politique de salaires élevés.

formation sociale

Terme marxiste qui désigne une société particulière, historiquement située.

G

gérontocratie

Système politique dans lequel le pouvoir appartient aux mem-

bres les plus âgés du groupe social, les " anciens ".

grève

Cessation collective et concertée du travail par les salariés destinée à défendre des intérêts professionnels.

groupe d'appartenance

Groupe auquel une personne appartient objectivement, qu'elle en soit consciente ou non, qu'elle le désire ou non.

groupe de pression

Groupe de personnes physiques ou morales cherchant à peser sur les autorités gouvernementales pour faire triompher ses intérêts.

groupe de référence

Groupe auquel un individu emprunte ses valeurs, ses normes et sur lequel il calque ses comportements, qu'il en fasse ou non partie.

groupe domestique

Ensemble des personnes partageant une même résidence, qu'elles soient unies ou non par des liens de parenté.

groupe élémentaire (ou primaire)

Groupe de taille restreinte caractérisé par l'importance des relations personnelles et relativement intimes entre ses membres. La famille est un groupe primaire.

groupe intermédiaire (ou secondaire)

Groupe de personnes ayant des relations impersonnelles et le plus souvent fonctionnelles. L'entreprise, le syndicat sont des groupes intermédiaires.

groupe social

Ensemble de personnes ayant

des caractères, des relations et des sentiments communs.

H

habitus

Terme utilisé par P. Bourdieu pour désigner l'ensemble des dispositions durablement acquises par les individus dans leur milieu social d'origine et qui génèrent des représentations, des goûts et des pratiques.

hérédité sociale

Transmission du statut social d'une génération à l'autre par l'intermédiaire de la famille.

héritage culturel

Valeurs, normes, comportements, rapports au savoir qu'un individu reçoit de sa famille.

hiérarchie sociale

Classification des individus ou des groupes sociaux selon une échelle descendante de richesses, de pouvoir et de prestige social.

holisme

Conception selon laquelle on ne peut pas comprendre les comportements sociaux à partir de l'étude des seuls comportements individuels. Il faut prendre en compte les caractéristiques globales de la société, car les comportements sociaux ne sont pas la somme des comportements individuels.

L'approche holiste s'oppose à celle de l'individualisme méthodologique.

homogamie

Tendance à choisir son conjoint dans le même milieu social ou dans un milieu social très proche.

I

idéal-type

Outil d'analyse construit par le sociologue correspondant à une modélisation de la réalité fondée sur la sélection et l'accentuation des traits les plus significatifs du phénomène étudié de façon à rendre intelligible cette réalité.

identité collective

Sentiment d'appartenance à un groupe social (classe sociale, nation) fondé sur le partage de valeurs et de comportements communs et permettant de se situer par rapport à d'autres groupes.

identité nationale

Sentiment d'appartenance à une communauté nationale, de partage de valeurs, de traditions...

identité sociale

Caractéristiques d'un individu lui permettant à la fois de se distinguer des autres et d'affirmer son appartenance à un groupe, et donc de jouir d'une reconnaissance sociale

idéologie

Système d'idées, de croyances, fondées ou non, à partir duquel les individus interprètent la réalité.

individualisme

Conception qui érige l'individu en valeur suprême et qui justifie l'autonomie de l'individu par rapport au groupe.

individualisme méthodologique

Méthode d'analyse qui s'oppose au holisme et selon laquelle les phénomènes sociaux résultent de l'agrégation et de la combinaison d'actions individuelles.

insertion sociale

- Fait d'être un membre d'une communauté, d'une société, d'avoir un cadre social.

- Processus par lequel une personne (ou un groupe de personnes) devient membre d'un groupe social.

instance de socialisation

Institution qui participe à la socialisation : famille, école, média, entreprise...

instance d'intégration

Institution concourant à l'intégration des individus : famille, école...

institution sociale

- Élément de la société structurant les relations entre les individus en définissant des règles, des rôles, des conduites considérées comme socialement légitimes.

- Ensemble de normes sociales orientant le comportement des acteurs dans un groupe social.

institutionnalisation des conflits

Etablissement de procédures permettant de réguler les conflits (exemples : droit du travail, droit syndical...).

institutionnalisation du capitalisme

Processus ayant permis la mise en place des institutions du capitalisme (marché, entreprise...).

intégration

- Situation d'un individu ou d'un groupe occupant une place reconnue au sein d'un groupe social et inscrit dans un réseau de relations sociales.

- Interdépendance entre les membres d'une société entraînant l'établissement de liens so-

ciaux et permettant la cohésion sociale (Durkheim).

interaction

Action réciproque entre individus qui influence les comportements et les attitudes.

interactionnisme

Courant d'analyse sociologique qui centre son étude sur les relations entre les acteurs sociaux.

INTERACTIONNISME SYMBOLIQUE : approche sociologique qui étudie les dynamiques créées par les relations inter-individuelles.

interventionnisme sociologique

Conception selon laquelle les observations des sociologues sur le terrain des luttes sociales doivent permettre aux acteurs d'améliorer l'efficacité de leurs actions.

interview

Rencontre en tête à tête entre un enquêteur et un interviewé dans le but d'obtenir des informations de la part de celui qui est questionné.

justice sociale

Situation dans laquelle la répartition des richesses et des positions sociales est conforme aux valeurs collectives d'égalité dans la satisfaction des besoins fondamentaux et de reconnaissance du mérite.

L

légitimité

Qualité d'un pouvoir qui est accepté et reconnu par ceux sur lesquels il s'exerce. Pour Max Weber ses fondements sont la tradition, le charisme ou un système de règles légales et rationnelles.

lien de marché

Lien qui se développe à l'occasion de l'échange marchand.

lien politique

Lien social entre les citoyens reposant sur des valeurs, des pratiques et des institutions qui organisent la façon de vivre ensemble.

lien social

Ensemble des liens qui rattachent l'individu à d'autres individus, à des groupes sociaux ou à la société globale.

lignée

Ensemble d'individus issus d'un ancêtre commun.

loi

- Principe général et universel.
- Règle de droit élaborée par l'autorité publique et qui s'impose à tous les membres de la collectivité dépendant de cette autorité.

lutte des classes

Opposition entre les classes sociales dans laquelle les marxistes voient le moteur de l'histoire et le fondement de toutes les sociétés historiques ainsi que la source du changement social.

M

macrosociologie

La macrosociologie analyse les relations sociales au sein d'ensembles sociaux vastes tels un pays ou un ensemble de pays, ce que les sociologues appellent la société globale.

malthusianisme

Doctrine inspirée de Malthus favorable à une limitation des naissances dans le but de limiter la croissance démographique. Par extension, ce terme désigne toute

politique qui vise à limiter la taille d'un groupe en en restreignant l'accès.

marginalité

Fait pour un individu (ou un ensemble d'individus) d'être placé à l'écart du groupe ; elle peut être volontaire ou forcée.

mariage

Institution reconnaissant socialement l'union de conjoints et les liant par des droits et des devoirs réciproques.

marxisme

Courant de pensée qui s'appuie sur les travaux de Karl Marx et défend l'idée que le capitalisme est marqué par la lutte des classes, l'exploitation et l'aliénation du prolétariat.

matriarcat

Forme d'organisation familiale dans laquelle l'autorité est détenue par la mère.

média (ou mass media)

Moyen de communication de masse (télévision, radio, presse écrite, cinéma).

MEDIA CHAUDS : Les media chauds sont ceux qui laissent peu de place à l'interprétation de la part de celui qui le reçoit.

MEDIA FROIDS : Les media froids sont ceux qui laissent place à une forte interprétation de la part de celui qui le reçoit.

ménage (au sens de l'INSEE)

Ensemble de personnes occupant une même résidence principale, qu'elles aient ou non des liens de parenté.

méritocratie

Organisation sociale dans laquelle la sélection des élites, l'accès au sommet de la hiérarchie sociale s'opèrent en fonction des mérites de chacun.

microsociologie

Etude des interactions sociales au sein de groupes sociaux restreints, ne comprenant que quelques personnes.

mobilisation

En sociologie politique, il s'agit du processus par lequel les individus sont conduits à se rassembler pour agir.

mobilité parfaite

Situation dans laquelle l'origine sociale des individus n'aurait pas d'influence sur leur destinée sociale

mobilité professionnelle

voir mobilité sociale intragénérationnelle.

mobilité sociale

MOBILITÉ SOCIALE : changement de position sociale d'un individu. La mobilité sociale est ascendante quand le changement de position sociale permet de monter dans la hiérarchie sociale, elle est descendante dans le cas contraire.

MOBILITÉ SOCIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE : changement de position sociale d'un individu par rapport à la position sociale de son père.

MOBILITÉ SOCIALE INTRAGÉNÉRATIONNELLE : changement de position sociale d'un individu au cours de sa vie.

MOBILITÉ SOCIALE STRUCTURELLE : mobilité sociale liée aux changements structurels: exode rural, disparition de certains métiers, désindustrialisation, tertiarisation, qualifications...

MOBILITÉ VERTICALE : déplacement d'un individu dans la hiérarchie sociale, elle peut être ascendante ou descendante.

MOBILITÉ HORIZONTALE : changement de catégorie sociale sans déplacement dans l'échelle sociale.

MOBILITÉ NETTE : mobilité sociale

totale moins mobilité structurelle.

mode de production

Terme marxiste désignant un type d'organisation économique et sociale déterminé par un certain niveau de développement des forces productives (machines, connaissances, travailleurs) et un état donné des rapports de production (régime de propriété, relations de pouvoir). Le capitalisme est un mode de production historiquement situé.

mode de scrutin

Règles mises en place pour organiser une élection: nombre de tours, nombre de sièges, mode d'attribution des sièges... (par exemple scrutin majoritaire ou scrutin proportionnel).

mode de vie

Ensemble des manières de vivre d'un individu ou d'un groupe (gestion du temps, des revenus...).

moeurs

Coutumes sociales, comportements habituels des membres d'un groupe.

monarchie

Gouvernement d'un Etat par un seul chef héréditaire.

monogamie

Forme de mariage unissant seulement deux conjoints.

morale

- Ensemble de principes qui définit le bien et le mal et indique les valeurs, les comportements que la conscience individuelle ou collective doit suivre.

- pour Durkheim, sentiment de solidarité avec d'autres individus.

mouvement social

Ensemble des actions et des

comportements collectifs visant à transformer l'ordre social.

moyennisation

Processus d'atténuation des clivages sociaux et de rassemblement au sein de la classe moyenne.

multiculturalisme

- Situation où coexistent des individus de cultures très différentes.

- Défense du droit à l'existence de toutes les cultures.

N

nation

Communauté de personnes ayant la même origine, langue, culture ou traditions historiques, le plus souvent, mais pas nécessairement, organisée institutionnellement en Etat.

nationalisme

Doctrine qui considère que le caractère national est un facteur essentiel de différenciation des êtres humains (s'oppose à l'internationalisme).

nationalité

Rattachement juridique d'un individu à un Etat

négociation collective

Négociation entre partenaires sociaux (représentants des salariés et du patronat).

niveau de vie

Quantité de biens et services dont peut disposer un individu ou un groupe social, ou l'habitant type d'un pays.

norme

Règle explicite ou non, plus ou moins contraignante, légitimée

par des valeurs, et qui oriente les comportements des membres d'un groupe social par l'intermédiaire de sanctions.

nuptialité

Passage de l'état de célibataire à celui de personne mariée. Le taux de nuptialité est le nombre de mariages pour 1000 habitants.

O

observation participante

Immersion d'un observateur dans un groupe où il participe aux activités du groupe dans le but de mieux comprendre les comportements au sein de ce groupe.

oligarchie

Gouvernement d'un Etat par un petit groupe de personnes. Par extension, domination des intérêts d'un groupe social par un petit nombre de personnes (par exemple : oligarchie financière).

opinion

Jugement d'une personne sur une question déterminée à un moment donné.

opinion publique

Opinion partagée par une proportion significative des membres d'une communauté sur une question d'intérêt public et exprimée publiquement.

ordres (ou états)

Forme de système hiérarchique dans lequel le statut social d'un individu est défini par son appartenance à l'un des trois ordres : clergé, noblesse, tiers-état.

organisation

Une organisation est une entité

humaine fonctionnant de façon relativement continue en vue d'atteindre des objectifs partagés par les membres de l'organisation. Une entreprise, l'église catholique, une association sportive sont des organisations.

organisation scientifique du travail (OST)

Voir Taylorisme

ouvrier

Travailleur manuel salarié effectuant des tâches d'exécution. On distingue les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés parmi lesquels les ouvriers spécialisés (OS) qui sont chargés d'une tâche élémentaire et répétitive.

panel

Echantillon stable de personnes soumises à une même enquête à des périodes successives de façon à pouvoir observer l'évolution de leurs opinions ou de leurs comportements.

paradoxe d'Anderson

La démocratisation de l'enseignement et le niveau croissant d'éducation dans les pays développés n'a pas d'effet sur la mobilité sociale ascendante en raison d'un processus de dévalorisation des diplômes.

paradoxe de l'action collective (ou d'Olson)

Contradiction entre la démarche rationnelle qui conduit chaque individu à se comporter en "passager clandestin" de l'action collective pour bénéficier de ses avantages (augmentation de salaires par exemple) sans en supporter le coût (cas d'une grève) et le fait qu'il n'y a pas d'action collective possible si tous les individus se comportent ainsi.

parcellisation du travail

Décomposition des tâches d'exécution en gestes élémentaires (voir OST).

parenté

Système de relations entre individus unis entre eux par des liens du sang ou des liens d'alliance par le mariage.

parentèle

Ensemble des parents par le sang d'un individu.

parlement

Ensemble des assemblées législatives d'un pays (généralement une ou deux assemblées).

parti politique

Groupe structuré ayant pour but de participer au pouvoir dans le cadre des institutions pour réaliser des objectifs politiques.

On distingue les partis de cadres (qui réunissent surtout des notables) et les partis de masse (qui tendent à recruter un maximum d'adhérents).

participation politique

Intervention des citoyens dans la vie politique.

passager clandestin

Situation d'un acteur qui bénéficie du résultat d'une action sans avoir participé à l'action qui a permis ce résultat.

patriarcat

Mode d'organisation familiale dans lequel l'autorité appartient au père (et particulièrement à celui de la génération la plus âgée).

patrimoine

Voir capital.

paupérisation

Processus d'appauvrissement (baisse du niveau de vie) d'un

individu ou d'un groupe social. Pour les marxistes, le développement du capitalisme conduit à la paupérisation absolue ou, version plus moderne, à la paupérisation relative de la classe ouvrière (creusement des inégalités au détriment de la classe ouvrière).

pauvreté

- Situation de celui qui ne peut pas satisfaire ses besoins fondamentaux (pauvreté absolue).

- Situation de celui qui ne dispose pas des biens dont la détention est considérée comme normale dans une société donnée (pauvreté relative).

PCS

voir " Professions et catégories socio-professionnelles ".

petite bourgeoisie

Pour les marxistes, ensemble des catégories sociales qui oscillent entre la bourgeoisie et le prolétariat et regroupant les petits producteurs indépendants ainsi que les salariés ayant des fonctions d'encadrement.

plus-value

- SENS MARXISTE : différence entre la valeur des biens créés par les travailleurs et la rémunération du travail.

polarisation

Processus d'accentuation des écarts entre les classes sociales.

politique

Domaine relatif à l'organisation et au gouvernement de la société globale.

POLITIQUE SOCIALE : Ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics en vue d'améliorer le bien-être social et la cohésion sociale.

polygamie

Forme de mariage unissant plus de deux conjoints, soit un homme et plusieurs épouses (polygynie), soit une femme et plusieurs époux (polyandrie).

positivisme

Courant méthodologique pour lequel les sciences sociales doivent s'appuyer sur l'observation rigoureuse des faits sociaux, l'expérimentation et l'élaboration de lois (A. Comte, E. Durkheim).

potlatch

Mot d'origine indienne (Amérique du Nord) correspondant à un système de compétition à travers des dons et des contredons entre tribus.

pouvoir

Capacité d'obtenir l'obéissance, d'imposer sa volonté, si besoin est par la force.

Selon Max Weber, c'est la probabilité qu'un acteur, dans le cadre d'une relation sociale, réussisse à obtenir ce qu'il veut en dépit des résistances rencontrées.

Selon R. Dahl (interactionniste), c'est la capacité d'un acteur A d'obtenir d'un autre acteur B qu'il fasse une action X à laquelle il ne se serait pas résolu.

pouvoir central

Pouvoir dont l'autorité et la responsabilité s'étendent à toute la collectivité.

pouvoirs publics

Ensemble des autorités qui détiennent le pouvoir d'Etat.

prénotion

Idée reçue que l'on peut avoir sur la réalité sociale.

prestation sociale

Transfert de revenu sans contrepartie destiné à couvrir différents risques sociaux (santé, vieillesse, emploi...).

professions et catégories socio-professionnelles (PCS)

Classification de la population (individus ou ménages) en un nombre restreint de catégories présentant une certaine homogénéité sociale sur la base de critères professionnels, principalement le type de métier, le secteur d'activité, le statut juridique et économique, la position hiérarchique, la qualification.

prolétaire

Chez Marx, travailleur salarié qui ne possède que sa force de travail qu'il est contraint de vendre au capitaliste pour vivre.

prolétariat

Classe sociale formée par les prolétaires ayant conscience de leur structure de classe.

prolétarisation

Processus par lequel les producteurs indépendants changent de statut et deviennent prolétaires.

protection sociale

Ensemble des mesures mises en place par les pouvoirs publics pour protéger la population contre certains risques et lui garantir de meilleures conditions de vie (prestations sociales, droit du travail...).

Q, R

qualification

Ensemble des connaissances et des compétences que possède un

individu (qualification individuelle) ou qui sont requises pour occuper un emploi (qualification de l'emploi) ou qui déterminent un certain niveau de rémunération (qualification salariale).

rapport interdéciles

Montant du revenu du neuvième décile / montant du revenu du premier décile (D9/D1)

rapports de production

Chez Marx, relations qui se nouent entre les membres d'une société à l'occasion de la production

rationalisation

Recherche de plus d'efficacité dans l'utilisation des moyens dont on dispose pour atteindre ses buts. Chez Max Weber, processus d'extension de la rationalité en finalité à tous les domaines de la vie sociale dans les sociétés développées.

rationalité

Une action est rationnelle si elle est faite en vue d'un objectif précis en tenant compte des contraintes existantes. Max Weber distingue la rationalité en valeur par laquelle les individus orientent leur action en fonction de valeurs et indépendamment de la conséquence prévisible de leur acte et la rationalité en finalité par laquelle les individus ajustent leurs moyens aux fins poursuivies en pesant les conséquences prévisibles de leurs actes.

rationalité limitée

Hypothèse développée par H. Simon selon laquelle l'information détenue par les acteurs est imparfaite et les capacités de traitement de l'information limitées. Dans ce contexte, l'acteur social recherche une solution acceptable et tend à adop-

ter cette solution quand il est parvenu à la déterminer. Cette hypothèse s'oppose à celle de rationalité parfaite généralement retenue en économie.

référendum

Consultation des électeurs sur une proposition de mesure législative.

régime politique

Ensemble des règles qui organisent la façon de gouverner.

Le **régime parlementaire** est un système politique où le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif dépendent l'un de l'autre: le parlement peut renverser le gouvernement et le chef de l'exécutif peut dissoudre le parlement.

Ce régime s'oppose au **régime présidentiel** tel qu'il existe aux Etats-Unis où le Président n'est pas responsable devant le parlement et ne peut le dissoudre.

règle

"Manière d'agir obligatoire" (Durkheim).

régulation sociale

- Façon dont se coordonnent les différentes règles sociales au sein d'une société.

- Processus par lequel se créent et se maintiennent les règles sociales.

relations humaines

(Ecole des)

Ensemble de recherches menées en sociologie du travail (Elton Mayo...) qui soulignent l'impact des relations sociales qui s'établissent dans le cadre de l'activité professionnelle sur la qualité et l'efficacité du travail (productivité).

relations

professionnelles

Rapports collectifs et institu-

tionnels qui s'établissent dans le cadre du travail salarié entre les travailleurs salariés ou leurs représentants, les directions d'entreprises et les pouvoirs publics.

relations sociales

Ensemble des rapports qui s'établissent entre les individus ou les groupes d'individus à l'occasion de la vie en société.

représentations collectives

Idées qu'une société ou un groupe construit pour appréhender les différents domaines auxquels il applique sa pensée.

reproduction sociale

Désigne l'idée que le système social se perpétue avec ses inégalités et sa structure sociale. On peut mesurer cette immobilité sociale sur la diagonale principale d'une table de mobilité.

risques sociaux

Risques de l'existence donnant droit à des prestations sociales.

rite

Comportement codifié au sein d'une société ayant une justification symbolique.

rôle

Comportement attendu d'un individu compte tenu de son statut.

S

salaires, salariat, salarié

- Le salaire est le revenu attribué en contrepartie d'un travail salarié. On distingue le salaire brut et le salaire net, le salaire nominal et le salaire réel.

- Le salariat est le mode d'organisation où il existe des salariés.

- Un salarié est une personne qui travaille sous l'autorité et pour le compte d'une autre personne en contrepartie d'un salaire.

sanction

Manifestation d'approbation (sanction positive) ou de désapprobation (sanction négative) exprimée par un individu ou un groupe.

science politique

Science qui comprend la sociologie politique, la théorie politique, l'histoire des idées politiques, la science administrative et les relations internationales.

séparation des pouvoirs

Principe (posé par Locke, Montesquieu...) qui veut que les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire soient séparés pour assurer la liberté des citoyens dans une société démocratique.

sociabilité

Comportement par lequel un individu noue et entretient des relations avec autrui.

social

- Au sens large, est social tout ce qui relève de la vie en société. Dans ce sens, l'économie, la sociologie, les sciences politiques sont des sciences sociales car elles cherchent à expliquer des faits liés à la vie en société. Elles se différencient alors des sciences de la nature.

- On distingue le politique, l'économique et le social. Le social concerne alors les conditions de vie et le mode de vie en société.

socialisation

Processus par lequel les membres d'une société intériorisent les valeurs et les normes de la société dans laquelle ils vivent.

SOCIALISATION PRIMAIRE : Socialisation qui se réalise au cours de l'enfance.

SOCIALISATION SECONDAIRE : Socialisation qui se réalise au delà de l'enfance.

socialisme

- Mouvement politique né au 19ème siècle visant à lutter, sous différentes formes, contre les inégalités sociales résultant du capitalisme.

- Pour les marxistes, étape intermédiaire entre le capitalisme et le communisme caractérisée par la propriété collective des moyens de production, une répartition des biens en fonction du travail fourni, un Etat fort et une participation des travailleurs à l'ensemble des décisions politiques.

société

Ensemble de personnes vivant en groupe organisé. Une société est caractérisée par des institutions, un système de valeurs, les modalités de fonctionnement de la vie politique, économique et sociale.

société

de consommation.

Société globale dans laquelle :

- les besoins jugés fondamentaux sont satisfaits pour une large part de la population (se nourrir, se loger, se vêtir, accéder à un minimum d'instruction et de soins), et les biens de consommation durables sont largement diffusés, même si une minorité de la population manque de l'essentiel : on observerait une certaine uniformisation des modes de consommation.

- les incitations à consommer sont multipliées, les actes quotidiens sont transformés en autant d'occasions de consommer. Les producteurs ont compris l'intérêt d'un essor continu de la consommation, d'où le re-

nouvellement incessant des produits, l'extension de la publicité...

- comme les ménages ont de plus en plus recours au marché, seuls ceux qui ont un pouvoir d'achat suffisant peuvent bénéficier de la société de consommation.

société globale

Ensemble social de grande dimension ayant une cohérence politique, économique, culturelle.

sociologie

- Science des faits sociaux et de leur explication par d'autres faits sociaux (selon Durkheim).

- "Science qui se propose de comprendre par l'interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement ses effets" (Max Weber).

sociologie politique

- Partie de la sociologie qui étudie les faits politiques en tant que faits sociaux.

- Étude du gouvernement central et des gouvernements locaux, de l'administration, des partis et des groupes de pression, de l'opinion publique.

solidarité

Au sens large : sentiment qui pousse les membres d'un groupe social à s'accorder une aide mutuelle.

- SOLIDARITÉ MÉCANIQUE : dans les sociétés primitives où les individus sont semblables il y a une solidarité mécanique c'est à dire que la solidarité résulte de la similitude des individus qui ne sont pas différenciés (voir Durkheim).

- SOLIDARITÉ ORGANIQUE : la solidarité entre agents différents et complémentaires appelée solidarité organique vient de la division sociale du travail (Durkheim).

sondage d'opinion

Interrogation, par questionnaire, d'un échantillon représentatif de la population de référence.

sous-culture

Manières de penser, d'agir et de vivre propres à un groupe particulier au sein d'une société complexe. Quand ces pratiques s'opposent à celles de la société globale, on parle de contre-culture.

souveraineté

Autorité suprême et indépendante.

statut

- Position sociale occupée par un individu.

- Prestige social.

statut juridique

Situation d'un individu ou d'un groupe définie par la loi.

stéréotype

Image toute faite que peuvent avoir les membres d'une société.

stigmatisation

Rejet d'un individu en raison de certaines de ses caractéristiques personnelles (physiques, ethnique, etc...).

strate

- Micro groupe social homogène dont les membres se situent au même niveau dans la hiérarchie sociale. Ce terme est utilisé par la sociologie américaine.

- Ensemble d'individus dans des situations comparables du point de vue de plusieurs critères : richesses, prestige, pouvoir...

stratification sociale

La stratification sociale est la façon dont une société est hiérarchisée.

structuralisme

Ecole d'ethnologie associée aux travaux de C. Lévi-Strauss pour qui il faut analyser la société dans sa totalité et mettre en évidence la cohérence interne et les structures universelles immuables dans le temps.

structure

- Élément fondamental et relativement stable d'un ensemble social.

- Ensemble d'éléments interdépendants.

structure sociale

- Élément relativement stable d'une organisation sociale.

- Type de stratification sociale d'une société.

- Place relative des différents groupes sociaux dans une société.

suffrage universel

Situation dans laquelle tous les citoyens parvenus à un âge donné sont en droit de voter.

superstructure

Terme utilisé par Marx pour désigner les institutions (Etat, système juridique...) et l'idéologie qui ont pour rôle dans l'analyse marxiste de légitimer la société capitaliste (droit de propriété...).

syndicat

Organisation qui a pour objet la défense des droits et des intérêts matériels et moraux de ses membres dans le cadre de leur activité professionnelle. Il existe des syndicats patronaux et des syndicats de travailleurs (salariés et non salariés).

système

- Ensemble d'éléments en interrelation les uns avec les autres.

- SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL Ensemble cohérent de structu-

res économiques et sociales (par exemple le système capitaliste).

T

table de mobilité sociale

Document statistique qui permet de mettre en évidence la mobilité ou l'immobilité sociale inter-générationnelle.

TABLE DES DESTINÉES : la table de destinée permet de savoir ce que sont devenus les fils d'un père appartenant à une catégorie x.

TABLE D'ORIGINE OU DE RECRUTEMENT : la table d'origine ou de recrutement permet de savoir d'où sont issues les personnes qui aujourd'hui appartiennent à la catégorie x (à quelle catégorie appartenaient leurs pères ?).

taux d'activité

Rapport entre la population active et la population totale. Les taux d'activité peuvent être calculés par tranche d'âge ou par sexe.

taylorisme

Organisation de la production principalement caractérisée par la séparation des tâches de conception et d'exécution (division verticale du travail), la di-

vision du processus de production en tâches élémentaires confiées à des personnes différentes (division horizontale du travail), la réduction des temps morts, le chronométrage du temps d'exécution des tâches. Dans cette approche, il existe une façon optimale d'organiser le travail qui peut être scientifiquement définie.

technocratie

Système économique, politique et social dans lequel les cadres dirigeants, dont la légitimité repose sur la compétence et non l'élection, ont une influence prépondérante.

technostructure

Ensemble des dirigeants d'une grande entreprise exerçant un pouvoir très largement autonome par rapport au propriétaire de l'entreprise (Galbraith).

totalitarisme

Doctrine ou régime politique où tous les pouvoirs appartiennent à un parti unique qui n'accepte aucune opposition.

toyotisme

Mode d'organisation de la production créé par la firme japonaise Toyota et repris depuis dans de nombreuses entreprises.

Le toyotisme cherche à réduire les coûts par le "juste-à-temps", la décentralisation de certaines décisions et la recomposition des tâches (un même opérateur gère des tâches jusque là séparées).

travail

- Activité humaine aboutissant à une production.
- Activité professionnelle rémunérée.

travail posté

Organisation du travail dans laquelle des équipes de travailleurs se succèdent sur le lieu de travail dans une journée (ex : les 3x8).

travail précaire

Travail marqué par une absence de sécurité de l'emploi.

V

valeurs

Manières de faire, d'agir et de penser considérées comme idéales par un individu, un groupe social ou une société.

Les valeurs ne sont pas indépendantes mais organisées (système de valeurs) et hiérarchisées (échelle des valeurs). Elles s'incarnent dans les normes sociales.